

**CONDUITES**  
**P O U R**  
**LES EXERCICES**  
**PRINCIPAUX**  
**QUI SE FONT**  
**DANS LES SEMINAIRES**  
**ECCLESIASTIQUES,**

Dressées en faveur des Clercs demeurans dans le  
Seminaire de S. Nicolas du Chardonet.

Par Maître **MATHIEU BEUVELET**,  
Prêtre dudit Seminaire.

Revûës, corrigées & augmentées en cette dernière  
Edition.

*Spiritus est Deus, & eos qui adorant eum, in  
Spiritu & veritate oportet adorare. Joan. 4.*



Sur l'Imprimerie

**BIBLIOTHÈQUE S**

Les Fontaines

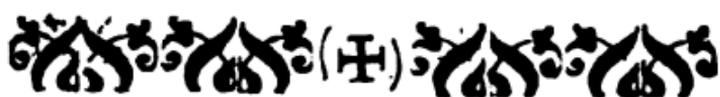
**A LYON, 60 - CHANTILLY**

Chez **JEAN GOY**, Maître Imprimeur, rue de  
la Blancherie, au Fleuve Jourdain.

**M. D. CC. XXX.**

*Avec Approbation & Permission.*

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to blurring and fading.



A

JESUS-CHRIST

NOTRE MAITRE

ET

SOUVERAIN SEIGNEUR.



*AUVEUR du monde,  
Premier & Souverain  
Prêtre, Votre Majesté  
a bien voulu icy bas en  
terre élever pendant l'espace de  
plusieurs années ceux qu'elle  
avoit choisi & appelé au Sacer-  
doce Evangelique, afin de les  
rendre propres à leur Ministère  
par les saints exemples & di-  
vines instructions, dont ils étoient  
participans dans votre Sacré Se-  
minaire : votre moisson est abon-  
dante en nos jours ; & entre  
grand nombre d'Ecclesiastiques il*

y a peu d'Ouvriers, ayant peu de connoissance de cet état si sublime, & peu de zele pour l'avancement de vôtre gloire : donnez-donc, mon Seigneur, par le zele infini qui vous a porté à vouloir être le Maître, le Directeur & le Serviteur tout ensemble de vos premiers Disciples, l'abondance de vos benedictions à ce petit Ouvrage, afin que ceux qui prendront la peine de le lire, y écoutant vôtre voix, se portent à aimer & embrasser la discipline pour se bien acquitter des devoirs plus essentiels de leur état, & à vous remercier & servir à jamais en justice & sainteté de vie, comme Auteur de tout bien, & le but de tous leurs desseins.



## AVIS AU LECTEUR.

**M**ON cher Lecteur, il n'y a rien de plus dangereux ny de plus injuste que de laisser préoccuper son esprit légèrement, & juger des choses les plus importantes & plus nécessaires aux Ecclesiastiques par les principes & maximes de la prudence humaine, qui est animée de l'esprit du monde, & ennemie de toute Discipline Chrétienne & Cléricale: c'est pourquoy je vous prie de considerer ce petit Ouvrage dans le même esprit qu'il a été donné au Public, c'est à dire avec le dessein unique de vous faire reconnoître la nécessité des Seminaires dans l'Eglise, & les grands avantages qu'en tirent ceux qui veulent avec fidélité se servir de ces instructions. Que s'il y a quelque chose qui semble moins nécessaire, on peut toutefois assurer que la longue experience en ayant fait connoître l'utilité, si bien il est à la liberté de ceux qui travailleront dans les Seminaires de s'en servir ou non, aussi n'est-il pas à propos d'en priver ceux qui auroient désir d'en faire profit. Vous y avez premierement les avis generaux & particuliers pour mettre les Ecclesiastiques en état de profiter au Seminaire, en se proposant d'y chercher la pieté & l'esprit ecclesiastique par la retraite & mépris du monde, & la science pratique des fonctions de leur état. On explique ensuite la nature, les fins & les moyens de réussir en chaque

### *Avis au Lecteur.*

**Exercice particulier du Seminaire, avec les pratiques pour les faire avec l'esprit que chacun d'eux doit être fait. Enfin l'expérience fait voir qu'il n'y a rien de plus rare qu'un homme vraiment Apostolique qui sçache se mettre au travail où il sera employé avec la prudence, le zele, la pieté nécessaire, & régler ses occupations journalieres; il a falu y ajouter l'idée & la conduite d'un bon Curé, qui veut commencer à travailler & perseverer dans quelque bon réglément de vie. On n'a rien inferé de l'ordre du tems des Conférences & Exercices particuliers qui se font dans le Seminaire, car cela n'a pas été jugé nécessaire: il suffit en general ne dire qu'on y fait les Exercices de l'Oraison mentale, les Conférences de pieté, Théologie morale, Catechisme Romain, de la pratique des Sacremens, des Catechismes, des Ceremonies, du Pleinchant, &c. aux jours & heures plus commodes; Priez Nôtre-Seigneur que tout bon dessein ait un effet de sa misericorde, le fruit de tout cecy réüssisse uniquement à la gloire de son Saint Nom, & à l'édification des Peuples.**

---

*Approbation des Docteurs.*

**N**ous souffignés, Docteurs en la Sa-  
cré Faculté de Theologie de Paris,  
certifions avoir vû & lû un livre intitulé,  
*Conduite pour les Exercices principaux qui  
se font dans les Seminaires Ecclesiastiques,*  
composé par Maître Mathieu Beuvelet,  
Prêtre du Seminaire de s. Nicolas du  
Chardonet, dans lequel nous n'avons rien  
trouvé contraire à la Doctrine de la Foy  
Catholique, & aux bonnes mœurs. En foy  
de quoy nous avons signé. A Paris le  
26. d'Octobre 1654.

G. ROBERT. I. DUMETS.

---

*Extrait du Privilege du Roy.*

**P**ar grace & Privilege du Roy il est  
permis à George Joffe Marchand Li-  
braire à Paris d'imprimer, faire imprimer,  
vendre & débiter un Livre intitulé, *Con-  
duite pour les Exercices principaux qui se  
font dans les Seminaires Ecclesiastiques,*  
pendant l'espace de cinq ans : avec  
défenses à tous autres de quelque qua-  
lité & condition qu'ils soient, d'im-  
primer, faire imprimer, vendre ny débi-  
ter ledit Livre durant ledit tems, à peine  
de trois mille livres d'amende, & de tous  
dépens, dommages & interêts, comme  
il est plus amplement porté au Privilege.  
Donné à Paris le 10. Novembre 1654.  
Signé, BOUCHARD.

---

## CONSENTEMENT.

**V**EU les precedentes permissions accordées à JEAN GOY pour l'impression du Livre intitulé *Conduire pour les Exercices principaux qui se font dans les Seminaires Ecclesiastiques*, par Maître Mathieu Beuvelet.

Je consens pour le Roy qu'il soit permis audit Goy de reimprimer ledit Livre avec défenses ordinaires pour trois années. A. Lyon ce 10. Juillet 1676.

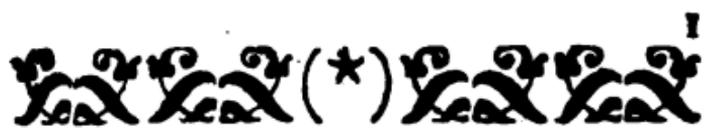
VAGINAY.

---

## PERMISSION.

**S**Oit fait suivant les Conclusions du Procureur du Roy, l'an & jour cy-dessus.

DESEVE.



# A V I S

E T

## DISPOSITIONS

POUR ENTRER

DANS LE SEMINAIRE.

**Q**U'EST-CE qu'un Séminaire ?  
 C'est un lieu établi par l'ordre de l'Eglise, & pour y élever dans la discipline d'une vie commune, ceux qui ont dessein d'entrer dans l'Etat Ecclesiastique.

*Conc. a Conc. Trid. sess. 23. c. 18. semin. p. 3 c. 1. Act. Eccl. Mediolanens. part. 5. inst. vero.*

*Concil. Camerac. prov. An. 1565. tit. de semin. c. 1.*  
*Concil. Rothom. prov. An. 1581. tit. de semin. c. 1.*  
*Concil. Turon. prov. An. 1585. ibid.*  
*Conc. Burdig. provin. 1585. tit. inst. semin. Rhemens. provin. 1583. cap. 17.*

*Quel est le but de cette vie commune ?*

C'est de séparer les personnes qui y viennent du commerce du siècle, pour reconnoître leur vocation, les exercer en toutes les Vertus Chrétiennes & Clericales, *b* pour les disposer à recevoir les Saints Ordres, ou s'y perfectionner s'ils les ont déjà reçû.

*b Ibid. ut supra.*

A

2' *Avis & dispositions*

Concil. *Cette discipline est-elle nécessaire aux*  
 Trid. *Personnes Ecclesiastiques ?*  
 loc. sup. cit. *Conventus Melodun. An. 1579. in*  
*legib. femin. Act. Eccl. Mediol. instit. femin. p.*  
*1. in Prologo. Concil. Aquens. prov. an. 1585. tit.*  
*de femin.*

Oùi, puisqu'il n'y eut jamais de Maî-  
 trise sans Apprentissage, ny de Profession  
 S. Greg. sans Noviciat. *Nulla ars doceri præsumi-*  
 Pastor. *tur, nisi intentâ frâis meditatione disca-*  
 p. I. c. I. *tur: ab imperitis ergo Pastoribus Magis-*  
*terium Pastorale suscipitur in magna te-*  
*meritate, quoniam ars est artium regi-*  
*men animarum: quis cogitationum vul-*  
*nexa occultiora esse nescias vulneribus vis-*  
*cerum? & tamen sæpe qui nequaquam*  
*spiritualia Præcepta cognoverunt, cordis*  
*se Medicos profiteri non metuunt: dùm*  
*qui pigmentorum vim nesciunt, videri*  
*Medici carnis erubescunt. Ce n'est donc*  
*pas merveille si pour apprendre l'Art des*  
*Arts, c'est à dire, le gouvernement des*  
*Ames, il est nécessaire de se former*  
*dans les lieux destinés à cet effet.*

*Ne se peut-il faire qu'on ait l'esprit ec-*  
*clesiastique sans avoir demeuré dans un*  
*Seminaire ?*

Concil. *Comme il arrive rarement qu'un Re-*  
 prou. *ligieux ait le vray esprit de son Institut,*  
 Came- *s'il n'a été formé dans un bon Noviciat,*  
 rac. an. *aussi Dieu dans sa conduite ordinaire,*  
 1565. *ne communique particulièrement l'esprit*  
 tit. de se- *ecclesiastique qu'à ceux qui ont été inf-*  
 nan. c. I. *truits dans un Séminaire; & si le con-*  
*traire se rencontre quelquefois, il le faut*  
*attribuer à une faveur extraordinaire à*

*pour entrer dans le Seminaire.* 3  
laquelle personne ne se peut raisonnablement attendre,

*Qu'est-ce que l'esprit ecclesiastique ?*

L'esprit clerical ou ecclesiastique n'est autre chose qu'une grace abondante, ou une certaine vertu de l'esprit de Dieu, reçüe en plenitude dans l'ordination, par le moyen de laquelle on fait avec affection, facilité, volontiers, & avec adresse les fonctions de l'Etat Ecclesiastique.

*Quelles sont les marques de cet esprit ?*

Il y en a 3. 1. C'est d'avoir un grand sentiment de l'Etat Ecclesiastique, & faire plus d'estime de la simple Tonsure que de la plus haute Dignité du monde. 2. De porter volontiers les marques de sa condition, la Couronne, les cheveux courts, la Soutanne, & d'en faire volontiers les fonctions jusques aux moindres, comme de porter un Chandelier, un Encensoir, servir une Messe, s'en estimant toujours indigne. 3. D'avoir un grand zele de la Discipline Ecclesiastique, & de son rétablissement, y contribuant par bons exemples, prieres & exhortations.

*Donnez-nous l'idée d'un Homme Apostolique & d'un vray Ecclesiastique ?*

L'Apôtre nous le dépeint en divers endroits de ses Epitres, comme s'ensuit. (Homo) mundo crucifixus, & cui mundus crucifixus est, qui exhibet Corpus suam Hostiam viventem, sanctam, Deo placentem, suis se affectibus exuens ut Christum induat, & peccatis mortuus justitia vivat, in laboribus, in vigiliis,

Rom.  
12. 1.

#### 4 Avis & dispositions

Rom. 12. *in castitate, in scientia, in longanimitate,*  
 1. 14. 2. *rate, in suavitate, in spiritu sancto,*  
 Cor. 6. 6. *in charitate non ficta, in verbo veritatis,*  
 ( *donec ad perfectionis apicem & cœlestem Patriam tendens* ) *se Dei Ministrum & Operarium inconfusibilem exhibuat per arma justitiæ à dextris & à sinistris, per gloriam & ignobilitatem, per infamiam & bonam famam, per prospera & adversa ( cæterosque majorem Dei G'oriam semper inueniens, tendere compellat. )*

Voilà l'idée d'un Homme Apostolique, & la perfection où un Ecclesiastique doit tendre. 1. Par l'exercice de l'Oraison. 2. De la mortification. 3. De l'obéissance sincère à tout ce qui est de l'ordre de l'Eglise, pour être le sel de la terre, la lumière du monde, & répandre en tous lieux par les exemples des vertus, la bonne odeur de Jesus-Christ.

Comment peut-on prouver l'obligation que les Clercs ont de travailler à une si haute perfection ?

On le peut voir 1. Par la liaison qu'ils ont avec Jesus-Christ, étans ses co-Operateurs au salut des Ames.

2. Par les paroles du Fils de Dieu. *Es-tote perfecti sicut Pater vester cœlestis.*

3. Par le sentiment des Sacrés Conciles & des SS. Peres, le Concile de Trente en Sess. 22. parle ainsi. *Sic decet omninò Clericos in c. 1. de sortem Domini vocatos, etiam moresque reform. suos componere, ut habitu, gestu, incessu, sermone, aliisque omnibus rebus nihil nisi grave, moderatum, ac Religione plenum*

**pour entrer dans le Seminaire.** 5  
*præ se ferant: levia etiam delicta, quæ  
 ipsis maxima essent, devitantes, ut eorum  
 actiones cunctis afferant venerationem.*

*Inter sæculares, nugæ, nugæ sunt in  
 ore Sacerdotis blasphemix.*

*Tantum debet actiones populi, actu  
 transcendere Præsulis, quantum distare so-  
 let à grege vita Pastoris.*

*Qui loci sui necessitate exigitur summa  
 dicere, hæc eadem necessitate compellitur  
 summa monstrare.*

*Plerùmque quod in Læicis culpa non est,  
 hoc crimen est in Sacerdotio constitutis.*

*Qui in erudiendis atque instituendis ad  
 virtutem populis præerit, necesse est, ut in  
 omnibus Sanctus sit, & in nullo reprehensibilis  
 habeatur.*

Et d'autant qu'il y a peu de Clercs qui  
 travaillent à acquérir cette sublime perfec-  
 tion de leur état, Saint Chrysostome n'a  
 point fait de difficulté d'avancer ces paroles.  
*Non temerè dico, sed ut affectus sum,  
 & sentio, non arbitror inter Sacerdotes  
 multos esse, qui salvi fiant, sed multò  
 plures qui pereant, in causa est, quoniam  
 res excelsum requirit animam, multas enim  
 habet causas quæ depellant ipsum à suis  
 moribus, & innumeris oculis illi opus est  
 undique.*

*Avec quelle intention faut-il entrer dans  
 le Seminaire?*

Il faut y entrer 1. Avec une intention  
 très-pure de se donner à Dieu. 2. De re-  
 connoître sa vocation à l'Etat Ecclesiastique.  
 3. D'acquérir la vertu & la science  
 nécessaire pour y faire son salut en travail-

Bern. 1.  
 2. de  
 confid.  
 c. 13.  
 Greg.  
 Pastor.  
 p. 2. c. 1.  
 Ibid. c.  
 3. Ibid.  
 Ep. 5. l.  
 28. Isid.  
 de offic.  
 l. 2. de  
 Sacerdot.  
 Hom. 3.  
 in c. 1.  
 Act. A-  
 post.  
 Act. Ec-  
 cles. Me-  
 diol. p. 5.  
 inst. se-  
 min. p.  
 3. c. 1. §.  
 cum igit-

6 *Avis & dispositions*

*rar & seq.* tant selon l'ordre de la discipline, & dans l'esprit de l'Eglise.

*Que faut-il observer dans le Seminaire pour y profiter ?*

Il faut observer les avis compris en ces quatre paroles.

1. Docilité. 2. Vigilance. 3. Silence. 4. Pieté.

*Conv.* En quoi consiste la Docilité?

*Melod. an. 1597.* Elle consiste 1. A n'être préoccupé ny attaché aux maximes ou pratiques con-leg. *sem.* traies à l'Esprit Ecclesiastique.

*c. Act. Eccles.* 2. A recevoir avec estime les Maximes Ecclesiastiques, tant pour ce qui regarde

*Mediol. loco sup.* l'esprit & la conduite, que la modestie, les employs & fonctions, & principale-  
*cit. §.* ment durant le tems de la retraite spiri-  
*Ergarec-* tuelle qu'un chacun doit faire en entrant.  
*torem.*

3. A recevoir les avis & corrections  
*a Ibid. §. si quid.* avec respect & desir d'en profiter sans s'excuser, sinon en chose qu'il jugeât être nécessaire. *a*

*b Conv. Melod. anno 1579.* 4. A vouloir se soumettre avec sincerité aux moindres réglemens du Seminaire, & principalement de ne faire les choses suivantes sans permission, demandant licence. *b*

*3. leg. sem. n. 1.* 1. Pour aller en Ville.

*c. 8. & 9. Concil.* 2. Prendre quelques repas hors du Seminaire.

*Burdig. an. 1583.* 3. Aller à la porte pour parler aux externes.

*instit. sem. min. c. 6. Act. Ec-* 4. Les introduire dans les sales internes, jardin, dans les chambres particulières.

*cl. Me-* 5. S'absenter de la Priere, de l'Office.

*pour entrer dans le Seminaire. 7*

Divin, des Conférences, ou autres exercices publics. *diol. loc. sup. cit.*

6. Se retirer en sa chambre pendant les récréations. *§. Externus. Ibid.*

7. Entrer dans la chambre d'autrui. *parag.*

8. Etudier hors le tems. *Conveniant.*

9. Se coucher plus tard, ou se lever plus matin que les autres. *Ibid.*

10. Etudier autre chose que ce qui est ordonné par le Préfet des études. *Conv. Melod.*

11. Parler aux Conférences n'étant pas interrogé, ou hors le tems destiné à proposer les difficultés. *loc. sup. cit. n. §. Act. Ec.*

12. Ecrire des lettres, si ce n'est le jour du congé. *Med. sepe laud.*

13. Prendre quelques remèdes nécessaires, ou quelque nourriture hors les heures accoutumées. *c. 4. init. Ibi c. 3. init. Con-*

14. Entreprendre quelque Office dont on n'est pas chargé. *cil. Rothom.*

15. Se servir de quelque chose publique, & la porter en sa chambre. *Anno 1581. de*

V. Se soumettre volontiers, & pour Dieu. *Sch. & semin.*

1. Vouloir bien avertir le Préfet au retour de la Ville, de la sale externe, ou le sous-Préfet en son absence. *fund. & reg. n. 2. Convent.*

2. Rendre compte des absences ou défauts publics, pour empêcher le mauvais exemple. *Melod. loc. sup.*

3. Ne se servir de ce qui appartient à un autre, comme Surplis, Gamail, Breviaire, lorsqu'on ne trouve pas le sien, sans en avertir.

4. Remettre chaque chose en sa place, après s'en être servi. *Convent. Melod.*

8 *Avis & dispositions*

*loc. sup. cit. n. 3. Concil. Burdig. sup. cit. c. 6. pa. rag. Mun dicies. Aët. Ec. cléf. Me- dio. loco. sup. cit. parag. Mundi- cies cor- paris.* 5. Ne se faire faire le poil en Ville ny la Tonsure, mais au Seminaire aux jours & heures destinés à cet effet.

6. Tenir les chambres nettes, conser- ver les meubles, donner de l'air quand on sort le matin en esté, & devant Sexte, en hyver si le tems n'est trop fâcheux, ôter dez le matin ce qui peut être mé- seant, comme pot, linge sale, &c.

7. Ne transporter aucun des meubles affectés aux chambres particulieres lors- qu'on change de chambre.

8. A ne vouloir se presenter aux saints Ordres, ny accepter Offices ou Benefi- ces, que par avis & conduite du Di- recteur particulier.

*En quoi consiste la vigilance ?*

Elle consiste 1. Dans le désir de se bien instruire des Offices, ou autres choses dont on est chargé, tant à l'Eglise qu'à la maison.

2. A prévoir les Offices & fonctions de l'Eglise, les matieres des Conferences, & les occasions où on pourroit être obligé de s'absenter de quelque Office ou Con- ference pour en donner avis aux Supérieurs.

*Conv. Melod. sup. tit. n. 2. Aët. Eccl. Me- diol. su- præ cit. parag. dato ma- nè sur- gendi si- gna.* 3. A faire chaque exercice en son tems & sans delay, comme se lever au matin, étudier exactement, & au moment qu'on entend la cloche, qui marque le change- ment d'exercice, quittant tout autre s'il est possible.

4. Se trouver en la chambre des exerci- ces pour la Priere du matin, Office Di- vin, la Meditation, les Conferences, étu- dier, &c.

**pour entrer dans le Seminaire. 9**

*En quoy consiste le silence ?*

Il consiste 1. A aimer beaucoup la retraite & la solitude du Seminaire.

2. A éviter les visites actives, surtout *Act. Eccl. Med. cl. Med. loco sup. civ. c. 3. inis.* des personnes seculières, sans une nécessité jugée telle par le Préfet à qui on doit l'exposer, & pour les visites passives, n'en recevoir ou entretenir qui puissent préjudicier ou dissiper excessivement l'esprit.

3. A faire le possible pour s'entretenir de choses d'édification dans les visites actives & passives.

4. A n'entrer dans la chambre d'autrui, *b Conv. Melod. loc. sup. cit. n. 5. Act. Eccl. Med. loc. nunc laudato.* & ne s'entretenir des choses du monde pendant les récréations, comme de nouvelles, *c* discours de mépris, de raillerie, *d* ou autres qui blessent la charité, la discipline ou l'humilité.

*c* Conc. Burdig. an. 1583. de instit. femin. c. 6.  
*d* Ibid. de correctione. c. 8.

Item Conc. Carthag. 4. c. 60. —

5. A porter grand respect à tous, & écouter volontiers plutôt que de parler par excez. *S. Bern. l. 2. de confid.*

6. A se retirer promptement & en silence, *a* dez le moment que le signal est donné pour finir la récréation ou autre exercice public après les Conférences, sans s'arrêter au Dortoir ou ailleurs. *c. 13. a Conc. Burdig. loc. supr. cit.*

*Nunc aliam mentem vis agit, major Deus, aliosque mores postulat.* *S. Paulin ad Ausonium.*

*Sibi reposcens ab homine munus suum. vivamus, ut vitæ patri*

*Vacare vanis, otio, aut negotio,*

*& fabulosis litteris*

*A. 5.*

10 *Avis & dispositions*

*Vetar, ut suis par eamus legibus, lucemque cernamus suam.*

*En quoy consiste la pieté ?*

- Act. Eccl. Me- diol. loco supr. cit.* 1. A prendre un soin tout particulier de sa propre conscience, avec résolution de mourir mille fois plutôt que de se séparer de Dieu, se remettant tous les jours devant les yeux ces paroles de St. Bernard, *ad quid venisti ?* & examiner dans l'Oraison & Examen du soir, si on s'acquitte des résolutions qu'on avoit fait entrant au Seminaire, pendant le tems de la retraite spirituelle, principalement pour ce qui regarde la dûë préparation aux Sacremens de Penitence, de la Communion, ou de la sainte Messe, & des saints Ordres.
- a Concil. Burdig. loc. sup. cit. c. 5. Item Concil. Burdigal. Ibid. c. 6. paragr. Silen- tium & para. quoties. Act. Eccl. Ibid.* 2. A pratiquer avec une singuliere modestie tout ce qui est de l'Office Divin à l'Eglise, ou ailleurs, lorsqu'on s'exerce aux Ceremonies, allant & venant dans l'Eglise, ou par les ruës, tenir la vûë modestement baissée, & ne courir ou agir avec empressement.
- Eccles. Med. loco suprâ cit. cap. 3. paragr. & Modestiam.* 3. Apporter une singulière reverence à toutes les choses saintes, ou qui ont quelque rapport, comme respecter, honorer, & parler avec respect des Prelats de l'Eglise, Curés, Prêtres; déferer & prendre à cœur l'exécution de tous les Canons & Decrets des Conciles ou du Saint Sie- ge; se revêtir de la Soutanne, Surplis & autres Ornemens, avec sentimens de

*pour entrer dans le Seminaire.* II  
piété & de religion, & n'en faire aucun usage profane ou méseant, comme de s'effuyer les mains ou le visage avec le Surplis, ne le laissant traîner en lieu indécent, & lorsqu'on se met à genoux, n'aller à l'Autel avec une Aube mal engencée, veu que la propreté que les mondains affectent pour le monde est un sujet de vertu pour les Ecclesiastiques, lors principalement qu'ils vont exercer quelque fonction au saint Autel, ne parlant sans nécessité, ny hautement à l'Eglise ou à la Sacristie.

4. A faire les plus petites actions, éviter les moindres manquemens, & pratiquer ce qui est plus parfait & conforme à l'esprit de l'Eglise, & aux saints Canons, non avec esprit de crainte, ou par force, par habitude, complaisance, fantaisie, intérêt, respect humain, mais avec esprit d'amour, pour imiter les intentions très-pures avec lesquelles Nôtre-Seigneur a voulu se rendre fidèle aux moindres choses selon la volonté de son Pere.

5. A se regarder toujours comme un serviteur inutile dans la Maison de Dieu, s'estimer le dernier de tous, & se tenir en disposition de déferer, & de servir à tous selon Dieu, & pour son pur amour, évitant les réflexions dangereuses sur le bien qu'on peut avoir fait, & regardant les de'outs pour s'en humilier devant Dieu.

6. A vouloir absolument entreprendre de d'accomplir le réglemeut avec autant de

12 *Avis & dispositions*

fidélité quant à la substance & aux circonstances en l'absence des Supérieurs, comme on feroit en leur présence, ou plutôt comme si on voyoit devant soy Nôtre-Seigneur, qui doit être le Juge de toutes nos actions.

*Act. Eccl. Me-  
diol. loc. sup.  
cit. c. 3.*

7. A s'adresser avec confiance au Supérieur, lorsqu'on a quelque incommodité ou mécontentement, ne communiquant ses peines aux autres qui ne peuvent y apporter remède, de peur de leur donner en cela mauvais exemple.

8. S'étudier en toutes choses à donner bon exemple, & n'apprehender rien tant que de donner mauvaise édification, & pour cela porter grand respect.

*Ibid. parag. Superioribus. Ibid. Alex. al-  
terid. parag. nihil inter ipsos differat. Ibid. parag. Ab amicitia.*

1. Aux Supérieurs.

2. A ceux qui sont en un ordre supérieur.

3. Aux égaux. Se donnant bien de garde, sous ombre qu'on est peut-être de meilleure maison, de s'en faire à croire, & de mépriser les autres, éviter comme une peste fort dangereuse les trop grandes privautés, familiarités & amitiés secrètes, qui se pratiquent d'ordinaire dedans les conversations particulieres qu'on a les uns avec les autres; ce qui doit être soigneusement évité, comme la cause de plusieurs dommages, tant au particulier qu'au general du Seminaire.

*De quels motifs peut-on se servir pour se rendre fidèle à tous ces avis ?*

Le 1. est de considérer que ces réglemens ne sont pas une invention de l'esprit humain, & que c'est Dieu qui parle par les Supérieurs, suivant la parole, qui

*pour entrer dans le Seminaire. 13*  
*vos audit, me audit; qui vos spernit, me*  
*spernit.*

Le 2. est de considerer que ces régles sont les moyens de sanctification, dont Dieu veut que nous nous servions comme de choses, lesquelles tous ceux qui ont travaillé dans les Seminaires, comme un Saint Charles & autres, ont mis en pratique, & dont il demandera un compte très-exact au jour du Jugement.

Le 3. est de considerer qu'on ne peut manquer souvent, & avec négligence, ou mépris, à ces réglemens, quoique petits en apparence, sans note d'ingratitude envers Dieu, qui nous a choisi dans un si grand nombre d'Ecclesiastiques pour nous appeler à cette école particulière de la vertu; comme aussi envers ceux qui nous reçoivent, nous instruisent, & s'efforcent de nous aider en toute maniere, & pour arriver à la perfection de nôtre état, que l'on affoiblit & énerve la discipline de la maison, & on pratique des intelligences secretes avec la mort, pour parler aux termes de Saint Bernard, d'où s'ensuit enfin le relâchement aux choses plus grandes, suivant le texte, *qui spernit modica, paulatim decidet*; & le scandale qui attire la malediction de Dieu, *væ per quem scandalum venit.*

*Ser. 3. in  
dedic. n.  
3.*

Le 4. c'est de considerer que cette observance est facile & agréable à celui qui la veut entreprendre avec amour.

*Qui amat non laborat, vel si laboratur, Aug:  
labor amatur.*

Comme au contraire les choses les plus.

14 *Avis & dispositions*

faciles sont odieuses & pénibles à celui qui les entreprend avec aversion.

Le 5. est de considérer que, quoique les réglemens n'obligent sous péché ny mortel, ni veniel, toutefois, comme remarquent plusieurs Docteurs, il arrive rarement qu'on les transgresse délibérément, qu'il n'y ait quelque péché ou de mépris au moins tacite, ou de mauvais exemple, ou d'immortification, aimant mieux suivre son humeur, que de se conformer aux règles en se faisant un peu de violence, ce qui doit être très-éloigné d'une ame qui veut arriver à la perfection.

*Quelle est la règle de la modestie extérieure des Clercs quant à l'habit ?*

Les sacrés Conciles, & particulièrement ceux de Milan, tenus par Saint Charles, prescrivent la forme suivante.

Ex collect. an. tiq.

Can. facta à S. Martin. Barchar.

an. 572.

Concil.

Lat. 4.

sub Innoc. I II.

c. 16.

Concil.

Mediol.

I. tit. de

Cler.

*Non oportet Clericos comam nutrire, & sic ministrare, sed attonso capite patentibus auribus, & secundum earum ralarum vestem induere, ut sint in habitu ordinato.*

Item dist. 23. cap. non liceat.

*Clausula deferant desuper indumenta nimia brevitate, vel longitudine non notanda.*

Item cap. Clerici de ver. & hon. Cler.

*Presbyteri, Diaconi, Subdiaconi, ceterique Clerici Clericali tonsura sint insigniti ad eam formam quam ratio uniuscujusque Ordinis, Episcopi arbitrio postulabit, &c.*

*pour entrer dans le Séminaire. 15*

*Sacerdotalis Tonsuræ forma in orbem ducta late & ample patens unciis quatuor, Diaconalis una uncia minor, Subdiaconalis aliquantò angustior quàm Diaconalis, Minorum deniquè Ordinum Corona lata sit undique unciis duabus.*

*Ceram & barbam ne studiosè nutriant, &c. Barba à superiore labro ita recidatur, ut pili in Sacrificio Missæ Christi Domini Corpus & Sanguinem sumentem non impediant.*

*Barbam aut omninò non gestent (quod magis approbamus) aut saltem totam à superiori labro ob Sacræ Communionis reverentiam tondeant vel radant.*

*Sacerdotes è superiore labro maxime, ita detonsam habeant, ut in hoc etiam differant à Laïcis, &c.*

*Omnes Clerici nullo modo cincinnos seu pilos intortos circa tempora, aut barbam in mento in acutum desinentem crispantive gerant, &c.*

Le même est ordonné dans le Concile Prov. d'Aix en Provence tenu l'an 1587. dans le Synode Diocésain de Nole tenu l'an 1588. en celui de Trente, Diocésain, tenu l'an 1593. en celui de Forly de l'an 1639. où il est expressément défendu aux Ecclesiastiques d'avoir la barbe faite à la mode des Laïcs, & en une infinité d'autres Conciles, tant Oecum. Provinciaux, que Diocésains, qu'il seroit trop long de rapporter icy, où on ne prétend qu'indiquer aux Ecclesiastiques la forme qu'ils doivent observer en leur extérieur, pour se conformer entièrement à l'esprit de

vestit.  
anno,  
1565  
Concil.  
Med. 5.  
Prov. p.  
3. c. quæ.  
ad Cler.  
honest.  
pertinent.  
Concil..  
Med.  
loc. supr.  
cit.  
Concil.  
Prov.  
Rhem.  
an. 1583.  
titul. de  
Clericis  
in genere  
Synod.  
Dioces..  
Sarsina-  
ten ann..  
1592.  
Synod.  
Taranta-  
siens.  
1609.

16 *Avis & dispositions*

l'Eglise, marqué dedans les Sacrés Conciles, tant par ce qui en a déjà été rapporté cy-devant, que par ce qui suit.

*In omni vestitu color tantum niger adhibeatur, &c.*

*Omnem habitus & ornamenti novitatem Clerici fugiant.*

*Ne serico vestimento aut ornamento, domi aut foris utantur, jubemus verò illos laneum, & ei Ordinis decorum vestimentum adhibere, &c.*

*Camistas ad collum & ad manus crispas & rugosas, vel artificio elaboratas rejiciant.*

Synod. Collare, quod dicunt, simplex ac modice latum honestè reclinetur.

Dioec.

Medio.

4. Ann.

1574.

decret.

19. Act.

ejusd.

Eccles.

Medio-

lanens.

part. 5.

instit.

Semin.

p. 3. c. 5.

de vesti-

tu.

*Externalis vestis simplex ac talaris erit, quæ neque à cervicibus in tergum reflectatur, sed apto ad collum modo decentissime annexa sit.*

*Canonici quicumque, alique Sacerdotes & Clerici togâ utantur, &c. Nec interularum manicis ad manum reflexis utantur, quod de collari interularum, item simplici præscripsimus, id etiam ejusmodi sit ut ne ab extrema quidem anteriori parte quasi rostratum promineat: neque cingula serico-retisve instar contexta aut ex corio contexta adhibeant, &c. chirotecas non induant, nec cingula aut vincula tibialium serica aut reticulata adhibeant.*

Ibid.

*Caligæ nec turgidæ sint, aut sectæ, nec alterius, quam nigri coloris, pileis oblongis & acuris, &c.*

Synod.

Dioeces.

Catha-

*Calceis fenestratis aut cornutis, & aliis hujusmodi superfluitatem gerentibus non utantur.*

**pour entrer dans le Seminaire. 17**

*Superior vestis ad collum decens ad-* launenf.  
*tricta sit : ejus manicae cum interioris su-* anno  
*nice manicis aequentur.* 1557.

*Pileum acuminatum ne gestent, isque*  
*tortili cingulo modicè claudatur.*

*Unusquisque Ecclesiasticus homo vestem* Synod.  
*interiorem & exteriorem talarem pro offi-* Dioces.  
*cii sui ratione & praescripto* Synod. Pro-  
*vincialium & Diocesandarum semper in-* Mediola-  
*duas & gestet, non modò in Urbe, sed* nenf. 11.  
*in loco etiam, finibusque propriae Parochiae* ann.  
*& in Oppidis locisque insignibus, saltèm* 1584  
*frequentioribus, cum item ad visitationem*  
*aut congregationes foraneas, ad celebra-*  
*tes dierum festorum, ad funera officia ve-*  
*mortuorum evocatur, &c.*





D E  
L'ORAISON  
MENTALE.

---

*Premier Exercice.*

**Q** *U'est-ce que l'Oraison mentale ?*  
C'est une application d'esprit à la conversation de quelque point de devotion, pour en devenir plus saint & plus vertueux.

*Combien l'Oraison a-t'elle de parties ?*

Le Bienheureux Evêque de Genève en met trois : sçavoir, la préparation, le corps de l'Oraison, & l'action de graces.

*Combien de sortes de préparations y a-t'il pour faire l'Oraison ?*

Il y en a de deux sortes, l'une éloignée, & l'autre prochaine.

*En quoy consiste la préparation éloignée ?*

Elle consiste à se défaire de trois ou quatre choses principales, lesquelles empêchent de bien faire l'Oraison, dont la première est le péché.

La seconde les passions.

La troisième, les empressements pour les

## *Dé l'Oraison Mentale.* 19

affaires qui ne sont pas de nôtre condition particuliere.

La dernière, le dérèglement de l'imagination.

*En quoy consiste la préparation prochaine ?*

En deux choses principalement, dont l'une se fait dès le soir précédent, & l'autre immédiatement devant commencer l'Oraison.

*Que faut-il faire le soir avant se coucher pour se préparer à l'Oraison du matin ?*

Il faut lire attentivement le sujet de la Méditation, avec dessein de la bien faire le lendemain, & prévoir en quelque façon, & comme déterminer quelles affections & résolutions on y produira.

*Quels sont les sujets de Méditation qu'il faut prendre ordinairement ?*

Ceux qui sont plus conformes à l'état où on se trouve, ou qui sont conseillés par le Directeur.

### I. Partie de l'Oraison.

*Que faut-il faire immédiatement avant que de la commencer ?*

Trois choses principales.

1. Se mettre en la présence de Dieu.

2. Invoquer son assistance.

3. Se présenter le sujet de l'Oraison.

*Comment se peut-on mettre en la présence de Dieu ?*

En trois façons.

1. Par un acte de foy, considerant Dieu present par tout, par essence, présence & puissance, qui est la meilleure façon.

2. Par l'imagination, nous représentant Nôtre-Segigneur, ou dans le Ciel,

ou dans le Saint Sacrement , ou proche de nous qui nous regarde , ou dans quelque Myſtere de ſa vie qui ſoit plus conforme au ſujet que nous méditons , ou qui nous donne plus de devotion.

3. Le conſiderer preſent en nous mêmes , nous offrant la grace pour bien prier.

*Comment ſe doit faire l'Invocation ?*

Elle ſe doit faire par une courte priere adreſſée à Dieu , & ſi on veut par l'entremiſe de la ſainte Vierge , ou de quelque Saint , pour obtenir la grace de faire cette Oraison en la maniere & pour la fin qu'il luy plaira.

*Comment ſe doit faire la propoſition du ſujet ?*

Elle ſe doit faire par une représentation en gros de tout ce que l'on a préparé pour l'Oraison , c'eſt - à - dire , des conſiderations , des affections & des réſolutions principales qu'on y doit prendre.

### I I. Partie de l'Oraison.

*En quoy conſiſte la ſeconde partie de l'Oraison ?*

Elle conſiſte en trois choſes principales , aux conſiderations de l'entendement , aux affections & aux réſolutions de la volonté.

*Comment ſe doivent faire les conſiderations ?*

Ces conſiderations ſe doivent faire diſverſement ſuivant les differens ſujets que l'on traite , qui ſe rapportent d'ordinaire à trois.

I. Aux Myſteres de la vie ou de la mort de Nôtre-Seigneur.

## 2. Aux vices ou aux vertus.

Et en 3. lieu aux maximes chrétiennes.

*Comment faut-il faire les considerations quand on medite sur les Mysteres ?*

Il faut considerer les circonstances qui devancent , qui accompagnent, ou qui suivent ce mystere , suivant ce petit vers.

*Quis , quid , ubi , quibus auxiliis , cur quomodo , quando.*

*D'où doivent être tirées les considerations des vices ou des vertus ?*

Si c'est une vertu , de l'utilité, de l'honnêteté , ou de la nécessité ; & au contraire si c'est un vice , de la laideur , difformité, & du dommage qu'il apporte , selon l'ordre des points qu'on se fera proposé.

*Comment faut il faire les considerations sur les maximes Chrétiennes ?*

Il faut tâcher de se convaincre puissamment l'esprit des verités qu'elle nous propose , fondées , ou sur leur certitude , ou sur leur excellence , ou sur la recommandation que N. Seigneur en a fait en l'Evangile ; sur la pratique qu'en ont fait les Saints , sur les suites qu'elles tirent après soy , les biens ou les maux qui en arrivent.

Il est à propos , quelque sujet qu'on puisse choisir , de faire la consideration en la personne de Nôtre-Seigneur , le regardant dans le mystere , pratiquant ou exhortant à cette vertu , prêchant contre tel vice , & le punissant , ou pratiquant le contraire , enseignant telle maxime , &c. La consideration de la vertu pratiquée & des circonstances , est plus efficace que

si on la consideroit dans la spéculation seulement, la vûe de Nôtre-Seigneur excite la ferveur, & porte à l'imitation.

*Quelle disposition est necessaire pour bien faire les considerations ?*

Il faut, après s'être proposé le sujet, choisir un état particulier conforme au sujet dans lequel vous vous teniez devant Nôtre Seigneur pendant tout le cours de l'Oraison. Par exemple, si vous meditez sur la résurrection du Lazare, la conversion de la Magdelaine, l'Aveugle né, &c. Il faut se regarder devant Nôtre-Seigneur comme étant ce Lazare au Sépulchre, cette Pêcheresse, cet Aveugle, ainsi on sera ordinairement dans l'état, ou de maladie, ou aveugle, ou mendiant, ou criminel, selon les divers sujets. Que s'il est question d'une vertu ou d'une maxime, l'état de discipline qui est general peut être utile, écoutant avec grand désir & grande docilité les maximes de Nôtre Seigneur par la fuite du vice ou la pratique de la vertu.

*Suffit-il que l'entendement ait découvert la verité par le moyen de ces considerations en la maniere susdite ?*

Non, parce qu'elles seroient sans fruit, si elles ne se faisoient par application à nous-mêmes.

*Comment est-ce qu'on peut considerer un Mystere par application à soy-même ?*

Il faut s'appliquer à reconnoître ce que Dieu désire de nous pour faire profit du mystere qui nous est proposé ce jour-là, s'examiner sur ce qu'on a fait jusqu'alors

pour se conformer à ce désir, les manquemens que l'on y a commis, & les moyens d'y remédier à l'avenir.

*Comment faut-il s'appliquer les considérations des vertus?*

En faisant réflexion sur les marques & sur les pratiques de celle que l'on médite, pour juger si on l'a, ou non, tâchant de reconnoître les obstacles & les empêchemens qui nous en éloignent, pour ensuite former les affections & les résolutions convenables.

Et tout au contraire des vices.

*Comment enfin peut-on s'appliquer la considération d'une maxime chrétienne?*

La première chose après que l'on s'est puissamment convaincu l'esprit, c'est de regarder depuis quel tems nous la connoissons, comme nous l'avons mis en pratique, les effets qu'elle a produit, ou qu'elle étoit capable de produire en nous, l'estime que nous en avons fait, & que nous en faisons encore à présent, ce qui nous empêche de l'estimer & de la pratiquer comme il faut, & ce qui est à faire à l'avenir pour la rendre efficace, à l'exemple de N. Seigneur & des Saints.

*Quels sont les empêchemens principaux à la considération & au raisonnement dans l'Oraison.*

Le premier, c'est l'ignorance des choses qui peuvent servir pour s'entretenir & discourir sur le sujet que l'on s'est proposé.

2. La distraction qui naît pour l'ordinaire du manquement de préparation, de lumière, ou du défaut, principalement

d'une foy vive de la presence de Dieu.

*Quel est le remede à l'ignorance ?*

C'est de lire posément, ou du moins entendre avec attention la lecture de la méditation.

*Quel est le remede de la distraction ?*

Le 1. c'est d'avoir bien auparavant digéré son sujet.

2. Apporter une veille paisible sur foy pour ne point s'égarer, & sur tout la memoire de la presence de Dieu, qu'il est bon de rafraichir souvent dans le cours de l'Oraison, comme le moyen le plus puissant que nous avons.

*Quand il y a plusieurs considerations, est-il necessaire de les faire toutes ?*

Nenny, régulièrement parlant, car il vaut mieux s'arrêter à celle qui touche le plus, & où l'on trouve du goût davantage.

*Faut-il long-tems s'arrêter aux considerations, aux discours & aux raisonnemens dans l'Oraison ?*

Nenny, mais seulement autant qu'il est necessaire pour échauffer la volonté, & pour produire les affections où toutes les connoissances doivent tendre & aboutir, & où tout le profit consiste.

*Qu'est-ce que l'on entend par les affections de la volonté ?*

Les affections ne sont autre chose que certains bons mouvemens que la volonté ( ensuite de ces considerations, & aydé de la grace du S. Esprit ) produit à l'égard des objets & des verités que l'entendement lui propose, qui tous se peuvent rapporter

rapporter à l'amour & à la haine qui sont les sources de toutes les autres affections.

*Qu'y a-t'il à observer touchant les affections ?*

Il faut les demander à Jesus-Christ, comme à celui qui est la source de toute sainte affection, nous abandonnant à luy, afin qu'il échauffe nôtre cœur, & qu'il pratique en nous & par nous, l'amour, la soumission, la reconnoissance, la détestation du peché, & autres selon ses desseins adorables.

*Quelles sont les affections plus ordinaires qu'on doit produire dans l'Oraison ?*

Celles qui sont plus conformes au sujet, ou qui reviennent davantage à l'état & à la vie que l'on mène, mais entre toutes les affections il y en a six, qui ordinairement se doivent pratiquer, sçavoir 1. l'adoration. 2. l'amour. 3. le remerciement. 4. la contrition. 5. l'offrande. 6. la demande.

Adoration de la verité connue, ou de Jesus-Christ prêchant, ou pratiquant telle verité, ou vertu, condamnant tel vice, &c.

Amour de la bonté de Jesus Christ, qui nous donne la grace de connoître le bien pour l'aimer, & le mal pour le détester.

Remerciement de ce bienfait, nonobstant nos ingrattitudes passées & présentes.

Réflexion sur nous, pour voir l'état de nôtre ame à l'égard de telle verité, vertu, vice, &c. Ce qui servira pour entrer dans la confusion de nous mêmes, & détestation de nos désordres.

B

Offrande à Jesus-Christ & abandon de nous-mêmes pour avoir part à son esprit, & pratiquer telles & telles résolutions. Demande de la grace pour les exécuter, disant souvent, *Deus in adiutorium meum intende.*

*Est-il nécessaire d'attendre qu'on ait considéré tous les points pour produire les affections ?*

Nenny, car d'abord que l'esprit est convaincu de la vérité que l'on s'est proposée, & que la volonté connoit suffisamment, pour en tirer du fruit, il faut passer aux affections, & s'y arrêter aussi long-tems comme l'esprit de Dieu nous en donnera de goût, & que nous nous y sentirons attirés par l'effort de sa grace.

*Après les affections, qu'est-ce que la volonté doit faire ?*

Elle doit incontinent produire quelque résolution plus conforme au sujet & à ses besoins particuliers, & qui est le principal fruit des méditations.

*Qu'est-ce que Résolution ?*

Résolution est un propos déterminé, & un dessein que l'on forme dans l'Oraison pour polir ses mœurs, pour corriger quelque défaut, ou pour pratiquer quelque vertu.

*Que faut-il observer pour former ces Résolutions ?*

1. Qu'elles soient particularisées par les actions, occasions, moyens qui se rencontreront, non dans un an, ou un mois, mais le iour même, selon les rencontres qu'on prévoit, & les chûtes auxquelles

on est plus sujet, selon le vice prédominant, comme de superbe, de colere, d'amour propre, d'indevotion, paresse, ou autres, par tels moyens, spécifiant les actions, paroles & circonstances à observer, pour éviter le vice, & pratiquer la vertu contraire, sur laquelle il faut toujours, ou au moins ordinairement former ses résolutions.

2. Que les résolutions se portent à faire nombre d'actes intérieurs de cette vertu, lesquels il faut déterminer & multiplier, sans toutefois y bander par trop son esprit pour ne manquer à un seul. Et aux actes extérieurs, selon les occasions qu'on prévoit se devoir présenter, sans en négliger une seule, s'il est possible. Et de la fidélité à l'exécution, en faire un point principal de l'examen.

3. Que les résolutions se fassent avec une très-grande méfiance de soy-même, & entiere confiance en Dieu.

4. Qu'on se propose de les réitérer, du moins une ou deux fois le jour, & à la sainte Messe, & à l'examen du midy.

### III. Partie de l'Oraison.

*En quoy consiste la dernière partie de l'Oraison?*

En trois petits actes qui en font la conclusion, sçavoir, le remerciement, l'offrande & la demande, que d'autres appellent Colloque.

*De quoy devons-nous remercier Dieu?*

Des bonnes pensées, des bonnes affec-

tions, & des résolutions qu'il nous a fait produire.

*Qu'est-ce que nous luy devons offrir ?*

Il faut luy faire offre des mêmes choses qu'il nous y a données.

*Que faut-il luy demander ?*

Qu'il luy plaise par sa grace rendre nos résolutions efficaces, & nous donner la force de les mettre en exécution, apportant pour motif qu'il a de nous exaucer, sa bonté, sa puissance, les merites de Nôtre-Seigneur, ses promesses ou ses commandemens, les merites & les intercessions de la sainte Vierge, de nôtre bon Ange, de nôtre Patron, ou des Saints auxquels nous avons plus de devotion, & principalement nôtre misere, impuissance, & foiblesse extrême.

*Ne peut-on pas demander encore autre chose en l'Oraison ?*

Oüy, comme la conversion de quelque Pecheur endurcy, le soulagement aux nécessités publiques, les besoins particuliers de nous ou de nôtre prochain, & semblables.

*Qu'est-ce que c'est que le Colloque que quelques-uns mettent au lieu de la conclusion de l'Oraison ?*

Le Colloque est un certain entretien de l'ame avec Dieu, avec les Anges, les Saints, ou bien avec nous-mêmes.

*Ne peut-on pas entremêler aussi semblables Colloques dans le corps de l'Oraison ?*

Oüy, quand l'occasion s'en presente, tout ainsi comme des demandes, de remerciemens, & des offrandes qui se peu-

vent faire par forme d'affections, sans qu'il soit toujours besoin de les réserver à la fin.

*Que faut-il faire après l'Oraison ?*

Trois choses.

La 1. une petite revûë & un brief exercice de l'Oraison, pour voir comme elle s'est passée, les fautes que nous y avons commises, & les sources d'où elles sont venuës, afin d'y mettre ordre, les sentimens pieux que nous y avons reçû, pour en remercier Dieu, & les bons propos que nous y avons fait.

La 2. est de les mettre en exécution, qui est toute la fin & le fruit de l'Oraison, & pour le faire plus facilement.

La 3. c'est de faire réflexion durant le jour sur la plus forte pensée & celle qui nous a le plus touché dans l'Oraison, que le Bienheureux Evêque de Genève appelloit le Bouquet spirituel.

*Quel doit être le but & la fin principale de l'Oraison, & où doivent aboutir toutes les affections & les résolutions que l'on y doit produire ?*

A trois ou quatre choses principales, sçavoir, à la mortification & abnegation de soy même. A l'extirpation des vices, & de toutes sortes de pechés grands & petits. A l'acquisition & à la pratique des vertus. A l'union & l'amour souverain de Dieu, & une entiere volonté de luy plaire.

*S'il arrive que l'Oraison ne succede pas comme nous souhaiterions, & que nous n'y sentions aucun goût ?*

Il ne faut jamais pourtant se décourager, mais continuer avec perseverance,

& être également content dans la désolation, la secheresse ou l'aridité, auant que dans la consolation; & quoi qu'il arrive, tenir toujours à grand honneur de demeurer en la presence de Dieu.

*Dans quel esprit faut-il se presenter à l'Oraison?*

Il faut y venir dans la persuasion des verités suivantes.

1. Que l'Oraison n'est pas une œuvre de nôtre esprit & de nos forces, mais un don de Dieu & un ouvrage de son Saint Esprit.

2. Que nous ne meritons aucunement cette grace & don d'Oraison, qui est le partage des plus fidèles Serviteurs de Dieu, & partant qu'il s'y faut disposer par une fidelité aux graccs que Dieu nous fait, & par la priere ou demande que nous en faisons.

3. Que quand nous prions nous sommes devant Dieu infiniment plus miserables & plus disetteux, que les plus abandonnés mendians devant les Grands de la terre, & que l'Oraison devant Dieu doit être assortie des soumissions & autres circonstances que le mendiant observe en demandant l'aumône, ou la grace pour un crime de Leze-Majesté. il reconnoît & avoüe sa pauvreté en comparaison du riche à qui il s'adresse, il luy rend des soumissions & des respects très-grands, il l'aime dans l'esperance qu'il le foulagera; s'il en a déjà reçu assistance, il le remercie; s'il a abusé de sa bonté & de ses bienfaits, il luy en demande pardon, il s'offre à le

servir en toute occasion , & luy demande la faveur d'être employé à cet effet. Ainsi en faut-il faire dans l'Oraison.



## DE L'EXAMEN.

---

### *Second Exercice.*

**C**ombien de sortes d'Examen y a-t'il ?  
De deux sortes. General & particulier.

*Qu'est-ce que l'Examen general ?*

C'est celuy qui se fait de toute la journée le soir avant que de se coucher.

*Comment est-ce qu'il le faut faire ?*

Pour bien faire cet Examen il faut y observer cinq choses.

1. Remercier Dieu des bienfaits generaux & particuliers reçûs de luy en toute nôtre vie , & principalement en cette journée , & du bien qu'on y a fait par sa grace , & des maux dont il nous a délivré.

2. Luy demander la lumiere pour nous bien connoître , & ne nous flatter pas dans nos pechés.

3. Considerer en quoy on l'a offensé , s'arrêtant aux fautes plus grièves & celles auxquelles on est plus enclin.

4. En demander pardon à Dieu avec douleur & détestation.

5. Proposer absolument & efficacement de s'en amender,

*Comment peut-on venir en connoissance des pechés commis en la journée, & quel ordre faut-il tenir dans cette discussion que nous devons faire de nous-mêmes tous les jours, & lors principalement que l'on va à Confesse ?*

Il y a différentes façons de le faire.

La 1. est de diviser la journée en diverses parties, & les considérer l'une après l'autre, voyant les lieux où l'on a été, l'occupation qu'on y a eue, les personnes que l'on a fréquentées.

La 2. est de considérer les pechés commis contre Dieu en la Messe, en l'Oraison, en nos Fonctions Ecclesiastiques, en l'impureté de nos intentions; contre le prochain, soit supérieur, soit égal, soit inférieur; contre soy-même, par vanité, jactance, hypocrisie, opiniâtreté, mensonge, &c.

La 3. examiner les pensées, les paroles, & les œuvres.

*Faut-il se contenter d'examiner seulement les actions qui d'elles-mêmes sont mauvaises ?*

Nenny, mais encore celles qui nous semblent les meilleures, parce qu'elles peuvent être infectées par l'impureté d'intentions & autres circonstances, & que Dieu luy-même en fera un rigoureux examen.

*Cum accepero tempus, ego justitias judicabo.*

*Comment est-ce que l'on peut s'exciter au regret d'avoir offensé Dieu ?*

En considerant d'un côté sa grandeur & sa bonté infinie, & de l'autre côté nôtre bassesse, nôtre malice, & nôtre ingratitude extrême, ou bien en considerant la Mort & Passion de N. Seigneur, dont nos pechés ont été la cause, la perte que nous faisons par le peché, & les malheurs auxquels il nous engage.

*Quelles qualités doit avoir cette douleur pour être veritable?*

Quatre. 1. Qu'elle soit souveraine.

2. Qu'elle soit intérieure.

3. Universelle.

4. Surnaturelle.

*Que faut-il faire pour rendre le bon propos efficace?*

1. C'est de s'imposer quelque petite penitence, comme dire quelques *Pater*, baiser la terre, ou semblables pour s'en souvenir.

2. Le renouveler souvent, principalement à l'égard des pechés auxquels nous sommes plus enclins, & ce dans le tems de l'Oraison, le soir & le matin.

3. Prévoir les difficultés qui pourroient s'opposer à l'exécution de ces bonnes résolutions, pour demander à Dieu la force & le courage de les surmonter.

*Sur quelle partie de l'examen faut-il davantage s'arrêter?*

C'est sur la douleur & le ferme propos de s'amender.

*Que dire à ceux qui ne trouvent rien dans leur examen?*

C'est un mal qui ne peut arriver que par faute de lumière ou d'application d'esprit,

y ayant six choses pour occuper toujours dans l'Examen les plus parfaits.

*Quelles sont ces six choses ?*

La 1. c'est de considerer les racines de nos defauts , manquemens , & imperfections.

La 2. voir les remedes qu'on y peut apporter.

La 3. distinguer les vrayes & solides vertus de celles qui ne sont que vertus en apparence.

La 4. épplucher en toutes nos œuvres les intentions & motifs qui nous portent , & quelles sont les affections qui pour-lors régentent nôtre ame.

La 5. voir ce qui manque de perfection aux bonnes œuvres que nous faisons , & comme on les pourroit faire avec plus d'accomplissement.

La 6. comparer nos gains , nos pertes, nos avancemens & désavancemens en matiere de vertu.

*Qu'est-ce que l'Examen particulier ?*

C'est une petite revûë qui se fait une ou plusieurs fois le jour , sur quelque vice ou imperfection dont on se peut corriger , ou sur quelque vertu que l'on veut acquérir.

*Que faut-il observer pour le bien faire ?*

Trois choses. 1. Demander la grace à Nôtre-Seigneur de se ressouvenir combien de fois on est tombé en ce defaut dont on se veut corriger , ou combien on a laissé échapper de fois l'occasion de pratiquer la vertu que l'on s'est proposée.

2. En demander compte à son ame , & marquer , autang de points dans un petit

cabier qu'on y aura manqué de fois.

3. En demander pardon à Dieu , & proposer de s'en garder le reste de la journée, avec injonction de quelque pénitence.

*Quels sont les vices ou les vertus que nous devons entreprendre, particulièrement d'extirper, ou d'acquérir par cet Examen ?*

Entre les vices il faut choisir ceux qui sont plus dangereux , ou qui emportent quelque scandale avec soy , quand ils ne feroient pas des plus griefs , ou qui sont la source de plusieurs autres.

Entre les vertus celles qui sont plus étenduës , & qui sont plus conformes à nôtre condition , en quoy le plus sûr après tout, est de s'en rapporter à son Directeur.

*Quels sont les moyens de bien faire cet Examen , & en tirer le fruit que l'on prétend ?*

Le 1. c'est de n'entreprendre jamais qu'un vice ou une vertu à la fois , & ne la quitter pas qu'on n'en soit venu en quelque façon le Maître.

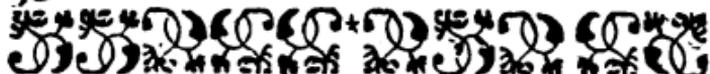
Le 2. c'est de ne les prendre pas selon toute leur étenduë , mais les diviser en diverses parties & degrés.

Le 3. confronter l'Examen du soir avec celui du matin , celui d'aujourd'huy avec celui d'hier . & la semaine présente avec la semaine passée.

*Quel est le tems le plus commode pour faire cet Examen ?*

C'est devant ou après midy.





## DE LA LECTURE spirituelle, & du choix des Livres que doivent faire les Ecclesiastiques.

---

### *Troisième Exercice.*

**Q**uels sont les Livres que doivent choisir les Ecclesiastiques pour la lecture spirituelle ?

Après l'Écriture Sainte, & surtout le Nouveau Testament, les Livres les plus à conseiller aux Ecclesiastiques, sont ceux qui regardent leur Profession, tels que sont le Pastoral de S. Gregoire, divers Traités de S. Bernard, S. Chrysostome de *Sacerdotio*, Molins de l'instruction des Prêtres, le Livre de Monsieur le Cardinal de la Rochefoucault de l'Etat Ecclesiastique, Gerson, Grenade ; *septem tubæ Orbis Christiani*, imprimé depuis peu, S. Denys de la Hierarchie, les Statuts Synodaux & autres Ouvrages Ecclesiastiques de Monseigneur l'Évêque de Grasse, les œuvres du Pere Saint Jure.

*Quelle est la maniere de lire l'Écriture Sainte pour en tirer profit ?*

C'est d'avoir une grande estime & un

*De la lecture spirituelle.* 37

profond respect vers ces divines paroles, les considerant comme autant d'oracles d'infailible verité.

2. Ne la lire jamais avec un esprit de curiosité ou de subtilité, mais dans la simplicité de la Foy.

3. N'en faire pas seulement un étude pour se rendre plus sçavant, mais principalement pour en devenir meilleur, & conformer nôtre vie aux régles qu'elle nous donne.

*Que faut-il observer devant la lecture spirituelle pour la bien faire ?*

Faut au commencement élever son esprit à Dieu, & renoncer à toute curiosité, prendre le livre comme une lettre envoyée du Ciel, disant telles ou semblables paroles. *Loquere Domine, quia audit servus tuus, servus tuus sum ego, da mihi intellectum, ut sciam testimonia tua.*

ou, *Inclina cor meum in verba oris tui, fluat ut ros eloquium tuum.*

ou, *Sonet vox tua in auribus meis Domine, ut quæ adimplenda sunt, videam, & adimplenda quæ videre convalescam.*

*Beatus quem tu erudieris Domine, & de lege tua docueris eum, Domine doceme facere voluntatem tuam*, ou bien entrant dans les sentimens d'adoration & d'union à Nôtre Seigneur comme à la Sapience éternelle, dire, *Dignus es Domine aperire librum & solvere signacula ejus.*

*Que faut-il observer pendant la lecture ?*  
Il faut la faire avec attention, goûtant & s'appliquant ce qu'on lit, & formant de fois à autre quelque affection de ré-

38: *De la lecture spirituelle.*  
mercement, de désir, & semblables. Par exemple, si on trouve quelque belle sentence, comme celle-cy, *Discite à me quia mitis sum & humilis corde.* Il faut adorer cette vérité, remarquer l'état de nôtre ame là-dessus, & dire en soy-même, suis-je en état de pratiquer ces paroles? comment est-ce que je m'étudie d'imiter l'humilité de Nôtre-Seigneur? en fais-je des actes en telles & telles occasions qui se presentent tous les jours? comment est-ce que je m'y comporte? qu'est-ce qui empêche que je ne la pratique? & là-dessus se confondre, & demander pardon à Nôtre-Seigneur, & proposer de l'imiter en ces occasions que nous avons prévûes, se donnant à luy pour cela.

*Que faut-il faire après la lecture spirituelle?*

1. Il faut remercier Nôtre-Seigneur des bons sentimens qu'il nous y a donné, disant pour cela, par exemple, *Pater, Ave,* ou quelque autre priere.

2. Tâcher pendant le jour de se remettre souvent en memoite la vérité qui nous aura la plus touchée, & sur laquelle nous aurons fait quelque résolution, qui pour l'ordinaire doit être sur la vertu entreprise.

*Quelle règle faut-il prendre pour la lecture spirituelle?*

La 1. c'est d'y employer tous les jours quelque espace de tems proportionné à ses occupations.

La 2. ne changer pas aisément de livre, mais quand on en a choisi un bon, s'y tenir tant qu'on y trouvera à apprendre.

La 3. ne se soucier pas tant de lire beaucoup, comme de faire du profit de sa lecture.

\*\*\*|\*\*\*:\*\*\*

## DE L'OFFICE DIVIN.

---

### *Quatrième Exercice.*

**Q**U'est-ce que l'Office Divin, ou les Heures Canoniales, qu'on appelle le Breviaire ?

Le Breviaire, à proprement parler, est une Priere & Oraïson publique, ou bien un abrégé de tout ce qu'il y a de plus beau & de plus choisi dans les Livres de l'Écriture Sainte, de plus remarquable dans les écrits des Peres, & de plus instructif dans la vie des Saints, instituée de l'Église pour être récitée par ses Ministres, à certaines heures du jour & de la nuit, afin de rendre à sa Divine Majesté l'honneur qui luy est dû, & de la sanctifier elle-même par ce moyen.

*Quelles sont les dispositions nécessaires pour réciter l'Office Divin ?*

Ces dispositions sont de trois sortes. Les unes qui devancent, les autres qui accompagnent, & les autres qui suivent.

*Quelles sont les dispositions précédentes ?*

Il y en a de deux sortes, les unes extérieures, & les autres intérieures.

40 *De l'Office Divin.*

*Quelles sont les dispositions extérieures ?*

Ce sont celles qui regardent le tems , le lieu , la posture , & la préparation qu'on doit faire du Breviaire.

*En quel tems & à quelles heures faut-il dire le Breviaire ?*

Il faut le dire aux tems & aux heures déterminées de l'Eglise autant qu'il est possible.

*Quel lieu faut-il choisir quand on le dit en son particulier ?*

En lieu qui soit secret & recueilly , suivant le Précepte de Nôtre-Seigneur , pour obvier aux distractions , préférant néanmoins l'Eglise autant qu'on peut à tous les autres.

*Quelle posture faut-il tenir ?*

La posture la plus seante , & qui aide davantage à la recollection , est d'être à genoux , encore que l'on puisse réciter debout , ou quelquefois par nécessité en marchant.

*En quoy consiste la préparation qu'on doit faire du Breviaire ?*

Elle consiste à prévoir l'Office , c'est à dire , le Pseaumes , les Leçons , les Antiennes , les Memoires , les concurrences ou occurrences des Fêtes , & autres choses qui se trouvent en la disposition du Breviaire , mettant les signets où il faut.

*Quelles sont les dispositions intérieures qui doivent preceder ?*

La 1. c'est la pureté de conscience qu'il faut toujours procurer par un acte de contrition préalable.

La 2. le recueillement , qui consiste à re-

trancher tous les soins & les occupations superflus, ou les passions, affections trop violentes, même à l'égard des objets qui de soy sont bons, comme l'étude, les conférences, & semblables, dont il faut en ce tems-là bannir la pensée, & s'établir fortement en la présence de Dieu.

La 3. est l'intention, c'est à dire la fin tant generale que particuliere, que l'on se doit proposer dans la récitation de son Breviaire.

*Quelle est l'intention generale que l'on se doit proposer en disant son Breviaire ?*

C'est de louer Dieu comme personne publique, au nom de toute l'Eglise, & comme Ambassadeur député de sa part, le remercier pour satisfaire pour nos péchés, & tous ceux du Peuple, & luy demander les choses necessaires pour toutes les créatures, suivant le dessein qu'a eu l'Eglise en l'instituant.

*Est-il necessaire d'avoir intention absolument de prier & de parler à Dieu en récitant son Breviaire ?*

Oüy, sinon actuelle, au moins virtuelle, car qui prendroit son Breviaire, & liroit tous les Pseaumes & Oraisons qui y sont par entretien, curiosité, ou étude, ne prieroit pas, & ainsi ne satisferoit pas à son devoir.

*Quelles sont les fins particulieres que l'on se peut proposer, outre les fins generales ?*

Cela dépend de la liberté & de la dévotion d'un chacun ; les uns pour honorer les divers tourmens que Nôtre-Seigneur a enduré en sa Passion, suivant ces petits vers.

42 De l'Office Divin.

*Maturina ligat Christum , qui crimina solvit.*

*Prima replet sputis , causam dat Tertia mortis.*

*Sexta Cruci nescit , latus ejus Nona cruentat.*

*Vespera deponit , tumulto Completa reponit.*

Les autres pour remercier Dieu de quelque bienfait particulier ; les autres pour leurs propres besoins , ou ceux de leurs amis , vivans ou trépassés.

Le moyen de se recueillir & de diriger son intention , avant de commencer son Breviaire ?

1. C'est de prendre quelque petit espace de tems , comme d'un Ave , pour se vuider de toute autre pensée , pour cela ne songer à rien du tout s'il se peut.

2. Faites toujourns cette petite Priere auparavant avec attention d'esprit & application au sens des paroles : *Aperi Domine os meum ad benedicendum Nomen sanctum tuum , munda quoque cor meum ab immundis , vanis & noxiis cogitationibus , intellectum illumina , affectum inflamma , ut dignè , attentè ac devotè hoc Officium recitare valeam , & exaudiri merear ante conspectum Divinæ Majestatis tuæ. Per Christum Dominum nostrum. Amen.*

*Domine in unione divinæ illius intentionis quâ ipse in terris laudes Deo persolvisti , has tibi horas persolve.*

Quelles sont les dispositions qui doivent accompagner la récitation du Breviaire ?

3. Principales. La reverence, l'attention & la dévotion.

*En quoy consiste cette reverence ?*

En une grande modestie intérieure & extérieure, s'imaginant être devant son Dieu, son Seigneur & son Juge, professant toutes les paroles sans interruption, suivant les autres, si l'on est au Chœur, gardant la Méditation, & autres Ceremonies qui s'y observent, n'entreprenant un verset sur l'autre, & lisant pour l'ordinaire dans le Breviaire les choses même que nous sçavons par memoire.

*Qu'est-ce que l'attention ?*

Ce n'est autre chose qu'une application de l'entendement à l'Oraison présente, à l'exclusion de toute autre pensée, laquelle est ordinairement d'autant plus parfaite, que la fin de la volonté est noble & relevée.

*Combien y a-t'il de sorte d'attention ?*

De trois sortes.

La premiere est superficielle, quand on s'applique à bien prononcer les paroles, sans rien ômettre de ce qui est prescrit.

La 2. quand on s'applique à considerer les sens des paroles à mesure qu'on les prononce, & que l'on tâche d'y conformer ses affections.

La 3. est spirituelle, par laquelle on envisage Dieu present, ou que l'on s'attache au sens mystique des Pseaumes, ou à quelques autres Mysteres qui nous excitent à l'amour de Dieu.

*Laquelle de ces trois attentions devons nous avoir pour satisfaire à nôtre obligation ?*

#### 44 De l'Office Divin.

Parlant à la rigueur, les Docteurs estiment que la première est suffisante pour exempter de péché mortel, & même de péché veniel en certains cas, comme de maladie, lassitude, ou semblable; mais que le meilleur & le plus certain est d'avoir la seconde, parce que cette première est toujours dangereuse, & indigne d'une personne raisonnable & intelligente.

*Qu'est-ce que la Dévotion?*

Ce n'est autre chose que l'affection tendre de la volonté, qui savoure les mystères, ou autre bonne pensée que l'entendement lui propose.

*D'où la Dévotion prend-elle son origine?*

Saint Thomas dit que la Dévotion a coutume de naître de deux chefs: A sçavoir, de la considération de nôtre néant, d'un côté qui nous fait entrer dans des sentimens de bassesse, de confusion, d'humilité, de mortification, de Penitence; & de la considération d'autre part, des perfections & de la grandeur de Dieu, d'où naissent les affections: les louanges, la glorification, les actes d'offrandes, de réignation, & semblables.

*Y a-t'il obligation de réciter l'Office Divin avec attention?*

Oüi, sur peine de péché, & selon quelques-uns de restitution aux Beneficiers, parce que l'Eglise le commande en vertu d'obédience. *Distinctè præcipientes in virtute obedientiæ, ut Divinum Officium nocturnum pariter & diurnum, quantum eis dederit Deus, studiosè celebrent pariter & devotè.*

*De l'Office Divin.* 45

*Les moyens de procurer l'attention & la devotion en récitant l'Office Divin ?*

Le 1. c'est de s'étudier à entendre les parties desquelles est composé le Breviaire, lisant à ce sujet quelque bon Interprète sur les Pseaumes, & les méditant souvent.

Le 2. c'est de se mettre toujours auparavant que de commencer en la presence de Dieu, & là renouveler de tems en tems, principalement toutes les fois qu'on dit le *Pater*, *Deus in adjutorium*, *Gloria Patri*, ou qu'on se découvre, qu'on fait le Signe de la Croix.

*Que faut-il faire après la récitation de l'Office Divin ?*

1. Remercier Dieu de l'honneur qu'il nous a fait de nous admettre à son Audience.

2. Faire une petite revûë de la façon que nous l'avons dit.

3. Luy demander pardon des manquemens que nous y avons commis, & pour cela dire avec esprit l'Oraison suivante.

---

Quam Orationem devotè recitantibus Leo X. Papa defectus, & culpas in Officio persolvendo ex humana fragilitate contractas, indulgit.

**S** Ac osanctæ atque individuæ Trinitati, Crucifixi Domini N. Jesu Christi Hu-

## 46 De l'Office Divin.

manitati, Beatiſſimæ ac Glorioſiſſimæ V. Mariæ ſœcunditati atque integritati, omnium Sanctorum univerſitati, ſit ſempiterni laus, honor, virtus & gloria ab omni creatura, nobiſque remiſſio omnium peccatorum. Per infinita ſæcula ſæculorum.

Et beata viscera Mariæ Virginis quæ portaverunt æterni Patris Filium. Et beata ubera quæ lactaverunt Chriſtum Dcminum.



## DE LA MANIERE de ſe bien confeſſer.

---

### Cinquième Exercice.

**C**ombien de choſes ſont neceſſaires pour faire une bonne Confeſſion ?

Cinq, l'examen, la douleur, le bon propos, la déclaration de ſes pechés, & la ſatisfaction.

*Qu'eſt-ce que l'Examen ?*

C'eſt une revûe qu'on fait ſur ſa vie paſſée, pour ſe remettre en memoire les pechés qu'on a commis depuis ſa dernière Confeſſion.

*Quels ſont les principaux points d'Examen auxquels doivent s'arrêter particulièrement les Eccleſiaſtiques vivans dans un Seminaire ?*

*De la man. de se bien confess. 47*

Le 1. est la pureté d'intention. 2. La vertu à pratiquer. 3. L'employ du tems. 4. Modestie, bon exemple. 5. La Messe, l'Office Divin 6. La fidelité aux inspirations. 7. Le profit des lectures spirituelles. 8. Les résolutions de la méditation. 9. La conversation. 10. La ponctualité au régleme. 11. L'ômission des bonnes œuvres. 12. La mortification des sens.

*Que faut-il faire pour bien faire ces Examen ?*

1. Congedier toute autre affaire, se retirer, ou dans son cabinet, ou dans l'Eglise, & là prosterné en la presence de Dieu.

2. Demander son assistance pour les connoître par un *Veni Creator*, ou autre priere, & l'affection pour les détester.

3. Implorer le secours de la Sainte Vierge & nôtre bon Ange pour ce sujet.

*Faut-il beaucoup de tems pour cet Examen ?*

Nenny, pour ceux qui vont souvent à Confesse, & qui font l'Examen tous les iours.

*Comment peut-on s'exciter au regret d'avoir offensé Dieu ?*

En considerant d'un côté sa grandeur & sa bonté infinie, & de l'autre côté nôtre bassesse, nôtre malice, & nôtre ingratitude extrême; ou bien en considerant la Mort & Passion de N. Seigneur, dont nos pechés ont été la cause, la perte que nous faisons par le pechié, & les malheurs auxquels il nous engage.

*Quels sont les motifs generaux qui*

*peuvent nous porter à cette douleur ?*

A cause que c'est Nôtre Seigneur, Nôtre Dieu, Nôtre Pere, Nôtre Epoux, Nôtre Sauveur, & Nôtre Tout, que nous avons offensé après tant de benefices reçûs, à qui nous avons été si infidèles, & manqué si lâchement de parole.

*Quels sont les motifs particuliers pour les Ecclesiastiques ?*

1. *La sainteté de leur étar.* Sancti estote, quia ego sanctus sum. Estote perfecti sicut Pater vester cœlestis. Nisi abundaverit justitia vestra plusquam Scribarum & Phariseorum, non intrabitis in Regnum Cœlorum.

2. *La rigueur des Jugemens de Dieu à leur égard.* In terra Sanctorum iniqua gessit, non videbit gloriam Dei. Exiguo, co. ceditur miseri ordia : Potentes autem potenter tormenta patientur. Durissimum Judicium his qui præsumunt, fiet.

3. *Les graces particulieres qu'il leur a fait.* Quid est quod debui facere vineæ meæ, & non feci ? tu verò homo unanimis dux meus, & notus meus, qui simul dulces mecum capiebas cibos. Dico vobis amicis meis.

4. *Les menaces & les plaintes qu'il forme cont'e eux.* Filios exaltavi & enutri vi, ipsi autem spreverunt me : quid est quod dilectus meus in domo mea fecit scelera ? Ecce ego projiciam super vultum vestrum sterco solemnitatum vestrarum. Propterea dedi vos contemptibiles & humiles omnibus Populis.

5. *Le scandale que causent leurs pechés.*

Væ

Væ ei per quem scandalum venit, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, & demergatur in profundum maris. Odor mortis in mortem.

6. *La difficulté de se convertir quand une fois ils sont licentiés.* Si peccaverit vir in virum, placari ei potest Deus; si verò in Deum peccaverit, quis orabit pro eo? Terra super se venientem sapè bibens imbrem, & non ferens fructum, reproba est. Vos estis sal terræ, quod si sal evanuerit ad nihilum valet nisi ut mitatur foras, &c. Quis videt Clericum citò pœnitentem? *S. Chrysostome.*

7. *Le deshonneur enfin qu'ils causent à l'Eglise.* Per vos blasphematur Nomen Dei in gentibus. Vos inhonorastis me.

*Quelles qualités doit avoir cette douleur pour être véritable?*

Quatre. 1. Qu'elle soit souveraine.

2. Intérieure.

3. Universelle.

4. Surnaturelle.

*Que faut-il faire pour rendre le bon propos efficace?*

1. C'est de s'imposer quelque petite pénitence, comme dire quelques *Pater*, baiser la terre, ou semblables pour s'en souvenir.

2. Le renouveler souvent, principalement à l'égard des pechés auxquels nous sommes plus enclins, & ce dans le tems de l'Oraison le soir & le matin.

3. Prévoir les difficultés qui pourroient s'opposer à l'exécution de ces bonnes résolutions, pour demander à Dieu la force

& le courage de les surmonter.

4. Penſer aux moyens de ſe défaire de ſes pechés, & de ſes habitudes vicieufes, & propoſer de ſ'en ſervir, ou d'en demander au Confefſeur.

*Qu'eſt-ce que la Confefſion ?*

C'eſt une déclaration de tous ſes pechés faite au Prêtre pour en avoir l'abſolution.

*Quelles conditions ou qualités doit avoir cette déclaration de ſes pechés pour être bonne ?*

Trois principales. 1. Qu'elle ſoit entière, c'eſt à dire de tous les pechés mortels, quant au nombre & quant à l'eſpece, & même quant aux circonſtances, & des vérités ſ'il ſe peut.

2. Qu'elle ſe faſſe par forme d'accuſation, avec douleur, humilité & confuſion.

3. Qu'elle ſoit ſimple, c'eſt à dire, qu'elle ſe faſſe clairement, nettement & brièvement, ſans ſuperfluité de paroles, & ſans y rien dire qui ne ſoit neceſſaire.

*Si on n'a que des pechés veniels, ou qu'on ne remarque en ſoy que des manquemens, deſquels humainement parlant, on ne peut point ſ'amender, que faut-il faire ?*

De ces derniers il ne ſ'en faut point confefſer, mais pour les autres, parce qu'on a peine quelquefois à s'exciter au regret des pechés veniels pour n'en connoître pas la malice, il fait bon quand on ſ'en accuſe d'y ajouter toujours quelque peché de la vie paſſée.

*Dans quel eſprit faut-il ſ'approcher du Prêtre ?*

Comme si nous allions à Nôtre-Seigneur Jesus-Christ , parce que c'est luy-même en effet que nous avons offensé , & qui par le Prêtre , qui est son Vicaire , nous doit absoudre. C'est pourquoy il seroit bon de produire auparavant un acte de foy , touchant le pouvoir que Nôtre-Seigneur a donné aux Prêtres , & le remercier d'avoir institué ce Sacrement.

*Dans quel esprit faut-il recevoir la Pénitence ?*

Dans un esprit d'humilité , la jugeant toujours beaucoup moindre que nos pechés pour petits qu'ils soient , souhaitant si c'étoit la pratique d'être traités selon la rigueur des Canons , & se donnant à Dieu pour tirer de nous telle satisfaction qu'il lui plaira.

*Que faut-il faire au tems que le Prêtre nous donne l'Absolution ?*

S'exciter de nouveau à douleur , & au bon propos , afin de concourir actuellement avec luy à la rémission de nos pechés , & l'infusion de la grace , & la recevoir comme une goûte du Sang de Nôtre-Seigneur qui tombe sur nôtre ame , pour la laver & la nettoyer de ses fautes , le suppliant que s'il prévoit que nous devons plus jamais l'offenser, ny mortellement ny même veniellement , de propos délibéré , que les paroles sacramentelles nous servent plutôt d'un foudre pour nous écraser , que de vivre davantage , pour être jamais en sa disgrâce.

*Que reste-t'il à faire après la Confession de ses pechés & l'Absolution reçüe ?*

Trois choses. 1. Se mettre en la presence de Dieu, & là comme un Prodigue, ou une Magdelaine, étonné de la Bonté Divine, le remercier du bienfait qu'il a laissé à son Eglise, par le moyen du Sacrement de Penitence qui nous a été maintenant communiqué.

2. Renouveler le bon propos, proposant d'user de tels & tels moyens pour le rendre efficace, & demandant à cette fin l'aide de la grace de Dieu par les merites de Nôtre-Seigneur, Nôtre-Dame, Nôtre Ange Gardien, & autres.

3. Faire avec un esprit de repentance & d'humilité devant Dieu la Pénitence qui a été enjointe.

*Quelles régles doivent se prescrire les Ecclesiastiques pour l'usage du Sacrement de Pénitence ?*

S'ils sont Prêtres, au moins une fois toutes les semaines, hors les cas de nécessité extraordinaire, & les Clercs autant de fois qu'ils se disposent à la Sainte Communion.

*D'où vient qu'on voit si peu de fruit en la plupart des frequentes Confessions, & qu'au lieu d'en profiter on en tire quelquefois du dommage ?*

C'est à cause des manquemens qu'on y commet.

*Quels sont les manquemens plus ordinaires ?*

Il y en a trois principaux, les uns qui se commettent avant la Confession, les autres dans la Confession même, & les autres après qu'on s'est confessé.

*Quels sont ceux que l'on commet avans la Confession ?*

1. Lorsqu'on ne fait aucun Examen , ou qu'on le fait avec négligence , sans considérer le nombre , l'espece , les circonstances , sans rechercher la racine des pechés , des mauvaises habitudes , & sans demander lumiere à Dieu pour se connoître soy-même.

2. Lorsqu'en s'examinant on s'attache plus à chercher le nombre de ses pechés, qu'à en découvrir la malice & l'énormité, ce qui fait qu'on manque à la principale partie de la Pénitence, qui est la Contrition.

3. Quand on ne fait rien de sa part pour demander & obtenir de Dieu le don de Contrition , se contentant d'en lire dans quelques livres certains actes tout formés , ou d'avoir dit de bouche, mon Dieu je suis marry de vous avoir offensé.

4. Quand il n'y a point de volonté bien résolüe de ne plus retourner au peché , d'en éviter les occasions , de restituer le bien mal acquis , ou réparer l'honneur ravi à son prochain , & de se soumettre aux avis du Confesseur.

*Quels sont les manquemens qui se font dans la Confession ?*

1. Lorsque les Pénitens au lieu de dire leurs pechés racontent leurs miseres temporelles , & pour dire un peché racontent une histoire , qui disent qu'ils n'ont pas fait tel ou tel peché , ou qu'ils n'ont rien fait du tout , ou s'ils ont fait tel peché ils s'en confessent , ou qu'on ne peut qu'on

54. *De la maniere*  
n'offense Dieu. Ceux qui déguisent ou  
pallient leurs pechés.

2. Lorsqu'on déclare les pechés avec  
certaine formule ordinaire, disant tou-  
jours les mêmes choses, plutôt pour la dé-  
charge de la memoire qu'autrement, &  
avec des termes par lesquels on semble  
plûtôt s'excuser que s'accuser, ou bien lors-  
que par scrupule on s'attache par trop  
contre l'Ordonnance du Confesseur à vou-  
loir dire des circonstances superflües.

*Quels sont les défauts enfin que l'on  
commet après la Confession ?*

Lorsqu'on néglige les avis des Con-  
fesseurs, ou que l'on n'apporte aucun  
soin pour se corriger des fautes dont on  
se fera mille fois confessé, & se faire  
quitte des habitudes & des inclinations  
qui nous y sont des occasions prochaines,  
estimant tout cela fort leger.

*Quelles sont les vertus qu'on peut pra-  
tiquier en se confessant ?*

La Foy, l'Esperance, la Charité. l'Hu-  
milité, l'Obeïssance, la Justice & la Force,  
desquelles il faut tâcher de produire les  
actes autant de fois qu'on s'en approche  
pour en faire du profit.

*Les Clercs peuvent-ils se confesser avec  
le Surplis ?*

Non, ils le doivent ôter, d'autant que  
c'est un habit d'innocence; c'est pourquoy  
S. Charles le défend dans ses Constitutions,  
& luy le pratiquoit tout le premier, ne se  
confessant jamais qu'il n'ôtât son Rochet  
& conformément à cela quelques Statuts  
Synodaux l'ont aussi défendu, comme  
ceux de S. Malo.



## DE LA MANIERE de se bien communier.

---

### *Sixième Exercice.*

**Q**uelles sont les dispositions avec lesquelles il faut se préparer à la sainte Communion ?

Il y en a de trois sortes, les unes qui devancent, les autres qui accompagnent, & les autres qui suivent.

*Quelles sont les dispositions précédentes ?*

Il y en a encore de deux sortes, les unes prochaines, les autres éloignées.

Les éloignées sont deux.

1. Une souveraine netteté de cœur.
2. Une grande pureté d'intention.

*En quoy consiste cette pureté de cœur ?*

1. A se purger par une Confession préalable de tous les pechés mortels dont on a connoissance, à quoy l'on est absolument obligé.

2. A être exempt, même si faire se peut, des pechés veniels, au moins quant à l'attaché & à l'affection.

3. A congédier tout le soin des affaires temporelles, ou occupations extérieures, qui pourroient nous distraire, & nous empêcher de bien faire cette divine action, ce qui ne se peut mieux faire que

56 *De la maniere*

par une mortification de nos sens, & une récollection plus grande, évitant les paroles superflues, contentions, ris excessifs, curiosités, sensualités, & ce en l'honneur du Saint Sacrement, la veille & le jour principalement de la Communion, & faisant tous les exercices du long de la semaine, pour préparation à un si Divin Sacrement.

*En quoy consiste cette pureté d'intention ?*

A faire cette sainte action purement pour glorifier Dieu & sanctifier nos ames, pour plaire à N. Seigneur, pour correspondre à l'amour extrême qu'il nous témoigne en ce Divin Sacrement, pour être uny, identifié, & comme transformé en luy, & ne vivre plus qu'en luy.

*Ne peut-on pas encore se proposer d'autres fins dans la Sainte Communion ?*

Ouy, pourveu qu'elles soient subordonnées à celles-là, tels que sont, l'acquisition de quelque vertu, l'extirpation de quelque vice, la conversion des Pecheurs, l'établissement de la Foy, la délivrance ou le soulagement des Ames du Purgatoire, & quantité d'autres.

*Quelles sont les préparations prochaines ?*

Ce sont les actes intérieurs de différentes vertus, qu'il faut produire immédiatement devant que de communier, tels que sont les actes de foy, d'esperance, de désir, de contrition, d'humilité, de crainte, de tendresse, de confusion, d'amour, & semblables que le Saint Esprit lors nous suggerera.

*De quelles considerations peut-on se servir pour produire ces actes ?*

*de se bien communier.* 57

L'on peut considerer qui est ce qui vient, & qui doit entrer chez nous, sa grandeur, ses richesses, ses perfections, à quelle fin il y vient, les biens qu'il apporte avec foy, les étranges façons avec lesquelles il se donne à nous en ce Sacrement; & d'un autre côté regarder qui nous sommes à comparaison de luy, voir nôtre néant, nôtre misere, & nôtre ignorance, nos pechés, pour ensuite former les actes conformes à ces considerations.

*Quelles sont les dispositions qui doivent accompagner ?*

Les unes sont extérieures, comme une grande modestie, une propreté & netteté dans les habits; les autres intérieures qui ne sont autres que la devotion du cœur.

*En quoy consiste cette devotion du cœur ?*

A chasser toutes les distractions d'esprit à l'heure de la Communion pour se recueillir intérieurement, & se disposer par les actes principalement de foy, de contrition, d'humilité & d'amour à recevoir ce Divin Hôte.

*Les moyens d'entrer dans ces sentimens ?*

C'est de se servir de certaines affections couchées dans l'Écriture, tantôt usant des paroles de S. pierre; *Tu es Christus Filius Dei Vivi, tu mihi lavas pedes, exi à me Domine, quia homo peccator sum*: tantôt dire avec S. Thomas, *Dominus meus & Deus meus*: avec le Centurion, *Domine non sum dignus*: avec Sainte Elizabeth, *unde hoc mihi ut veniat Dominus meus ad me*: avec S. Jean-Baptiste, *non sum dignus solvere corrigiam calceamenti, tu*

*venis ad me* : avec Misphibozet , *quis ego sum ut respicias super canem mortuum similem mei* : ou bien d'autres tirés des Cantiques , comme sont : *quis mihi det , te fratrem meum ut inveniam te foris , & deosculer te , & nemo me despiciat , osculetur me osculo oris sui : dilectus meus mihi , & ego illi : exquirit te facies mea* : tantôt des paroles même de Nôtre-Seigneur , *Caro mea verè est cibus : qui manducat meam carnem in me manet , &c.*

Quand le Prêtre montre l'Hostie, que faut-il faire ?

Trois actes principalement , de foy , d'adoration & de désir de s'unir à luy.

Que faut-il faire après la sainte Communion ?

Il faut employer l'espace d'un quart d'heure au moins à remercier Nôtre-Seigneur de la grace qu'il nous a fait.

Comment se doit faire ce remerciement ?

Il se peut faire en diverses façons. Les uns se retirans de la Table disans , *Laudate Dominum omnes gentes* ou *Magnificat* , & s'étant mis à l'écart , remercient 1. Nôtre-Seigneur de tous ses bienfaits , & particulièrement de ce qu'il vient de se communiquer à eux , unissant pour cet effet cette action de grace avec celle qu'il fit luy-même après l'Institution de ce saint Sacrement.

2. Ils luy découvrent toutes leurs nécessités spirituelles & corporelles , regrettant leurs pechés devant luy , demandant la grace de s'amender de celuy qui leur fait plus de peine.

*de se bien communier.* 59

3. En reconnoissance de ce qu'il s'est donné tout à eux, ils se donnent tout à luy sans aucune reserve, leur cœur & ame, leurs biens, leur tems, leurs études, & là renouvellent les bonnes résolutions, & prient ensuite pour ceux qui se sont recommandés à leurs prieres, vivans & trépassés.

D'autres s'arrêtent à considerer Nôtre-Seigneur chez eux, tantôt comme Roy, comme Epoux, comme Pere, ses qualités, ses perfections, ses richesses par comparaison avec leur pauvreté, leurs miseres, &c. & forment les affections à même tems conformes à ces différentes qualités.

D'autres s'arrêtent à quelque parole de Nôtre Seigneur, tiré de l'Évangile, où il parle des biens que cause sa venue, *Caro mea verè est cibus*, &c. & demandent que ces paroles s'effectuent en eux.

D'autres retirés au fond de leur cœur, rassemblent toutes les puissances de leur corps & de leur ame pour venir faire hommage à ce Divin Sauveur. L'entendement considere quelqu'un de ses attributs. La memoire se souvient de ses bienfaits, & la volonté là dessus fait jouer tous les ressorts de ses affections, produisant les actes de foy, d'esperance, d'amour, de gratitude. Chacune fait amende d'honneur du mauvais usage qu'elles ont fait d'elles-mêmes, & protestent à l'avenir de s'employer à ne se souvenir que des grandeurs & des bontés de Dieu, & à n'aimer autre objet que luy, renonçant pour cela à l'amour de toutes les creatures.

D'autres avec les actes de foy, d'esperance, de charité & de religion, seuls s'entretiennent avec Nôtre-Seigneur par forme de colloque.

D'autres s'entretiennent avec N. Seigneur par l'application des sens intérieurs de leur ame, regardant 1. de la veüe Nôtre-Seigneur en eux couronné de gloire & de Majesté, son Humanité, sa Divinité, lequel réciproquement les regarde doucement & amiablement, & disent ensuite, *aspice in me & miserere mei, illustra faciem meam, &c.*

2. Appliquant l'ouïe, ils entendent Nôtre-Seigneur qui leur parle, tantôt pour les encourager à la vertu, tantôt pour les avertir de se corriger, & se détacher du monde, tantôt pour leur donner des conseils de perfection; par exemple, *Beati pauperes spiritu, &c. Discite à me, quia mitis sum & humilis corde, petite & accipietis: & eux de leur part, loquere Domine, verba vitæ æternæ habes, dic animæ meæ, salus tua ego sum.*

3. Appliquant l'odorat à sentir l'odeur du Corps glorieux de Nôtre-Seigneur, & des vertus héroïques qu'il y exerce, répandant de leur côté le parfum de plusieurs actes intérieurs.

4. Goûtant la délicatesse de cette viande, qui fait perdre l'appetit de toutes les créatures, *qui bibit ex hac aqua non sitiet in æternum.*

5. Touchant Nôtre-Seigneur se jettant à ses pieds, les embrassant, luy baisant les mains qui doivent les guerir & com-

*de se bien communier.* 62

bler de tous biens : enfin ils le prient , que s'il les quitte de sa presence corporelle , au moins il demeure avec eux par sa grace , luy disant : *Mane nobiscum Domine , quoniam advesperascit , tenui eum nec dimittam ; non dimittam te donec benedixeris mihi.*

Enfin de quelque façon que l'on procede en son action de grace , il faut toujours que le remerciement , l'offrande & la demande s'y rencontrent , de même qu'à la fin de l'oraison , & conclure par un *Pater* , un *Ave* , & un *De profundis* pour les défunts.

*D'où vient que l'on remarque si peu de fruits des frequentes Communions ?*

Ce malheur vient de quatre sources principales.

1. Des attaches secretes aux créatures , & de l'affection que nous retenons aux pechés veniels , qui fait qu'ayant moins d'union avec Dieu par la charité , nous remportons sans doute moins de fruits de la Communion.

2. Du trop grand soin des affaires extérieures , qui nous dérobe toute l'attention d'esprit , & la devotion intérieure du cœur , que nous devrions avoir.

3. De ce que l'on s'en approche souvent , plutôt par coûtume que par les motifs d'amour & de religion , ce qui arrive assez ordinairement à ceux qui par devoir ou par engagement sont obligés de célébrer tous les jours , s'ils n'ont grand soin de purifier leurs intentions.

4. De ce que l'on dissipe trop tôt l'esprit après la Communion.

62 De la maniere

Suffit-il d'avoir bien employé le tems des actions de graces en la maniere susdite ?

Non, mais il faut que toute la journée soit une continuation d'action de graces, tâchant de conformer sa vie à celle de Jesus-Christ, afin de pouvoir dire avec l'Apôtre, *Vivo ego, jam non ego, vivit autem in me Christus.*

Quelles règles doivent se prescrire les Clercs pour la Sainte Communion ?

Pour ceux qui sont *in Sacris*, le Concile de Trente souhaite qu'ils communient toutes les Fêtes & Dimanches, s'ils ne sont que simples Clercs, suivant l'avis du Directeur, mais au moins tous les quinze jours, & cela à la Grand'Messe de Paroisse, & en Surplis.

Aux jours ferials lorsqu'on ne communie pas, que faut-il faire ?

Il faut, sur tout à la Sainte Messe faire la Communion spirituelle, laquelle il est à propos de réiterer plusieurs fois le jour par fréquens & très-ardens desirs d'être uny à Notre-Seigneur, on peut se servir de ces paroles plus de cœur que de bouche: *Quàm dilecta Tabernacula tua Domine virtutum, concupiscit & deficit anima mea in atria Domini, ou, sicut cervus desiderat ad fontes aquarum, &c. Quis det ut venias in cor meum, & inebries illud? August.* Se tournant en esprit vers l'Eglise, & adorant en esprit le S. Sacrement.





## DE LA MANIERE d'entendre la parole de Dieu.

---

### *Septième Exercice.*

**Q**uelles sont les dispositions pour bien & utilement entendre la parole de Dieu ?

Il y en a de trois fortes , les unes qui devancent , les autres qui accompagnent , & les autres qui doivent suivre.

*Quelles sont les dispositions précédentes ?*

Y venir avec pureté d'intention pour entendre Jesus-Christ parlant par la bouche du Prédicateur.

1. Avec pureté de conscience , faisant à ce sujet un acte de Contrition auparavant.

2. Avec docilité & humilité pour y apprendre.

3. Demander la grace à Dieu d'en profiter.

*Quelles sont les dispositions concomitantes ?*

1. Une grande attention à la parole de Dieu , principalement quand on rapporte quelque parole de N. Seigneur.

2. S'en faire l'application à soy-même.

*Que doit-on faire à la fin de la Prédication ?*

1. Remercier Dieu.

64. *Des prépar. pour bien célébrer*

2. Luy demander la grace d'en faire profit.

3. Faire un peu de réflexion sur ce que l'on y a entendu, soit en son particulier, soit par maniere de conference avec d'autres, & tâcher de le mettre au plutôt en pratique.



DES PRÉPARATIONS  
pour bien célébrer la sainte  
Messe.

---

*Huitième Exercice.*

**Q**uelles sont les préparations que doit apporter le Prêtre pour bien célébrer la sainte Messe ?

Il y en a de deux sortes, les unes éloignées, & les autres prochaines.

*Quelle est la préparation éloignée ?*

C'est l'innocence & la sainteté de la vie, qui comprend toutes les vertus dont un Prêtre doit être orné & revêtu.

*Le moyen de vivre dans cet état de sainteté. & d'innocence ?*

Le 1. c'est de tâcher de se conformer en toute sa vie à celle de Nôtre Seigneur Jesus-Christ, qui est le premier & le souverain Prêtre,

Le 2. c'est de se convaincre fortement l'esprit de la grandeur & excellence de son

*la sainte Messe.* 65

Ministere, par des Méditations frequen-  
tes qu'il en faut faire.

Le 3. Rapporter là toutes les actions  
qu'on fait comme autant de moyens &  
de dispositions pour bien celebrer la Messe,  
ainsi que Nôtre-Seigneur rapportoit toute  
sa vie au Sacrifice qu'il devoit offrir en  
la Croix.

*Quelle est la préparation prochaine ?*

Il y en a encore de deux sortes, l'une in-  
térieure, & l'autre extérieure.

*En quoy consiste cette préparation ex-  
térieure ?*

A être propre dans ses habits, dans sa  
chaussure, dans le linge, avoir la Con-  
ronne bien marquée, avoir lavé ses mains  
avant que d'entrer dans l'Eglise, avoir  
des Ornemens qui ne soient pas déchirés,  
&c.

*En quoy consiste la préparation prochain-  
ne interieure ?*

Elle consiste à prendre quelque espace  
de tems pour se disposer à une si sainte  
& si divine action, soit le jour même,  
ou la veille qu'on doit offrir le Sacrifice.

*Que doit-on faire pendant ce tems ?*

Trois choses principales. 1. Tâcher à  
procurer la plus grande pureté de cœur  
qu'il est possible, par l'examen & la Con-  
fession Sacramentale, ou au moins spi-  
rituelle aux pieds de Jesus-Christ sou-  
verain Prêtre: ce qui ne se devoit ja-  
mais ômettre, quoiqu'il n'y ait de pechés  
grieffs, afin de s'éprouver & purifier.

2. A diriger & purifier son intention.

3: A s'exalter à une devotion la plus  
parfaite que l'on peut.

## 66. Des prépar. pour bien célébrer

De quelle considération peut se servir le Prêtre pour se porter à employer ce tems avant que de dire la Messe ?

C'est de regarder quelle place il tient à l'Autel, quelle personne il représente, & au nom de qui il parle.

Quelle personne représente donc le Prêtre & au nom de qui est-ce qu'il parle ?

Il parle au nom de Jesus-Christ, au nom de toute l'Eglise, & en son propre nom, qui fait qu'on peut le considerer en trois qualités, ou comme instrument & Vicaire de Jesus-Christ, ou comme Ministre & Ambassadeur de l'Eglise, ou comme un homme privé & un membre de cette même Eglise.

Pourquoy dit-on que le Prêtre tient à l'Autel la place de Jesus-Christ ?

Parce que c'est Jesus-Christ même qui offre le Sacrifice comme le premier Prêtre ; car quand le Prêtre dit la Messe, Nôtre-Seigneur Jesus-Christ la dit en sa personne, & se sacrifie de nouveau, & s'offre à Dieu son Pere par ses mains : d'où vient que le Prêtre quand il consacre parle au nom de Jesus-Christ qui se trouve là present pour produire l'effet que ces paroles signifient.

Comment est-ce que le Prêtre à l'Autel est Ambassadeur de l'Eglise ?

En ce que les Fidèles qui composent le Corps de l'Eglise, ne pouvans tous offrir indifferemment ce Sacrifice, le Prêtre qui en a reçu le pouvoir en son ordination, est comme destiné & envoyé au nom de tous, pour le presenter à la Divine Ma-

jesté, pour luy rendre l'honneur qui luy est dû, & obtenir par ce moyen ce qui leur est nécessaire, soit pour la remission des péchés, soit pour les autres besoins spirituels ou temporels.

*Quelle difference y a-t'il entre ces deux qualités qui se trouvent dans le Prêtre, de Ministre de Jesus-Christ & Ministre de l'Eglise ?*

Il y a cette difference, que Jesus-Christ s'offre par les mains du Prêtre, comme son inférieur, & l'Eglise au contraire le considère quand elle l'envoie comme son supérieur.

*Comment offre-t'il le Sacrifice en son nom ?*

En ce qu'il est Membre de l'Eglise.

*En quoy consiste la grande pureté, qui doit être la première préparation prochaine, laquelle il faut avoir pour s'approcher de l'Autel ?*

1. A être exempt, non-seulement de tout péché mortel & affection à iceluy ; mais encore de tout péché veniel autant que faire se pourra.

2. A purger son cœur de l'affection aux choses inutiles, aux conversations dangereuses ou impertinentes, à retrancher le soin & soucy des affaires du monde, les inclinations mauvaises & les passions déreglées.

*Le moyen de procurer en nous cette pureté de cœur ?*

C'est dans ce tems qu'on employe aux préparations prochaines, de renoncer courageusement à toutes ces choses, produire

68 *Des prépar. pour bien célébrer*  
des actes les plus parfaits de contrition qu'il sera possible, & pour les purger plus parfaitement, avoir recours au Sacrement de Penitence, au moins une fois ou deux la semaine.

*En quoy consiste la pureté d'intention qu'il faut procurer en second lieu avant de célébrer la Messe ?*

Elle consiste 1. A rejeter toutes les fins finistres, comme font de célébrer par vanité, par avarice, ou par sensualité : par vanité, pour paroître homme de bien : par avarice, pour gagner de l'argent : par sensualité, pour les goûts spirituels.

2. A se proposer les mêmes fins pour lesquelles le Sacrifice est institué, & en appliquer le fruit à ceux pour qui nous célébrons, qui peut & qui doit leur être appliqué selon les desseins & intentions de Jesus-Christ & de l'Eglise.

*Que doit faire le Prêtre pour en venir à la pratique, & pour diriger son intention ?*

1. Se considérant comme Ministre de Jesus-Christ, & comme Ambassadeur député de l'Eglise, il doit avoir intention de glorifier Dieu de la plus haute & plus excellente maniere qu'il le peut être au nom de toutes les créatures qui sont au monde, & reconnoître sa grandeur & son souverain domaine par ce Divin Sacrifice, & par l'offrande qui y est faite de Jesus-Christ, protester sa dépendance & soumission à sa Divine Majesté.

2. Il doit l'offrir à dessein de le remercier de toutes les grâces & faveurs qu'il

a faites à l'Humanité sacrée de Nôtre Seigneur, à la Sainte Vierge, à tous les Saints, à tout le monde, & à soy en particulier.

3. S'il celebre pour quelqu'un. il doit pour lors après ces intentions generales, luy appliquer le fruit du Sacrifice qu'il peut & qu'il est obligé de luy appliquer.

*Quel fruit doit appliquer le Celebrant à celuy pour qui il dis la M.ffe ?*

Il faut distinguer d'entre le fruit qui provient du Sacrifice, *ex opere operato*, & *ex opere operantis* ?

*Quel est le fruit que vous appelez ex opere operato ?*

C'est celuy qui se donne en vûë précisément de la chose offerte, & cela toujours & de soy indépendamment de toute autre condition, qui se divisent encore en trois, dont l'un est general, c'est-à-dire dont une partie s'applique à toute l'Eglise en general ; l'autre particulier, qui s'applique à la personne seulement pour qui le Prêtre celebre.

Le 3. personnel qui est propre au Celebrant.

*Quel est le fruit que vous appelez ex opere operanti ?*

C'est le fruit qui revient au Prêtre à proportion de sa dévotion.

*Lequel de tous ces fruits le Prêtre est-il obligé d'appliquer ?*

Il n'y a précisément que celuy qui est destiné pour la personne pour qui on celebre : car le premier qui est general, il se peut point le divertir, parce qu'il n'est

70 *Des prépar. pour bien célébrer*  
pas en sa liberté : pour le personnel , quel-  
ques-uns estiment qu'il ne peut pas non  
plus.

*A quoy se rapporte ce fruit , ex opere  
operato ?*

A deux choses : A satisfaire , & impetrer : car tous les effets du Sacrifice sont par voye d'impetration , ou par voye de satisfaction.

*Est-il obligé d'appliquer à celuy pour qui il dit la Messe , le fruit que l'on appelle ex opere operantis ?*

Il le peut bien , mais il n'y est pas obligé.

*Mais si les personnes pour lesquelles on célèbre , ne sont pas capables de recevoir le fruit du Sacrifice , comme doit-il faire ?*

Il doit dresser son intention pour s'appliquer à soy même ce fruit , ou à ceux qu'il voudra : car cela luy est libre.

*L'application se doit-elle faire toujours avans que commencer la Messe ?*

Nenny , il suffit qu'elle se fasse au moins avant la consecration ; car après la consecration elle seroit inutile.

*Quelle doit être cette intention ?*

L'habituelle n'est pas suffisante , l'actuelle seroit toujours à désirer , néanmoins la virtuelle suffit.

*Ne peut-on pas appliquer par anticipation le fruit de la Messe que l'on dit aujourd'huy , à celuy que Dieu prévoit devoir la demander le lendemain , pour qui le Supérieur ou le Sacristain nous ordonnera de la dire ?*

Non , parce que l'effet du Sacrifice , non plus que celuy des Sacremens , ne peut pas être suspendu.

*Ne peut-on pas au moins anticiper quelquefois pour les Défunts, pour qui on a à dire la Messe ?*

Nenny, sans cause raisonnable, principalement si c'est une fondation ; car encore que cela se puisse faire sans préjudice des Défunts, néanmoins cette pratique est dangereuse & sujette à scandale : c'est pourquoy le Pape Clement VIII. l'a défenduë sous peine d'excommunication par un Decret tout exprés, après la Congregation du Concile de Trente : *Ex ejusdem Congregationis sententiâ ejusmodi consuetudinem, tanquàm pluribus nominibus periculosam, fidelium scandalis atque offensionibus obnoxiam, atque à vetusto Ecclesie more abhorrenssem explosit atque improbat.*

*Mais au moins n'est-il pas permis quand une personne demande la Messe pour être dite après son décès, de l'anticiper & de la dire pendant son vivant ?*

Oüy, car encore qu'elle ne luy serve pas pour la satisfaction des peines dont elle sera reliquataire à la mort, elle luy obtiendra la grace prévenante pour l'exciter à contrition, la remission des peines dont elle peut être à present redevable, & la grace de ne plus offenser Dieu à l'avenir.

*Comment est-ce que le Prêtre doit faire cette application à celui pour qui il dit la Messe ?*

Par forme de priere à Dieu, pour le supplier d'agréer le Sacrifice qu'il va luy offrir pour cette personne, comme une protestation de la soumission que cette per-

72 *Des prépar. pour bien célébrer*  
 sonne luy fait de foy-même , & de tout ce  
 qu'elle a ; & en reconnoissance du souve-  
 rain domaine qu'il a sur elle ; En action  
 de graces pour tous les biens qu'elle en a  
 reçus , spirituels ou temporels ; Pour ob-  
 tenir le pardon des pechés qu'elle a com-  
 mis quant à la coulpe & quant à la peine.  
 Et pour obtenir en vertu des prieres & de  
 l'offrande que fait Nôtre Seigneur de foy-  
 même en ce Sacrifice , les choses qui luy  
 sont nécessaires , tant pour la vie présente,  
 que pour la vie future.

*Mais quand on demande une Messe pu-  
 rement pour des fins temporels , comme  
 pour obtenir guerison de quelque maladie ,  
 le succès dans quelque affaire , que des  
 marchandises arrivent à bon port , & sem-  
 blables ( qui sont les fins les plus ordina-  
 res , que le peuple se propose quand il fait  
 dire la Messe , n'ayant point égard aux  
 biens de l'ame ? )*

Il faut que le Prêtre par sa sagesse sup-  
 plée à l'ignorance du peuple , qui croit que  
 ce Sacrifice n'est que pour obtenir des  
 choses temporelles ; Et pour cela , nonob-  
 stant l'intention de celuy qui la demande ,  
 appliquer le Sacrifice pour les quatre fins  
 susdites. Et quand ce vient à demander à  
 Dieu des choses temporelles , il doit tou-  
 jours y apporter ces deux conditions.

1. Les demander avec crainte , comme  
 dit l'Apôtre. *Quia quid oremus sicut ope-  
 ret , nescimus.*

2. Avec soumission à la divine Provi-  
 dence , si elle juge ces choses expedientes  
 pour nôtre salut. *Errant enim Sacerdotes.*  
 dit

dit un grand Docteur, qui se *in omnibus stultæ piebeculæ obsecundare debere putant, etiamsi ab ea temporale accipiant stipendium victûs quotidiani. Omnis namque Pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur, in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona & sacrificia pro peccatis populi repropitiandis, & salutaribus gratiis impetrandis : pro temporalibus autem & corporalibus, non nisi quantum ipse qui novit omnia, utile novit, & salutî expediens animarum.* Titelmannus.

*Après avoir offert ce Sacrifice à Dieu, pour luy rendre un honneur infiny, & le remercier de ses graces, & avoir satisfait à son obligation par l'application qu'on en a fait à ceux à qui on est obligé de l'appliquer par justice, que faut-il faire ?*

Il faut ensuite étendre sa charité à tout le monde. Et en premier lieu, à la Religion Chrétienne & Catholique, pour prier Dieu qu'il l'augmente où elle est, qu'il envoie des hommes Apostoliques pour la planter où elle n'est pas; pour extirper les hérésies; éclairer les Infidèles; étouffer les schismes; pour tous les Ordres Ecclesiastique & Régulier; pour l'Etat Laïc & tous ceux qui le composent; pour les Roys, les Princes, les Magistrats, les besoins de l'Etat, la Paix, &c. pour les Orphelins, les Veuves & toutes sortes de conditions; pour les bons, qu'il les y maintienne; pour les méchans, afin qu'ils se corrigent; pour ses parens, ses amis, ses bienfauteurs, les personnes affligées, ses ennemis même; pour les Ames du Purga-

D

**74** *Des prépar. pour bien célébrer*  
toire ; & enfin pour ses besoins particuliers , afin d'obtenir les graces nécessaires pour éviter les pechés , & pratiquer la vertu. Et s'il a quelque affaire importante , ou quelque difficulté , la proposer pour lors ; c'est ce qu'on appelle faire son *Memento*.

*Est-il donc nécessaire de faire son Memento devant la Messe ?*

Nenny absolument parlant , mais il seroit toujourns bien à souhaiter.

1. Parce que cela retarde la Messe , & cause de l'ennuy aux assistans.

2. Parce que les idées qui nous reviennent pour lors des personnes dont nous nous souvenons , peuvent diminuer beaucoup de nôtre devotion , & nous donner quantité de pensées inutiles , & quelquefois mauvaises.

*Que faut-il donc faire en cet endroit de la Messe , qu'on appelle le Memento , si déjà on l'a fait avant que de venir à l'Autel ?*

Il faut seulement se représenter , par une vûë generale , les nécessités publiques & particulières de l'Eglise , & de ceux particulièrement pour qui nous célébrons , & prier Dieu avec la plus grande affection qu'il est possible , & s'il se pouvoit avec des larmes , comme fit Nôtre Seigneur à la Croix , d'accepter ce Sacrifice pour les fins qu'il l'a institué , & accorder par la vertu de l'Hostie qui y est offerte à chacun d'eux , & de nous-mêmes ce qui nous est nécessaire.

*A quoy pourroit-on comparer ces deux*

Memento , qui se doivent faire devant & pendant la Messe ?

A la priere que fit N. Seigneur au Jardin, & à celle qu'il fit étendu sur la Croix. Dans la première , on peut dire que se représentant tous les hommes en particulier, il offrit pour eux à son Pere le Sacrifice, c'est-à-dire la Mort qu'il alloit souffrir. Mais dans la seconde , qu'il ralluma son zele & sa ferveur , pour prier avec plus de force ; & comme dit l'Apôtre, *cum clamore valido & lacrymis* , avec des sanglots & une abondance de larmes.

Pourquoy l'Eglise a-t-elle ordonné que nous nous souvenions plutôt de prier en la Messe pour ceux qui nous sont recommandez , que dans aucune autre Priere ?

Parce que les Prieres y sont beaucoup plus efficaces qu'en tout autre tems.

Pourquoy les Prieres sont-elles plus efficaces dans le tems de la Messe ?

1. Parce qu'il n'y a rien qui touche plus sensiblement le cœur de Dieu pour nous accorder ce que nous demandons , que la memoire de la Mort & Passion de son Fils , qui est parfaitement représentée dans ce Sacrifice.

2. Parce qu'elles ne sont pas seulement faites au nom de Nôtre Seigneur , comme elles le doivent être toujours pour être en bonne forme ; mais elles sont de plus unies aux siennes , & présentées par luy à son Pere , étant certain par la Foy que Nôtre Seigneur au tems du Sacrifice , prie actuellement au Ciel pour ceux qui offrent la Messe , & pour ceux pour qui elle est offerte.

## 76 *Des prépar. pour bien célébrer*

3. Parce que les Anges, dit St. Chrysostome, qui assistent à millions à ce divin Sacrifice, joignent aussi leurs prières aux nôtres.

4. A cause des prières de la sainte Eglise qui sont insérées dans la Messe.

Enfin, à raison de l'institution même que Nôtre Seigneur en a faite, à dessein de satisfaire pour nos pechés, & obtenir ce qui nous est nécessaire.

*Quelle est la troisième chose que l'on doit faire pour servir de préparation prochaine à la Messe?*

Après avoir travaillé le mieux que l'on a pû à purifier son cœur, & à dresser son intention, il faut s'exciter de toutes ses forces à la devotion du cœur pour rendre cette intention parfaite.

*En quoy consiste cette devotion de cœur?*

C'est à célébrer pour des motifs très-purs, & produire quantité d'actes de vertu, de religion, d'esperance, de charité, d'obéissance, & semblables.

*Quel est le motif le plus parfait de tous?*

C'est de célébrer dans la vûë de Dieu seul, pour luy plaire purement & sincèrement, pour nous unir immédiatement, & nous identifier en quelque façon avec luy, & correspondre autant que nous pouvons, à l'amour qu'il nous a témoigné en mourant pour nous en Croix.

*Comment peut-on s'exciter à cette devotion?*

1. Par la meditation du Sacrifice de Nôtre Seigneur, pour entrer dans les sentiments qu'il doit avoir de Contrition,

d'Humilité, d'Amour, & semblables.

2. Entrant dans les sentimens de l'Eglise & des Saints qui ont offert ce Sacrifice, du besoin qu'elle en a, ramassant, pour ainsi dire, en soy toutes les affections, les larmes, les mouvemens de piété, & des diverses vertus qui sont éparfés en chacun de ses membres.

3. Par le souvenir de quelque courte, mais efficace consideration de ce Mystere, qui donne au cœur quelques ardentes affections vers le Saint Sacrement, ou par la lecture de quelques Oraisons vocales, qui remettent en memoire tous les fruits du Sacrifice, comme celles qui sont ordonnées de l'Eglise, ayant pour cela recours à la sainte Vierge, à nos bons Anges, & aux Saints à qui nous avons devotion particulière.

*Après avoir fait cette préparation, que reste-t'il ?*

Quand l'heure est venuë de dire la Messe, le Prêtre doit, après avoir lavé ses mains à la maison, & s'être mis en l'état extérieur, propre & modeste, s'en aller en l'Eglise, saluer en entrant Nôtre Seigneur dans le Saint Sacrement, comme s'il étoit sur le Calvaire, renouveler l'intention qu'il a eue de consacrer, & aller en la Sacristie.

*Estant arrivé en la Sacristie, que doit-il faire ?*

La 1. chose que la Rubrique prescrit, c'est de prévoir la Messe dans le Messel, mettre les signets.

2. Laver les mains, & dans ce tems-là il est bon de s'exciter à contrition.

78 *Nes prépar. pour bien celebrier*

3. Préparer le Calice.

4. Se revêtir des habits Sacerdotaux.

*De quoy peut-on s'entretenir l'esprit en s'habillant ?*

1. On peut prier Nôtre Seigneur qu'à mesure que nous nous revêtons de ces habits, il nous revête de son esprit, de son zele & de ses autres vertus, demandant pour ce sujet à l'Amict la pensée des choses celestes, à l'Aube la perseverance, à la Ceinture la pureté, au Manipule le pardon de nos pechés & le don de penitence, à l'Estole que la memoire de sa Passion nous demeure dans le cœur, à la Chasuble de porter gayement & cordialement la Croix, ou bien on se peut souvenir de la Mort & Passion de Nôtre Seigneur qui est representée par ces habits.

*Entre les habits Sacerdotaux, le Surplis est-il compté ?*

Oüy sans doute, puisque pour être Prêtres, nous ne cessons pas d'être Tonfurés, & outre cela qu'il a sa signification particulière, aussi-bien que les autres Ornaments; c'est pourquoy la Rubrique porte, *Si commodè haberi possit*, qu'il faut s'en servir.

*A quelle heure du jour est-il permis de celebrier ?*

L'heure la plus naturelle, c'est neuf heures du matin, suivant les Constitutions de l'Eglise; néanmoins on peut celebrier depuis le point du jour jusqu'à midy inclusivement.

*Le Prêtre étant ainsi disposé & revêtu en Ministre de Jesus-Christ, & comme Am-*

*ambassadeur de l'Eglise, que doit-il faire en sortant de la Sacristie ?*

1. Par la reverence qu'il fait au Crucifix avant que d'en sortir, il demandera sa benediction pour bien sacrifier, disant, s'il veut : *Jube Domine benè sacrificare.*

2. Allant à l'Autel, il se representera Jesus-Christ allant au Calvaire, chargé des pechés du peuple pour lesquels il va satisfaire.

*Pendant la Messe qu'est - ce qu'il doit observer ?*

Deux choses principales. 1. Une gravité & modestie du corps, principalement dans les yeux, pour ne rien faire avec précipitation, & ne regarder qui que ce soit.

2. Une grande presence d'esprit pour bien faire toutes les ceremonies prescrites, avec application à même tems à ce qu'elles signifient.

*Après la Messe que doit-il faire ?*

1. En sortant de l'Autel on peut commencer, *Benedicite omnia opera*, suivant que l'Eglise le prescrit.

2. Estant arrivé à la Sacristie, pendant qu'on se dépouille des habits Sacerdotaux, il faut demander à Nôtre-Seigneur que nous ne quittions jamais la memoire de sa Passion, ny l'imitation de ses vertus.

3. Après s'être ainsi dévêtu, il faut se retirer à part pour faire ses actions de graces, comme il sera dit en l'exercice de la Communion.



## DE LA MANIERE de bien entendre la Sainte Messe.

---

### *Neuvième Exercice.*

**Q**uand l'heure de la Messe nous appelle à l'Eglise, que faut-il faire ?

Il faut en diligence aller prendre son Surplis, avec le respect qui sera dit cy-après, & se représenter en allant à l'Eglise Nôtre - Seigneur Jesus - Christ allant au Calvaire, & portant sa Croix, avec un amour indicible de se sacrifier & de mourir pour nous, disant de cœur ou de bouche : Mon Sauveur, je vous adore dans cette humiliation où je vous vois : J'adore tous les desseins & les pensées que vous aviez pour moy dans ce penible voyage : J'adore cet amour que vous avez pour cet infâme pecheur : Je me donne à vous, mon Sauveur, pour vous accompagner & mourir avec vous, pour renoncer à moy-même, pour me sacrifier & m'offrir au Pere Eternel, selon vos saintes & divines intentions.

*Arrivé à l'Eglise, que faut-il faire ?*

Il faut adorer Nôtre Seigneur au Saint Sacrement par un acte de Foy de sa réelle presence, & offrir l'action que l'on va

*la sainte Messe.* 81

faire, c'est-à-dire, la Messe que l'on va entendre pour les fins que le Sacrifice est institué.

*Comment peut-on faire cet acte de Foy ?*

O Jesus, mon Sauveur ! je vous adore en ce saint lieu, où je crois très-fermement que votre Corps & votre Ame, votre Sang & votre Divinité sont contenuës sous les especes du pain & du vin, pour servir de nourriture à mon ame. O Dieu quel amour ! hé ! qui ne vous aimera, mon Seigneur, qui ne vous benira à jamais de tant de misericordes ? *Benedic anima mea Domino, & omnia quæ intra me sunt, nomini sancto ejus : Benedicite omnia opera Domini Domino, &c. Gloria Patri, & Filio, &c.* ou bien quelque Antienne dont se sert l'Eglise dans l'Office du Saint Sacrement, comme : *O salutaris Hostia ! O sacrum convivium ! Ave salus, Ave verum, Tantum ergo, & Ecce panis Angelorum, & semblables.*

*Comment peut-on faire cette offrande ?*

Je viens icy mon Seigneur & mon Dieu pour vous offrir, en la compagnie de la Glorieuse Vierge Marie, de mon Saint Ange Gardien, & de toute l'Eglise triomphante & militante, le Saint Sacrifice de la Messe ; je vous l'offre, mon Dieu, en holocauste, pour adorer toutes vos divines perfections, pour reconnoître mon néant devant votre face, & protester solennellement par-là que vous êtes mon premier principe, mon souverain Seigneur & ma dernière fin. Je vous l'offre en action de grace de tout ce que vous êtes, de tous

D 5

## 82 *De la maniere de bien entendre*

les biens de nature & de grace que vous avez fait à toutes vos créatures, & à moy miserable Pecheur, spécialement de tels & tels ( qu'il faudra specifier. )

Je vous l'offre pour l'expiation & satisfaction de tous les pechés du monde, pour obtenir par les merites du précieux Sang de mon Seigneur Jesus-Christ qui y est immolé, que vôtre Saint Nom soit sanctifié, connu, aimé, adoré & servi par toutes les créatures, que le regne du peché prenne fin, & le vôtre soit établi pleinement en tous les hommes, pour accomplir en tout vos saintes & divines volontés selon les desseins de vos misericordes.

*Le Prêtre étant arrivé à l'Autel que faut-il faire ?*

Il faut unir nôtre intention à la sienne, faire la confession spirituelle aux pieds de Jesus-Christ avec celuy qui sert à la Messe, nous efforçant à même tems que nous disons le *Confiteor*, de penser à nos pechés, en concevoir la douleur, & en demander pardon à Dieu.

*Pendant l'Introïte.*

Il faut se souvenir de l'entrée de Nôtre-Seigneur dans le monde, au premier moment de son Incarnation, & exciter en soy un ardent désir de le voir sur l'Autel.

*Au Kyrie.*

Il faut entrer dans des sentimens de componction en vûë de nos miseres, & ensuite d'esperance & de confiance en la bonté de Dieu, qui nous donnant son Fils, nous a donné des assurances que nous aurons tout en luy, si nous sommes tout à luy.

*Pendant le Gloria.*

Il faut se joindre en esprit aux Saints Anges qui sont presens à ce Divin Sacrifice, abymés dans un profond respect devant Sa Majesté Divine, dont ils chantent les loüanges, désirer de le louer avec eux, & offrir leurs loüanges pour suppléer au défaut des nôtres.

*Pendant la Collecte.*

Il faut se prosterner en esprit devant Dieu, pour lui demander comme un membre de l'Eglise, & avec elle ce que ce jour elle nous enseigne à désirer, le supplier de nous rendre dignes de la participation des Saints Mysteres.

*A l'Épître.*

Il faut l'écouter avec attention, comme une lettre envoyée du Ciel, en laquelle nous apprendrons à nous rendre dignes d'assister au Sacrifice.

*A l'Évangile.*

Il faut faire un acte de Foy, croyant que c'est Nôtre-Seigneur qui parle & qui nous enseigne, adorer sa doctrine, & l'en remercier.

*Au Credo.*

Il faut le dire avec le Prêtre, & avec un désir de confesser le Nom de Jésus-Christ devant toutes les créatures, & avec intention de vivre & de mourir en la Communion de la Sainte Eglise.

*Nota*, que si c'est une Messe haute à laquelle on assiste, il faut se donner à Nôtre-Seigneur, pour pendant que l'on chante l'Introïte, *Kyrie*, *Gloria*, *Credo*, entrer dans les sentimens conformes à la

84 *De la maniere de bien entendre*  
lettre, & pour faire que sa Doctrine produise en nous le fruit qu'il désire, disant pour cela dez le commencement : *Loquere Domine, quia audit servus tuus, doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu, servus tuus sum ego, da mihi intellectum ut sciam testimonia tua : Fac de me & in me, ô amantissime Jesu ! sicut scis, & sicut vis.*

*! A l'Offeratoire.*

Il faut se donner à Nôtre-Seigneur pour être offert en holocauste au Pere Eternel avec luy, & renouveler les intentions que l'on a formées au commencement de la Messe, & le reste du tems jusqu'au *Sanctus*, considerer l'offrande que fit Nôtre-Seigneur de foy tout le tems de sa vie, depuis qu'il fut entré au monde, comme dit l'Apôtre, jusqu'à ce qu'il expira sur la Croix.

*Au Sanctus.*

Il faut entretenir doucement son esprit sur la Passion de Jesus-Christ attaché à la Croix, par les actes de Foy, & ensuite d'adoration, d'amour, de remerciement, de contrition, de glorification, de demande, &c. selon le trait du Saint Esprit, & recommander à Dieu pendant que le Prêtre fait son *Memento*, ses besoins particuliers, & ceux de toute l'Eglise, en la façon qu'il est prescrit dans les Préparations de la Messe.

*A l'Elevation.*

Il faut adorer Jesus-Christ, & l'offrir derechef au Pere Eternel, & nous-mêmes avec luy, disant si on veut, comme faisoit

*La sainte Messe.* 85

Saint Thomas : *Tu Rex gloriae Christe : Tu Parris sempiternus es Filius*, &c. & le suppliant de cœur que faisant ce qu'il a dit, (*cùm exaltatus fuero omnia traham ad meipsum*) il nous tire après soy, nous délivre de l'affection à toutes les choses de la terre, & nous attache inséparablement avec luy à la Croix, de laquelle nous ne descendions jamais.

Ou bien on peut offrir ce précieux Corps & Sang pour la rémission de ses péchés, disant de cœur & de bouche : *respice Domine in faciem Christi tui*, parce *Domine superbiis meis per Jesum humiliatum*, parce *impudicitiiis meis per Jesum castissimum*, & sic de cæteris. S'entretenant dans ces sentimens jusques au *Pater*, sinon qu'au *Memento* des Défunts il faut avec le Prêtre se souvenir de nos amis trépassés, & prier Dieu, *ut ipsis & omnibus in Christo quiescentibus locum refrigerii, lucis & pacis indulgeat.*

*Au Pater.*

Il faut faire cette Priere avec le Prêtre, & s'il se peut, avec les mêmes intentions & les mêmes dispositions d'amour, de respect, de confiance, de conformité & de componction de cœur que Nôtre-Seigneur disoit, lorsqu'il la proféra luy même, & l'enseigna à ses Apôtres, goûtant & savourant chacune parole, & prenant les sentimens conformes à chaque demande. Par exemple.

A la 1. le sentiment d'un vray serviteur.

A la 2. d'un enfant obéissant qui soupire après les biens de son pere.

## 86 *De la maniere de bien entendre*

A la 3. d'une épouse voulant avoir même cœur & même volonté avec son époux.

A la 4. d'un pauvre mendiant qui demande l'aumône à la porte d'un riche.

A la 5. d'un pauvre criminel devant un Juge débonnaire.

A la 6. d'une personne très-foible, environnée d'ennemis de toutes parts.

A la 7. d'une personne accablée de toutes sortes de maux, de misères & de peines.

*Après le Pater.*

Il faut employer le peu de tems qui reste jusques à l'*Agnus* à exciter en nous un grand désir de recevoir ce pain supersubstantiel que nous avons demandé au *Pater*, faisant réflexion sur ces trois circonstances, qui est-ce qui vient à nous, à qui il vient, & pourquoy il vient.

*A l'Agnus.*

Il faut le dire avec le Prêtre, tâchant de s'exciter en frappant sa poitrine à une grande douleur d'avoir offensé Dieu, & grande confiance d'en obtenir le pardon.

*Avés l'Agnus.*

Il faut faire la pratique de la Communion spirituelle & faire à cette fin des actes de foy, d'humilité & d'amour, conformément à ce que l'Eglise disoit autrefois par le Diacre à ceux qui vouloient communier : *Accede te cum fide, tremore & directione.* Et quand on dit, *Domine non sum dignus*, le dire avec le plus grand sentiment de nôtre indignité qu'il nous sera possible. Et puis par un mouvement de confiance & d'amour, inviter Nôtre-Seigneur de venir en nôtre cœur. *Veni*

*Domine Jesu, esto mihi omnia, & fac in me & de me secundum beneplacitum voluntatis tuæ. Tu deinceps, ô bone Jesu! mihi solus placeas atque dulcescas, & omnes creaturæ fragiles vilescant. Benedic anima mea Domino, & omnia quæ intra me sunt Nomini sancto ejus, &c.*

Après la Communion sacramentelle, ou ou moins spirituelle, ainsi faite, à quoy faut-il employer le reste du temps?

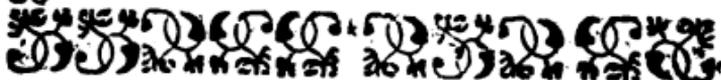
1. A rendre grâces à Dieu de la participation que nous avons eu des Saints Mystères.

2. A luy demander pardon des fautes & irreverences commises en sa présence.

3. A demander par la vertu du Sang de Jesus, que nous soyons nourris spirituellement tout le long du jour des bons sentimens & saintes affectious qu'il nous a communiquées à la sainte Messe, & qu'il ne permette pas que nous l'offensions jamais.

Enfin se joindre en esprit avec les Saints Anges, qui sont toujours en ce lieu prosternés, adorans leur Maître, pour faire le même avec eux, & eux pour nous tout le long du jour & de la nuit.





## DE LA CONVERSATION.

---

### *Dixième Exercice.*

**Q**u'est-ce que la conversation?  
C'est la façon que chacun tient de traiter, de parler & d'agir avec son Prochain.

*Quelles qualités doit avoir la conversation pour être bonne & loüable ?*

Trois principales. La 1. Qu'elle soit douce & affable.

La 2. Qu'elle soit utile.

La 3. Qu'elle soit prudente & avisée.

*Les moyens de rendre la conversation douce & affable ?*

C'est 1. d'user de paroles courtoises & amiables.

2. Se comporter avec modestie & humilité, évitant les paroles humaines, les tons imperieux, les accens d'autorité, les gestes de suffisance & de vanterie, au contraire être respectueux & déferant, ne se rire de personne, mais parler honorablement de tous.

3. S'y tenir dans une certaine gayeté, éloigné de ces humeurs sombres & mélancoliques, qui sont toujours dans des pensées noires, & des discours lugubres, & toujours pourtant dans les termes de la modestie.

*Comment peut-on rendre la conversation utile ?*

En retranchant les mauvais discours , & en mettant les bons & utiles en avant.

*Quels sont les discours dont les Ecclesiastiques doivent s'entretenir par ensemble pour rendre leur conversation utile ?*

Les entretiens ordinairement des Ecclesiastiques entre eux devroient être de Dieu, des fonctions de leurs Charges , des cas de conscience , & autres sujets semblables , non pas d'affaires , soit publiques , soit particulières.

*Quels discours peut-on tenir avec les Séculiers ?*

Autant qu'on peut il les faut faire de choses bonnes & profitables , ou du moins si l'entretien est de chose indifferente , tâcher d'en tirer adroitement quelque sujet d'édification.

*Quels sont les discours qu'il faut retrancher , & qui servent d'empêchement à la bonne conversation ?*

Il y en a cinq principaux. 1. Les médisances.

2. Les Débats & les contentions,

3. Les paroles deshonnêtes ou libertines , les bons mots , les contes ridicules , les façons de parler bouffonnes.

4. Les discours de vanité & d'ostentation , & surtout les railleries.

*Est-ce assez aux Ecclesiastiques de n'user point de semblables discours ?*

Non , mais ils doivent avertir doucement & prudemment les autres qui en usent , & ne permettre pas autant qu'il est

90 *De la Conversation.*

en eux, qu'on se licentie jamais en leur présence.

*En quoy consiste la prudence qu'il faut avoir en la conversation ?*

En deux choses principales.

1. Dans la suite ou le choix des personnes dont nous devons éviter ou fréquenter la compagnie.

2. Au tems que l'on y doit employer.

*Quelles sont les compagnies que les Ecclesiastiques doivent éviter ?*

1. La compagnie des femmes & des filles, même de celles qui font profession de dévotion.

2. Celle des mondains & séculiers, sinon autant que la charité ou la nécessité le requiert.

3. Celle même quelquefois des Ecclesiastiques, non-seulement des libertins ou dissolus & scandaleux dans leur vie, mais encore de ceux qui sont dans les maximes du monde, qui cherchent leur passe-tems, & qui n'ont pas l'esprit de leur condition, si ce n'est dans l'esperance de les convertir.

*Quelle est la règle qu'il faut observer dans la conversation des femmes quand on s'y trouve obligé ?*

1. Ne les visiter chés elles, sinon en cas de maladie ou affliction, en un mot que la charité ou la nécessité n'y oblige, *quia semper majori advenitur periculo quam fructu.* Saint François Xavier.

2. Ne leur parler jamais qu'en la présence de quelqu'un, ou dans quelque lieu ouvert & public.

3. Ne permettre pas qu'elles entrent si

librement chés nous, sous quelque prétexte que ce soit.

4. Estre toujours sur ses gardes en leur parlant, & ne les regarder jamais fixement au visage, éviter les longs & superflus entretiens, sous quelque prétexte que ce soit, ce qu'il faut observer même au Confessional.

*Quelle règle faut-il tenir dans la conversation que nous avons avec les séculiers?*

1. Ne les visiter que rarement.

2. Ne se rendre jamais trop familier auprès d'eux, ne s'informer point des nouvelles de leur maison.

3. Ne les flâter pas dans leurs défauts, par une complaisance criminelle.

4. Ne souffrir jamais que rien s'y fasse contre Dieu.

5. Avoir égard aux qualités & aux conditions des personnes, parce qu'il faut traiter autrement avec les grands, & avec les petits; avec les supérieurs, les égaux, & les inférieurs.

Et enfin, se retirer après un espace de tems raisonnable.

*Quel tems faut-il employer en la conversation?*

Cela ne se peut déterminer qu'aux occasions présentes; car à celles qui sont de nécessité, comme pour traiter d'affaire, on doit y employer autant de tems qu'il est nécessaire pour la terminer, sans préjudice pourtant des obligations. Celles qui sont purement de bienfaisance, comme les visites, on peut dire régulièrement parlant, que le tems le plus court est toujours le

92 *De la Conversation.*

meilleur ; mais pour celles qui sont de récréation & divertissement , il faut prendre garde d'y mettre des bornes les plus étroites que l'on peut , si ce n'est quelquefois par extraordinaire , ou pour le bien de la santé , en quoy il n'est pas à propos de se régler soy-même, la nature ayant toujours l'inclination de se relâcher excessivement.

*Quelles sont les intentions que doivent avoir les Ecclesiastiques dans leurs conversations ?*

1. D'honorer Jesus-Christ conversant sur la terre avec toute sortes de personnes.

2. D'entretenir la charité & la société avec le prochain.

3. De prendre un peu de relâche , afin de s'occuper après avec plus de force aux fonctions de leur Ministère.

*Qu'est-ce que doivent faire les Ecclesiastiques avant que s'engager en la conversation , & après en être sorti ; pour éviter les dangers presque inévitables qui s'y rencontrent ?*

1. Avant que d'y aller , il faut l'offrir au Fils de Dieu conversant avec les hommes , se donner à luy , surtout s'il est question de se trouver en la compagnie des femmes , des Grands , ou quand on est obligé d'aller à quelque festin.

2. Veiller sur ses paroles & sur ses actions quand on y est.

Et en 3. lieu , étant de retour au logis , se mettre à genoux , & demander pardon des fautes qu'on pourroit y avoir commises , les remarquant soigneusement afin de s'en corriger.

\*\*\*:\*\*\*

# DE L'EXERCICE

de la presence de Dieu, &  
de la maniere de s'y main-  
tenir le long de la journée.

---

## *Onzième Exercice.*

**E**N quoy consiste l'Exercice de la presence de Dieu ?

Aux operations de l'entendement & de la volonté.

*Que doit faire l'entendement ?*

I. Il doit représenter l'Essence Divine, remplissant tout l'Univers, & présente en tout lieu, en quelque façon comme l'air, que nous sçavons être épanché par tout, sans pourtant que nous le voyons, & que nous le concevions sous quelque figure sensible; & puis affermy dans cette vérité en produire les actes de foy.

*Comment se peuvent faire ces actes de foy ?*

Tantôt en cette façon. Je crois fermement, mon Createur & mon Seigneur, que vous êtes icy présent, me voyant & m'écoulant. Tantôt par interrogation à son ame. Crois-tu cette vérité, mon ame? ouï je la crois, puisque Dieu l'a dite, & je suis prêt d'endurer toutes sortes de

tourmens pour la soutenir. Quelquefois par instigation. Non, tu ne la crois pas, car si tu eusses crû que l'infinie Majesté de Dieu, devant laquelle les Anges tremblent, étoit devant toy, te regardant, tu ne te fusses jamais laissé aller à une telle méchanceté, ny à l'offenser.

*Quels actes doit produire la volonté ensuite de ceux de l'entendement ?*

Tantôt elle doit entrer dans des sentimens d'honneur & de respect, se comporter avec modestie intérieure & extérieure. Tantôt par des courtes prieres, selon les incidens, le supplier de nous aider en nos adversités, puisqu'il est là present pour le faire. Autrefois entrer dans des sentimens de crainte, redoutant de faire quelque chose mal à propos, car il est là pour nous relever. Quelquefois dans des sentimens d'amour, usant de telles ou semblables paroles. O mon Dieu ! vous me voyez, hé ! quand vous verray-je à découvert ? vous êtes bien près de moy, quand seray-je près de vous, & dedans vous ? O beauté que les Anges admirent & aiment de tout leur cœur ! quand vous aimeray-je de toutes les affections du mien ? Quelquefois de remerciement, d'abaissement, & semblables.

*Est-il nécessaire pour se maintenir en la presence de Dieu, d'avoir l'esprit continuellement appliqué à ces considerations ?*

Nenny, mais il suffit d'en renouveler la memoire au commencement de chaque action principale, comme de l'Oraison, de l'Examen, de la Sainte Messe, des

Etudes, de la Conversation, des Recréations, & de fois à autre la rafraichir par quelques élévations, c'est-à-dire, par quelque acte de l'entendement ou de volonté en la façon qu'il a été dit.

*Quel est le moyen plus aisé de nous conserver & maintenir en la presence de Dieu?*

C'est de produire le plus souvent qu'on peut, le long du jour, des petites. courres & ferventes aspirations, qu'on appelle Oraisons jaculatoires, parce que ce sont comme autant de soupirs élançés vers le Ciel, & de traits enflammés qui touchent sensiblement le cœur de Dieu, lesquelles peuvent être diversifiées pour éviter le dégoût, suivant l'état où l'on se trouve, suivant les Méditations différentes qu'on a fait le matin, suivant les mouvemens particuliers du S. Esprit, ou suivant les divers tems & saisons.

*D'où peuvent se tirer ces aspirations?*

De quantité de lieux de l'Écriture Sainte, & principalement des Pseaumes qui en sont tous pleins, & encore de l'Oraison Dominicale, dont les sept demandes peuvent être divisées pour servir d'aspirations aux sept jours de la semaine.

*Donnez-nous quelque modèle de ces aspirations ?*

Si par exemple on veut faire des actes de Contrition, il n'y a qu'à choisir quelque Verset du Pseaume 50. *Miserere mei Deus*, qui en est tout remply, *Amplius lava me ab iniquitate mea, & à peccato meo munda me. Quoniam iniquitatem meam ego cognosco, & peccatum meum contra me est semper.*

*Tibi soli peccavi, & malum coram te feci.*

*Holoc ustis non delectaberis: sacrificium Deo spiritus contritatus, cor contritum & humiliatum Deus non despicias.*

Et autre part. *Remiscere miserationum tuarum antiquarum. Delicta juvenutis meae, & ignorantias meas ne memineras. Secundum misericordiam tuam memento mei tu, propter bonitatem tuam Domine.*

Et ailleurs. *Ne memineras iniquitatum nostrarum antiquarum, &c.* avec le Publicain, *Deus propitius esto mihi peccatori.*

Avec l'Enfant prodigue, *Pater peccavi in Cælum & coram te, &c.*

Si on veut faire des actes d'invocation, ce beau Verset du même Prophète, si fort usité parmi les anciens Peres. *Deus in adiutorium meum intende, Domine ad adjuvandum me festina.*

Si des aspirations d'amour, toute l'Écriture en est pleine. *Quandò veniam & apparebo ante faciem Dei: sitivit anima mea ad te, &c. Quid mihi est in Cælo, & à te quid volui super terram? Deus cordis mei & pars mea Deus in æternum.*

*Mihi adhærere Deo bonum est.*

*Quàm dulcia faucibus meis eloquia tua? super mel ori meo diligam te Domine, fortitudo mea, &c.*

De résignation. *In manus tuas commendo spiritum meum. Fiat voluntas tua.*

*Ita Pater, quia si placitum est ante te, Dominus aperuit mihi aurem, ego autem non contradico.*

**Deus**

*Deus meus volui , & legem suam in medio cordis mei.*

*Quelle règle faut-il tenir en ces inspirations ?*

Les moyens de faciliter cet exercice que Satan represente d'ordinaire , ou très-difficile , ou impossible à exécuter , sont.

1. De faire un pacte avec Dieu , qu'autant de fois qu'on jettera les yeux sur luy , ou que l'on soupirera à luy , autant de fois nous entendons luy demander pardon de nos pechés , & renouveler le propos de mieux faire , luy en demandant la grace , ou autre pacte semblable.

2. De s'accoutûmer à certain nombre le matin & l'après midy , & s'étant habitué à ce nombre , qui pour le commencement doit être petit , aller l'augmentant puis après , jusques à les produire à toutes les heures s'il est possible.

---

## DE LA MANIERE de concevoir la presence de Dieu en toutes choses.

**C***omment est-ce qu'on peut considerer la presence de Dieu dans l'Oraison ?*

On peut la considerer diversement selon les bons offices que Dieu peut exercer en nôtre endroit , tantôt comme Medecin , guerissant charitablement nos infirmités ; Tantôt comme un bon Maître , nous don-

E

nant ses saintes instructions ; autrefois comme Pasteur , nous conduisant comme une petite brebis qu'il chérit tendrement ; maintenant comme Juge , nous reprenant de nos fautes : tantôt comme nôtre Epoux , nôtre Roy , nôtre Pere , nôtre Redempteur , selon les differens sujets que l'on aura pris pour méditer : mais il faut prendre garde quand on l'aura conçu en l'une des manieres susdites , qu'on ne doit point facilement passer à une autre : car cette diversité pourroit beaucoup nuire à l'attention , & diminuer le fruit de l'Oraison.

*Comment est-ce qu'on peut considerer la presence de Dieu dans l'Office Divin ?*

C'est de regarder Nôtre - Seigneur priant sur la Montagne ou au Jardin des Olives , pour nous donner l'exemple , & l'adorer en cette qualité , & unir nôtre priere à la sienne : ou bien concevoir Dieu present en nous-mêmes , occupé à se glorifier soy-même & les perfections infinies , nous réjouïssans de ce que luy seul se puisse glorifier soy-même comme il faut , nous complaisant de ce qu'il est , & que nous ne sommes rien , imitans les Seraphins , lesquels assistans devant cette adorable grandeur resserrent leurs aïles , se trouvant insuffisans de l'honorer avec le respect convenable.

*Comment faut-il le concevoir en faisant son Examen ?*

Il faut concevoir & adorer Nôtre-Seigneur present en nous-mêmes comme dans son Thrône pour faire un jugement de

*de la présence de Dieu.* 59

nous, & comme une sainteté très-parfaite & accomplie; avoir en horreur nos imperfections, & en demander une satisfaction, comme Juge très-équitable, & qu'à cette fin il nous prévienne de ses graces, afin de nous obliger d'en prendre la punition, & à nous convertir à lui par une sainteté de vie.

*Comment est-ce qu'on le peut concevoir dans les Prédications?*

Il faut considérer & adorer Nôtre-Seigneur parlant par la bouche du Prédicateur, comme un Maître assis dans sa chaire pour nous faire des leçons de salut.

*Comment est-ce qu'il faut concevoir la présence de Dieu dans l'étude?*

Il faut le considérer en nous-mêmes, agissant avec nous pour produire les connoissances que nous puisons dans les livres, éclairant nôtre entendement, développant les difficultés, & nous communiquant une petite portion de sa science infinie.

*Comment peut-on se le rendre présent dans les repas?*

Considérant Nôtre-Seigneur à la table du Pharisien ou de Sainte Marthe, mangeant & buvant dans les compagnies où il étoit convié, mais avec des intentions très-pures, & d'y glorifier son Pere, d'y convertir les Pecheurs, & de consoler les affligés, avec une modestie & une retenue dans ses regards & dans ses paroles, & une temperance admirable.

*Comment pouvons-nous le concevoir dans la conversation?*

Il faut considérer Nôtre-Seigneur con-

versant avec les Apôtres, & regarder avec les yeux de l'ame sa Divine Majesté présente & opérante en ceux avec qui nous traitons, là où il se rencontre effectivement avec tous ses attributs & toutes ses perfections, produisant en eux les motifs surnaturels qui nous obligent de les aimer d'un amour tout divin, non comme simples creatures, mais comme une appartenance de Dieu même dans lesquelles il réside.

*Comment devons-nous le considerer dans les personnes vertueuses ?*

Comme une source de toute sainteté & de vertu qui leur départ la sainteté qu'elles ont, & à nous une sainte affection de les imiter.

*Comment peut-on concevoir la presence de Dieu dans les Pecheurs ?*

Il faut y regarder sa divine bonté, comme recevant une injure d'eux, portant une grande haine à leurs pechés, tâchant comme un bon Pere de les ramener à leur devoir par ses graces prévenantes, & en nous incitant à une grande patience de leur malice ou foiblesse, & un désir charitable de leur conversion.

*Comment le doit-on considerer dans les Supérieurs ?*

Comme leur donnant son autorité pour nous gouverner, & leur communiquant de sa sagesse, pour prudemment ordonner ce qui est nécessaire; de sa Providence, pour pourvoir charitablement à nos besoins de son amour, pour compatir à nos infirmités, & les autres vertus nécessaires pour

l'acquis de leur devoir ; & en nous, comme sujets & inférieurs , nous le pouvons concevoir Present , nous communiquant la reverence , la crainte , l'amour & l'obéissance que nous leur devons , & surtout un œil simplifié , qui ne considere en eux que l'autorité de Dieu & Dieu même , en faisant abstraction de tous leurs défauts naturels.

*Comment le devons-nous concevoir dans les créatures irraisonnables ?*

Il faut considerer les biens que Dieu nous fait par elles au moyen de sa divine presence. Par exemple , qu'il nous échauffe par le feu , qu'il nous rafraichit par l'eau , qu'il nous fait respirer par l'air , qu'il nous récréé par le vin , qu'il nous nourrit par le pain & les viandes , qu'il contente notre vûë & notre odorat par l'admirable diversité des fleurs , & generalement qu'il nous oblige d'autant de bienfaits , comme il y a de propriétés dans les créatures destinées à notre service ; tant il est vrai ce que dit le Prophete : *Verè tu es Deus absconditus.*

*Est-ce assés de se représenter ainsi la presence de Dieu en toute chose ?*

Non , mais il faut ensuite former les actes conformes aux occasions & aux objets qui se representent. Par exemple , de foy , d'amour , de reverence , de remerciement , de confusion , de désir , & semblables ; & c'est proprement en ce point que consiste tout le fruit de cet Exercice.



## DE L'ETUDE.

---

### *Douzième Exercice.*

**Q**U'est-ce qu'il faut observer pour étudier avec profit ?

Il faut 1. offrir à Dieu l'Étude que nous allons faire par quelque courte Priere, se servant, si l'on veut, de celle de S. Thomas qui commence, *Creator ineffabilis, &c.* & avant que de s'y appliquer, renoncer à toute curiosité, vanité, amour propre, & ne s'y mettre qu'au préalable on n'ait tâché d'amortir ce désir naturel que nous avons de sçavoir, pour en cela faire la volonté de Dieu.

2. Faire de tems en tems & à mesure que l'on étudie, quelque petite élévation, pour renouveler la pureté d'intention.

3. Et à la fin, faire une briève réflexion du bien ou du mal, pour remercier Dieu, ou luy en demander pardon.

*Quel ordre peut-on observer en étudiant ?*

1. Lire exactement la matiere proposée deux ou trois fois avec application.

2. Reconnoître l'ordre & la distribution generale de la doctrine qui y est contenuë.

3. Remarquer avec soin les autorités de l'Écriture, des Conciles, des Peres qui y sont alleguées.

4. Étudier les raisons doctrinales, ou

morales qui s'y rencontrent, & les apprendre par cœur.

5. Se demander compte à soy-même de sa lecture & de son étude.

6. Faire un petit abrégé par écrit avec méthode.

7. Prévoir les difficultés que l'on pourroit former sur le sujet, afin de les proposer, & d'en avoir l'explication, & ne point quitter son livre qu'on n'en ait quelque intelligence.

*Quelle règle faut-il tenir pour les Etudes ?*

La 1. c'est de les régler, en sorte qu'elles ne préjudicient jamais aux choses d'obligation, ny surtout à l'exercice de l'Oraison.

La 2. c'est de faire choix des livres qui nous sont les plus nécessaires & plus conformes à nôtre profession, laissant ceux qui ne traitent que de curiosité ou de choses profanes, en un mot qui ne peuvent servir, ny pour nôtre édification, ny pour celle des autres.

*Oraison devant l'Etude.*

*Actiones nostras, &c.* ou bien, *Veni Sancte Spiritus, &c.* ou bien celle-cy de Saint Thomas.

*Creator ineffabilis qui verus fons luminis & sapientiæ diceris, quique linguas infantium facis esse disertas, linguam meam erudias, atque in labiis meis gratiam tuæ benedictionis infundas : da mihi intelligendi acumen, & discendi facilitatem, & copiosam loquendi gratiam.*

Ou bien celle-cy du Sage.

*Da mihi Domine sedium tuarum assistri-*

*cem sapientiam, & noli me reprobare à pueris tuis, quoniam seruus tuus sum ego, & filius ancillæ tuæ, homo infirmus & exigui temporis, mitte illam de Cœlis Sanctis tuis & à sede magnitudinis tuæ, us mecum sit, & mecum laboret, ut sciam quid acceptum sis apud te. Sap. 9.*

Après l'Etude on peut dire, *Actiones nostras, &c.* ou un *Ave Maria*, ou *Sub tuum præsidium, &c.*



## DES CONFÉRENCES.

---

### *Treizième Exercice.*

**Q**ue faut-il observer pour faire profit des Conférences ?

1. C'est de se préparer auparavant par le moyen de l'Etude, si c'est une Conférence de doctrine ; & si elle est spirituelle, par l'Oraison.

2. Y venir avec grande docilité & dessein d'y profiter pour soy, & avec un esprit de charité, pour supporter les défauts & imperfections des autres avec patience & sans raillerie.

3. Y demeurer avec attention & modestie, sans suggerer à l'oreille de ses Conférences, ny parler en confusion, ny même avec trop de chaleur & de véhémence, sans croiser ny étendre les jambes inci-

vilement, sans avoir la tête entre les mains ou tenir son corps de travers, ou contrefait; & sur la fin remercier Dieu, & colliger ensuite, si on le juge expedient, ce qui aura été dit, ou du moins y faire réflexion étant retourné dans son cabinet, & s'en entretenir quelquefois pendant les récréations.



## DES RE'CREATIONS permises ou défenduës aux Ecclesiastiques, & la ma- niere de se récréer.

---

### *Quatorzième Exercice.*

**Q**uelles sont les récréations que doivent  
éviter les Ecclesiastiques?

Il y en a de deux sortes; les unes pour être défenduës par les saints Canons; les autres pour être très-dangereuses.

*Quelles sont les récréations défenduës par les Canons Ecclesiastiques?*

1. La chasse, quand principalement elle se fait avec cris, bruit & danger de tomber dans l'irrégularité.

2 La pêche, quand elle se fait pour le gain, ou qu'on y consume trop de tems, ou celle qui oblige de paroître en quelque posture malséante.

E S

## 106 *Des récréations permises*

3. Les bals & les danfes.
4. Les mascarades.
5. Les comedies.
6. Les jeux de cartes & de dez, & autres jeux de hazard.

*Quelles sont les autres récréations que doivent éviter les Ecclesiastiques, à cause du danger ?*

1. Celles qui de soy n'étant ny mauvaises absolument, ny défenduës, portent néanmoins avec elles quelque scandale, quand elles se font devant les Laïcs; comme de jouïer à la courte ou à la longue paulme, à la boule, aux quilles, ou au mail avec les séculiers; se promener souvent & long-tems dans les places publiques.

2. Celles où on ne parle que des nouvelles du siecle, ou d'ordinaire on se licentie à dire quelque chose de malféant.

En un mot, où Dieu est offensé, & le prochain scandalisé.

*Quelles sont les récréations licites, & à conseiller aux Ecclesiastiques ?*

Les promenades moderées, la Musique, toucher quelque instrument, pourvû qu'on ne chante point d'airs lascifs; l'occupation & le travail manuel au Jardin; l'entretien avec ses Confreres, ou autre honnête personne.

*Quel doit être le sujet & la matiere des récréations dans les Seminaires & ailleurs, où se trouvent plusieurs Ecclesiastiques ensemble ?*

Ces entretiens peuvent se faire de quelque Histoire de l'Écriture sainte, ou autre

ecclesiastique , de la lecture de Table , de l'exposition de quelque passage , ou de quelque ceremonie , de quelque difficulté arrivée en ce jour là , du sujet des Conférences , des Catechismes , des façons de faire différentes des Dioceses.

*Qu'est-ce que doivent éviter les Ecclesiastiques , particulièrement les Seminaristes dans les récréations ?*

1. Tous les discours de médisance , de vanité , de débats , & surtout les railleries , soit de Dieu , de l'Écriture sainte , des ceremonies , ou de quelque imperfection & défaut de nôtre prochain.

2. Faut s'empêcher d'y parler trop haut , rire avec excès , s'entretenir des mécontentemens qu'on pourroit avoir de la maison des Supérieurs , des réglemens , en former des plaintes , & les communiquer aux autres.

3. Quand on se récréé , se garder de colere , d'injure , de dépit , de jurement & choses semblables indignes des Ecclesiastiques.

*Quelle règle faut-il tenir dans les récréations , pour n'en remporter pas de dommage ?*

1. N'y employer qu'un certain tems déterminé. Par exemple , une heure après le dîner , & autant après le souper.

2. Faire au commencement un soupir à Dieu , pour offrir ce divertissement à sa gloire , à ce que le corps ayant pris ce relâche , puisse mieux aider l'ame à servir Dieu.

3. Ne s'y affecter pas trop , & n'en faire pas comme plusieurs , une occupation.



## DE QUELQUES AUTRES Actions de la journée , & de la maniere de les bien faire.

---

### *Quinzième Exercice.*

**Q**uelles règles doit tenir un Eccle-  
siastique pour le lever ?

Il doit 1. prescrire une certaine heure ,  
s'il n'y est obligé par l'ordre d'une Com-  
munauté , & la garder inviolablement.

2. Quand le tems est venu de se lever ,  
se jeter hors du lit promptement , & en  
s'éveillant , faire le signe de la Croix , &  
donner sa premiere pensée & parole à  
Dieu , disant : mon Dieu , je vous donne  
mon cœur ; ou ces autres du Prophète :  
*Deus Deus meus , ad te de luce vigilo* , ou  
bien , *Jesus Maria* , ou *Deus cordis mei &*  
*pars mea Deus in æternum : In matutinis*  
*meditabor in te* , tantôt l'une , tantôt l'au-  
tre de ces paroles , pour éviter l'accoutu-  
mance ; puis , *Benedicta sit sancta & indi-*  
*vidua Trinitas*. Après prendre de l'Eau  
benite.

*En s'habillant , que faut-il faire ?*

Il faut entretenir son esprit de quelque  
bonne pensée , comme du sujet de la Me-

dition que l'on doit faire, ou au moins faire quelques Oraisons vocales, comme *Pater, Ave, Credo*, les Pseaumes Penitentiâux l'un après l'autre, ou quelqu'un de ceux que nous sçavons par cœur, ou qui sont les plus affectueux, comme celui des petites heures.

*En prenant sa Soutane, dans quel esprit faut-il la prendre ?*

Comme la Soutane est un habit de Religion, nous la devons prendre avec grand respect, & pour cela il y en a qui la baissent en la prenant, & qui en reconnoissance de la Tonsure, & pour se remettre alors en memoire les promesses qu'ils y ont faites, disent le Psalme, *Conserva me, Domine*, où ces belles paroles se trouvent, *Dominus pars hereditatis meæ, &c.*

*Dans quel esprit faut-il prendre ses repas ?*

Il faut premièrement y éviter toute superfluité, délicatesse, & les morceaux exquis, & ne s'y porter que pour la nécessité, désirant seulement par ce moyen de prendre des forces pour en mieux servir Dieu par après: *sicut ad Crucem, sic accedas ad cibum*, dit Saint Bernard, *id est, nunquam voluptate, sed necessitate pascaris, & fames, non sapor, provocet appetitum.* Et Saint Augustin disoit, *docuisti me Domine ut sicut medicamenta, sic alimentâ sumpturus accedam.*

*Dans quel esprit faut-il faire sous les petits offices qui nous arrivent dans une Communauté, comme de servir à table, bayler, & semblables.*

## 170 *De quelques autres actions*

Il faut les faire dans un sentiment d'humilité, d'obéissance & de charité, & à dessein d'honorer & imiter en quelque sorte l'humble & laborieuse vie de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ ; c'est pourquoy il faut prendre garde de ne faire pas cet exercice par maniere d'acquit, par divertissement, ou par contrainte, mais avec affection, modestie & diligence, de peur qu'ils ne se privent eux-mêmes du fruit qu'ils en peuvent emporter, & qu'ils ne fassent d'un exemple d'humilité, un sujet de scandale & de déréglement. *Qui major est vestrum, erit vester Minister : præcipua existima lucra aliorum in obsequiis publicis & privatis*, dit S. Bernard, *insuper paratus sit ad obediendum alacri animo ac vultu.*

Dans quelle pensée faut-il demander au Supérieur permission, dispense, ou congé, pour quoy que ce soit.

Dans la préparation d'esprit pour être refusé, *cùm aliquid rogaturus à Priore veneris*, dit le même S. Bernard, *præpara te ad repulsam semper ; & si contigerit negari quod postulas, dic apud te, quid de cebar asellum nisi frænum & stimulus ?*

De quelle façon faut-il se mettre au lit ?

Après son Examen fait, & la priere du soir, après la lecture de la Méditation du lendemain, & avoir pris de l'Eau benîte, il faut se deshabiller avec toute l'honnêteté & la bienfiance possible, disant quelque Oraison vocale pendant ce tems-là, ou s'entretenant en quelque bonne pensée : puis se mettant au lit on peut songer à la mort qui nous est si naïvement

representée par le lit , les linceuls & les tenebres. Et pour la posture où il se faut mettre , voicy les règles qu'en donne S. Bernard. *Cùm ad stratum lassus deveneris , te honesto modo jacendo componas , nec resupinus jaceas , nec genua levando , calcaneos jungas ad tibias , ruminantem Psalmos somnus te occupet , , ut in somno somnies te dicere Psalmos.* Et ailleurs: *iturus ad somnum semper aliquid tecum deferro in memoria vel cogitatione in quo placidè obdormias , quod nonnunquam etiam somniare juvet , quod etiam evigilantem te in statum hesternæ intentionis restituat : sic tibi nox sicut dies illuminabitur , & nox illuminatio tua in deliciis tuis , placidè obdormies , in pace quiesces , facile evigilabis , & surgens facilis eris & agilis ad redeundum in id undè non torus discessisti.*



## DE LA MANIERE d'affister à l'Eglise.

### Seizième Exercice.

**Q**uelles sont les fins que l'on se doit proposer quand on va à l'Eglise ?

Les fins que se doivent proposer les Chrétiens en allant à l'Eglise, sont.

1. De faire hommage à l'infinie Ma-

jesté de Dieu, comme à nôtre souverain Seigneur & Maître.

2. De le remercier de ses graces & de ses bienfaits.

3. De luy demander pardon de nos pechés.

4. Pour luy découvrir & luy représenter humblement & filialement nos necessités, & luy en demander le remede, soit qu'on se propose toutes ces fins à la fois, soit qu'on en ait qu'une des quatre.

*Quels sont les sentimens qu'il faut prendre en allant à l'Eglise ?*

Les sentimens qui sont plus conformes à ces fins, sont les sentimens de reverence, & d'humilité; les sentimens de joye, d'estime, de gratitude & de glorification; les sentimens de pénitence & de confusion; les sentimens d'amour & de confiance qui nous sont marqués si souvent dans l'Ecriture.

*Que faut-il faire quand la cloche, ou nôtre devoir, ou nos Supérieurs nous appellent à l'Eglise ?*

Il faut aussitôt tout quitter, & sortant de sa chambre faire cette aspiration. *Quàm dilecta tabernacula tua Domine virtutum, concupiscit & deficit anima mea in atria Domini*, ou bien, *Letatus sum in his que dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.* Puis après aller prendre son Surplis avec modestie & silence, & dire, en le prenant, plus de cœur que de bouche. *Indue me, Domine Jesu, novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitia & sanctitate veritatis.*

Dans le chemin pour aller à l'Eglise qu'y a-t'il à observer ?

D'être extrêmement modeste , & surtout de la vûë.

2. De s'entretenir en quelque bonne pensée, comme par exemple , où nous allons , ce que nous allons faire à l'Eglise, & qui nous sommes pour parler à Dieu , ou si on fait quelque priere vocale , on peut continuer le P'salme *Quàm dilecta* , &c.

En entrant à l'Eglise que faut-il faire ?

Après avoir pris de l'Eau-benite & fait un acte de Contrition , on peut dire ce Verset. *Beati qui habitant in domo tua, Domine Jesu , in sæcula sæculorum laudabunt te : vota mea reddam in conspectu omnis populi tui, Domine, in arriis domus tuæ tibi sacrificabo hostiam laudis ;* ou bien entrer en esprit dans le cœur amoureux de Nôtre-Seigneur , comme dans le Temple le plus saint & le plus auguste qui fût jamais , & dire avec David, *Introibo in domum tuam, adorabo ad Templum sanctum tuum in timore tuo ;* ou bien avec S. Bernard mettant la main sur la porte. *Manete hic cogitationes malæ , intentiones & affectus cordis , & appetitus carnis : tu autem anima mea intra in gaudium Domini Dei tui , ut videas voluntatem Domini , & visites Templum ejus.*

Etant arrivé en presence du Saint Sacrement ?

Il faut 1. l'adorer , ou par quelque Antienne dont se sert l'Eglise, ou par quelque acte intérieur , comme il est marqué au

#### 114 *De la maniere*

précédent Exercice ; & puis luy faire une offrande de nous-mêmes , & de ce que nous venons faire à l'Eglise ; luy demander la grace pour le faire comme il faut , & après s'appliquer à quoy l'on pourroit être destiné.

*Tout le tems que l'on demeure à l'Eglise, comment faut-il se comporter ?*

Pour l'extérieur , il faut y garder une modestie fingulière en la vûe , au parler , au marcher , en la posture du corps , & en la maniere de s'asseoir ou de s'agenouïller ; Et si l'on est en Chœur , se conformer en tout , pour se lever ou s'asseoir , pour se couvrir ou découvrir , pour chanter ou se faire , aux ceremonies du Chœur , observant surtout ( si l'on chante ) ce qui est tant recommandé dans les Conciles , c'est à-dire la meditation , & de ne point se précipiter ny anticiper l'un sur l'autre : Mais pour faire correspondre l'esprit intérieur à cet extérieur , il faut pour se maintenir dans cette grande reverence.

1. S'établir fortement en pensée la presence de Dieu , par ces actes de foy renouvelés fort souvent , se représenter autant d'Anges qu'il y a de Clercs presens , & Nôtre-Seigneur sur l'Autel , qui nous regarde & nous observe.

2. Il faut goûter en chantant la douceur des paroles divines , tâchant de produire à même tems les affections conformes à la lettre.

*Quels sont les manquemens que l'on commet plus ordinairement dans l'Eglise contre cette reverence ?*

*d'assister à l'Eglise.* 115

Y entrer sans réflexion , & comme si on entroit dans sa Chambre ; s'y entretenir , soit avec d'autres Ecclesiastiques , soit avec des Laïcs sans nécessité ; s'y promener comme il arrive souvent, ou en attendant, ou après le Service achevé ; y traiter des affaires du monde , y courir , regarder çà & là , y parler trop haut , s'appuyer ou accouder indécemment , croiser les jambes quand on est assis , dormir , &c.

*En sortant de l'Eglise , que faut-il faire ?*

Il faut avant que de sortir , remercier Dieu brièvement , & luy demander pardon de nos irreverences & distractions , & ayant adoré par une profonde reverence , se retirer avec la même modestie & recollection que l'on est venu ; disant au retour, ou le *Te Deum*, ou *Benedicite omnia opera*, ou *Laudate Dominum omnes gentes*.

*En quittant le Surplis ?*

Il faut demander à Dieu que nous ne soyons jamais separez de luy , disant : *Ne permittas me unquam separari à te , Domine Jesu : non me derelinquas usquequaque Domine , ne discesseris à me.*



**LA MANIERE D'ASSISTER  
aux Convois & Offices des  
Trepassés.**

*Dix-septième Exercice.*

**Q**uand on est appelé pour un Convoy , des Vigiles , ou une Messe qui se dis

116 *La maniere d'assister  
pour les D<sup>é</sup>funts , en quel esprit faut-il  
aller à l'Eglise ?*

Il faut y aller , non en vûe de la retribution , ny avec empressement , mais dans une pensée Chrétienne. 1. De vouloir en cette occasion rendre obéissance aux ordres qui sont donnez d'y assister , pour honorer en cela les soumissions adorables de Jesus-Christ envers S. Joseph ; ce qu'il faut pratiquer aussi , quand il est question d'exécuter toute autre chose ordonnée par les Réglemens du Seminaire.

2. De secourir en esprit de charité les Ames des fidèles Trépassés ; & spécialement celle dont on va enlever le corps , ou pour laquelle on va chanter l'Office , supposé que les suffrages luy puissent profiter.



## LA MANIERE D'ASSISTER à l'Administration des Sacremens.

---

### *Dix-huitième Exercice.*

**Q**Uand on est appelé à l'Eglise pour administrer quelque Sacrement , dans quel sentiment devons-nous y aller ?

Il faut y aller en esprit d'obéissance & de charité : d'obéissance à Nôtre-Seigneur , de qui nous sommes les Ministres.  
Et au Prochain , dont nous sommes les

serviteurs, suivant la maxime de nôtre Maître, qui ne nous a point envoyé pour être servis, mais pour servir les autres.

En 2. lieu, dans un esprit de charité, pour procurer l'honneur & la gloire de Dieu, en détruisant le Royaume du péché dans les ames, par les Sacremens de Baptême, de Penitence, d'Eucharistie, d'Extrême-Onction, & contribuer par ce moyen au salut de ceux qui les reçoivent.

*Quand on est appelé à l'Eglise pour servir de Clerc à l'administration de quelque Sacrement, dans quel esprit doit-on s'y transporter ?*

Il faut y aller. 1. Avec diligence & dans les mêmes-sentimens d'obeissance & de charité, que le Prêtre qui va pour les administrer ; d'obéissance, dis-je, non seulement à l'égard de Dieu & du Prochain, mais encore des Supérieurs.

Et 2. Y étant arrivé, offrir à Dieu l'action que l'on va faire, & luy demander grace.

*Dans quelles dispositions devons-nous assister à l'actuelle administration de quelque Sacrement ?*

Avec des grands sentimens de respect & de docilité ; de respect pour la grandeur des Mystères que l'on traite, pour la présence de Nôtre Seigneur, de qui le Prêtre tient la place ; pour l'édification du Prochain, s'imaginant que c'est à Jesus-Christ que l'on rend ce service, & qu'en cela nous faisons l'office des Anges ; de docilité, pour faire 1. tout ce qu'on luy dira, & en la maniere qui luy sera prescrite.

2. Pour prendre garde attentivement à la façon dont se sert le Prêtre en l'administration du Sacrement, & l'application des Ceremonies, afin que quand un jour il fera dans la pratique, il puisse imiter ce qu'il aura vû faire.



## DE LA MANIERE de bien assister aux Processions.

---

### *Dix-neuvième Exercice.*

**Q**uelles dispositions doivent apporter les Ecclesiastiques pour retirer du fruit des Processions ?

Il y en a de deux sortes; les unes qui dévancent, & les autres qui accompagnent.

*En quoy consistent les dispositions antécédentes ?*

Supposé devant tout la pureté de conscience.

La 1. disposition intérieure, c'est de se mettre en la presence de Dieu, & considerer l'importance de l'action qu'ils vont faire.

2. S'humilier devant Dieu, & luy offrir, tant en leur nom, que comme mediateurs, l'Oraison publique qui va luy être présentée.

3. Renoncer à toute distraction qui

pourroit les empêcher d'être attentifs, & dans la reverance; & demander à Dieu la grace pour pouvoir faire cette Procession, en sorte qu'elle luy soit agréable.

4. Prévoir ce que d'on a à faire, & à chanter tout le long de la Procession.

*Quelles sont les dispositions extérieures qu'il faut apporter aux Processions ?*

C'est d'être dans une composition fort modeste & pleine de reverance; ne tournant point la tête çà & là, ne devisant avec personne, chantant posément, gardant bien son ordre, ayant égard à son Compagnon pour aller toujours dans une juste distance.

*De quel motif peuvent se servir les Prêtres pour s'exciter à ces dispositions ?*

C'est de considerer 1. attentivement les necessités & les afflictions du peuple; & voyant les miseres qu'il ressent, reconnoître devant Dieu que nous sommes coupables de toutes ces peines.

2. Que sans ces dispositions on commet une irreverance très-grande auprès de Dieu; on se rend coupable d'injustice à l'égard des peuples, & davantage, du peché de scandale, & infinité d'autres désordres s'en ensuivent.

*Cotez-nous quelques-uns des désordres qui arrivent, faute de ces dispositions ?*

De-là vient la confusion dans les choses que l'on doit chanter, la précipitation dans ce que l'on chante, les immodesties & les irreverances que commettent les Laïcs, le peu de sentiment qu'ils ont des choses saintes, qui irritent plutôt la co-

120 *De la man. d'assister aux Proc.*  
lere de Dieu que de l'appaiser.

*Quelles dispositions doivent apporter les Laïcs pour bien assister aux Processions, & en tirer du profit ?*

Les mêmes, à proportion que les Ecclesiastiques.

1. Avant la Procession, dresser leur intention, offrans cette action à Dieu pour les fins qu'elle est instituée, & demander grace pour la bien faire.

2. Que les hommes soient séparés des femmes, les Garçons aillent avec les Peres, & les Filles avec les Meres.

3. Qu'ils aillent trois à trois, ou quatre à quatre, modestement, sans courir deçà ni delà, sans s'entretenir ny deviser par ensemble, mais en priant Dieu, ou de cœur seulement, ou de cœur & de bouche, récitant leur Chapelet, disant les sept Pseaumes, ou semblables.

*Le moyen d'induire le Peuple à cette disposition ?*

C'est à faire au Curé de les y exhorter, & pour cela le Dimanche précédent à son Prône, en les avertissant de la Procession, il doit les instruire de l'institution, de la cause, des Mysteres, & de la signification de cette Ceremonie, leur representant que Dieu bien souvent est plus offensé dans les Processions qu'il n'y est honoré ; qu'étant un acte de Religion, elle doit être faite avec pieté & devotion : s'il y a quelques abus, il doit leur faire connoître afin d'y remedier ; par exemple, si on fait des festins, si les Processions sont trop longues, si on s'écarte de l'assemblée, si on ne

*De la man. de se disp. aux S Ord.* 121  
ne revient point avec le Clergé, si on  
marche en désordre, si on ne prie point  
Dieu, mais que l'on y devise, &c.



## DE LA MANIERE de se disposer aux Saints Ordres.

---

### *Vingtième Exercice.*

**Q**uelle est la première, la fondamen-  
tale, & la plus éloignée disposition  
aux Saints Ordres ?

C'est la Tonsure Ecclesiastique.

*Qu'est-ce que la Tonsure ?*

C'est une Cereemonie sainte & sacrée,  
qui vient de l'institution & de la tradi-  
tion des Apôtres, par laquelle un Chrê-  
tien est consacré à Dieu d'une façon spe-  
ciale, pour luy rendre service dans l'E-  
tat Ecclesiastique, & se disposer à rece-  
voir les Saints Ordres.

*Quelles conditions sont necessaires à ce-  
luy qui désire recevoir la Tonsure ?*

Le Concile de Trente en marque sept  
ou huit. Qu'il soit de legitime mariage ;  
exempt de toute censure & irrégularité ;  
qu'il soit de bonne vie ; qu'il sçache lire  
& écrire ; qu'il soit bien instruit des cho-  
ses necessaires au salut ; qu'il soit confirmé ;

F

122 *De la maniere de se disposer*

qu'il y ait esperance & conjecture probable qu'il sera un jour utile à l'Eglise, & propre aux Ministères Ecclesiastiques: mais la principale c'est, dit ce même Concile, *ut hoc vitæ genus eligant*, non pas pour se soustraire à la Jurisdiction séculiere, ny pour joiir des Privileges Ecclesiastiques, ny pour mener une vie oisive & faineante, ny pour l'honneur ou le bien temporel? *sed ut fidelem Deo cultum præsent*, mais avec une droite & sincere intention de servir Dieu dans les Ministeres Ecclesiastiques; à quoy il faut ajoûter les Lettres Dimissoires de son propre Evêque, si on se presente pour recevoir la Tonsure hors de son Diocèse.

*Quelles dispositions intérieures sont nécessaires pour se presenter à la Tonsure?*

La 1. & la principale, c'est la vocation divine, c'est-à dire, être appelé de Dieu à l'Etat Ecclesiastique; nécessité si grande, que Dieu a voulu, ce semble, la marquer par une Providence toute particuliere dans tous les Livres du Vieil & du Nouveau Testament.

*Comment peut-on connoître si on est appelé de Dieu à cet Etat?*

Par les marques suivantes.

1. Quand on est appelé par son propre Evêque, non par intérêt ou affection charnelle, mais en vûe de ses merites, & de la nécessité de l'Eglise.

2. Quand on embrasse ce genre de vie avec une pure intention de servir Dieu dans cet Etat, & d'y procurer selon ses forces le salut du Prochain.

3. Quand on a pris conseil de quelque personne docte, prudente, désintéressée, & zelée pour l'Etat Ecclesiastique.

4. Quand on a les qualités requises, pour s'acquitter dignement des fonctions de cet Etat, comme la science, la sainteté, le zele, le courage, le mépris des richesses & de l'honneur, l'affection au travail, &c.

5. Quand on y entre sans précipitation, mais après s'y être préparé quelques jours par des exercices de piété.

6. Quand on a beaucoup de respect & d'affection pour la Discipline Ecclesiastique.

*Qu'est-ce qui nous empêche de bien connaître & juger de notre vocation ?*

Quatre choses principales.

1. L'engagement dans quelque Benefice que l'on possède déjà, ou que l'on espere d'avoir.

2. Le peu de sentiment que l'on a de son salut.

3. La passion deregulée & violente d'être Ecclesiastique à quelque prix que ce soit.

4. L'indignation de Dieu pour les péchés du Peuple, ou de ceux qui prétendent à cet Etat.

*Supposée donc la vocation, en quel état se doit présenter à l'Evêque celui qui désire recevoir la Tonsure ?*

Pour l'extérieur, il doit être vêtu d'habit long, avoir les cheveux courts & égaux, un Surplis sur le bras gauche, une chandelle allumée en la main droite, & sçavoir par cœur ces paroles : *Domine*

#### 124. *De la maniere de se disposer*

*pars hereditatis mea & calicis mei : tu es qui restitues hereditatem meam mihi*, pour les dire pendant que l'Evêque lui coupe les cheveux, & être à jeun, si c'est le matin. Pour l'intérieur, il doit être en état de grace, & pendant toute la Cere-  
monie avoir une attention particuliere aux prieres & aux exhortations de l'Evê-  
que, & surtout à la signification de ces belles paroles, *Dominus pars*, &c. par lesquelles il renonce solennellement à tous les plaisirs mondains, & aux prétentions de la terre, & prend Jesus-Christ pour sa part & son heritage.

*Quelles sont maintenant les dispositions generales pour recevoir les saints Ordres ?*

Il y en a de deux sortes; les unes éloignées, & les autres prochaines : ces dispositions éloignées sont la vocation, la pureté d'intention, la bonne vie, dont il faut apporter témoignage à l'Evêque, sinon depuis toujours, au moins depuis un tems notable. Avoir l'âge déterminé par l'Eglise, sçavoir 21. ans pour le Soudiaconat, 23. pour le Diaconat, & 25. pour la Piétrise. Avoir la capacité requise, & être bien instruit de l'Ordre que l'on va recevoir. Avoir un titre suffisant, & non falsifié; s'être éprouvé pour ce qui regarde la chasteté; si on est d'un autre Diocese, avoir un Dimissoire; & enfin, avoir gardé les interstices, qui sont d'un an entre les Mineurs & le Soudiaconat; d'une autre année depuis le Soudiaconat jusqu'au Diaconat; & encore une année au moins, depuis le Diaconat jusqu'à la Piétrise.

*Pourquoy l'Eglise a-t'elle institué ces interstices ?*

Pour cinq raisons principales.

1. Afin que ceux qui sont ordonnés, puissent acquérir pendant ce tems-là la vertu, la science & l'expérience que requiert le Sacerdoce.

2. Afin qu'on puisse exercer l'Ordre reçu, & en faire les fonctions.

3. Afin de se dégager peu à peu de l'esprit du monde & de ses fausses maximes, & se remplir de l'esprit Ecclesiastique.

4. Afin que l'Eglise puisse mieux connoître ceux à qui elle doit confier la conduite de ses enfans.

5. Afin que les Séculars, les Ecclesiastiques, & même les Infidèles estiment davantage nos Mystères, nôtre Religion, & nôtre Sacerdoce; considerant le soin, la peine & le travail qu'il faut prendre pour s'en rendre digne.

*Toutes ces dispositions éloignées qui viennent d'être cotées, sont-elles nécessaires à ceux-mêmes qui veulent recevoir les Ordres Mineurs ?*

Oüy, excepté seulement le titre, les interstices & l'âge qui ne sont point déterminés, & la science encore qui ne doit pas être si grande que pour les Ordres Majeurs.

*Quelle science est requise à celuy qui se presente pour le Soudiaconat ?*

Cette science consiste à sçavoir.

1. La difference des Ordres Majeurs & Mineurs, & leurs fonctions.

2. A pouvoir répondre de la doctrine &

**26. De la maniere de se disposer**  
pratique des Sacremens, notamment de ce  
qui concerne le S. Sacrifice de la Messe.

3. A sçavoir parfaitement le Catechisme, qui contient les quatre parties de la Doctrine Chrétienne.

4. Sçavoir le plainchant par sçience & par pratique.

5. A connoître la façon de reciter le Breviaire, en avoir étudié ses Rubriques, & sçavoir les Ceremonies & l'Office de Soudiacre à l'Autel, parce qu'à l'avenir il y fera obligé. Ce qui se doit pareillement observer, & à plus forte raison pour le Diaconat.

*Quelle science est requise à ceux qui se présentent pour être faits Prêtres ?*

Celle principalement qui regarde l'administration des Sacremens.

1. Touchant le Saint Sacrifice ; ils doivent sçavoir, dit Saint Charles, la nature du Sacrifice, ses effets, ses parties, les significations des habits Sacerdotaux, le tems & le lieu pour l'offrir, les défauts ou accidens qui peuvent arriver.

2. Touchant l'administration des autres Sacremens ; il faut qu'ils sçachent la maniere d'oüir les Confessions, & qu'ils ayent une connoissance entiere des Sacremens de Baptême, Eucharistie, Extrême-Onction, Mariage, &c.

3. Touchant la parole de Dieu ; ils doivent sçavoir la distribuer au peuple d'une maniere utile & profitable. Et comme ils doivent conduire les autres dans les voyes de lumiere, ils doivent sçavoir encore ce qui appartient à la vie spirituelle, & par-

éculiérement ce qui regarde l'Oraison Mentale, & autres exercices qui conduisent à la perfection.

*Quelles sont les dispositions prochaines pour recevoir les Saints Ordres ?*

Ce sont celles qui dévancent, qui accompagnent, ou qui suivent l'ordination.

*Que faut-il faire auparavant l'Ordination ?*

Il faut. 1. Se mettre en état de grace par une bonne Confession.

2. Pour attirer les graces de Dieu avec plus d'abondance, se retirer quelque tems à part, pour examiner les motifs de son cœur devant Dieu, pour luy recommander cette affaire par instantes prieres; pour considerer la vie qu'on a mené depuis le Baptême, ou depuis le dernier Ordre reçu, & se confondre en la vûe de ses crimes; pour considerer l'excellence de ce que l'on va recevoir, & s'humilier dans la vûe de son indignité; & pour cela faire lecture du Pontifical quelques jours auparavant, plus en esprit d'Oraison que d'étude.

3. Faire quelques bonnes œuvres, quelque jeûne, quelque aumône à cet effet.

4. Prendre avis de quelque personne prudente, zelée & experimentée en ces manieres pour ne rien faire précipitamment.

*Quelles sont les dispositions qui doivent accompagner l'Ordination ?*

Il y en a trois. La premiere est de dresser son intention à recevoir l'ordre pour la fin pour laquelle Nôtre - Seigneur JESUS-CHRIST l'a institué; comme pour sa gloire,

**108** *De la maniere de se disposer*  
son avancement spirituel, l'honneur de  
l'Etat Ecclesiastique, & l'édification du  
prochain, & rejeter toute autre mauvaife  
intention que l'on pourroit avoir.

La 2. être attentif aux prières, avertis-  
semens & Ceremonies que fait l'Evêque,  
specialement à celles par la vertu desquel-  
les l'Ordre est donné & conferé.

La 3. C'est de se représenter, & se per-  
suader vivement que Dieu opere en nous  
intérieurement ce que signifient les Cere-  
monies extérieures de l'Ordination; sça-  
voir, la puissance de l'Ordre, le St. Esprit  
& la grace, en cas que l'on soit bien dis-  
posé.

*Quelles sont les dispositions qui doivent  
suivre la reception des Ordres ?*

Il y en a encore trois. La premiere, de  
considerer l'excellence de l'Ordre & de la  
grace que l'on vient de recevoir, & en re-  
mercier Nôtre-Seigneur, luy offrant les  
louanges de tous les Anges & de tous les  
Saints de Paradis.

La 2. De faire une bonne & ferme ré-  
solution de s'acquitter fidèlement des obli-  
gations contractées en l'Ordination, &  
s'employer pour cela aux fonctions de ses  
Ordres; en rechercher les occasions, &  
pratiquant les vertus qui luy sont plus  
conformes.

La 3. De demander à Nôtre-Seigneur  
avec humilité & confiance le don de per-  
severance dans cette résolution, tant pour  
soy que pour les autres, & pour le té-  
moignage encore de plus grande recon-  
noissance, & afin de ressusciter la grace

reçûe par l'imposition des mains, en faire tous les ans une memoire solemnelle au jour que ce bonheur nous sera arrivé.



## DE LA MANIERE d'exercer avec profit les fonctions des Ordres.

---

### *Vingt-unième Exercice.*

**Q**uelles dispositions en general sont necessaires à un Ecclesiastique pour s'acquiescer comme il faut des fonctions de ses Ordres, & avec profit ?

Il y en a de deux sortes, éloignées, & Prochaines.

Les dispositions éloignées sont quatre.

1. Estre en grace : *Immundis enim, dit St. Denis, nec symbola tangere fas est.*

2. Les exercer le plus souvent qu'il est possible, pour témoigner par-là l'estime qu'on en fait.

3. En sçavoir les ceremonies & leurs significations; enfin les exercer avec courage & perseverance, nonobstant tous les respects humains, ou les repugnances que l'on y pourroit avoir.

Les dispositions prochaines sont, les sentimens dans lesquels il faut entrer pour faire chaque fonction en particulier, &

130 *De la man. d'exercer avec profit.*  
c'est ce qu'il faut observer devant, pendant  
& après l'action.

*Quels sont les sentimens, ou avec quel  
esprit les Ecclesiastiques doivent-ils faire  
les fonctions de leur Ordre ?*

Ces sentimens doivent être.

1. D'une vive foy, dont il faut souvent  
vivifier les actes dans ce tems-là, croyant  
fermement que c'est Nôtre-Seigneur Je-  
sus-Christ qui a institué l'Ordre, dont  
nous faisons la fonction; que c'est à luy  
que nous rendons service, & que le mou-  
dre Office dans l'Eglise est plus devant  
Dieu que de gouverner tout un monde :  
d'où suivra par nécessité l'estime que nous  
ferons de cette fonction.

2. D'une humilité & d'un anéantisse-  
ment très-profond de nous-mêmes, recon-  
noissant que nous sommes très-indignes de  
nous approcher si près des Autels, disant  
ce que disoit autrefois Hazaël à Elizée :  
*Quid enim sum servus tuus canis, ut fa-  
ciam rem istam magnam ?*

3. De reverence intérieure & extérieure,  
considerant que les Anges sont là presens,  
que Nôtre-Seigneur nous voit, que le Peu-  
ple nous regarde, qu'il faudra rendre com-  
pte un jour à venir de cette action : *Adora-  
bo ad Templum sanctum tuum in timore  
tuo. Pavete in Sanctuarium meum.*

4. Du zele de la gloire de Dieu & du  
salut du Prochain.

*Dans quel esprit principalement faut-il  
entrer pour faire fonction de Portier, com-  
me de sonner une cloche, fermer une porte,  
garer un Autel, chasser les chiens, &c.*

C'est un esprit 1. de zele qu'il doit avoir de la Maison de Dieu , portant pour sa devise , à l'exemple de Nôtre-Seigneur , *zelus domus tuæ comedit me.*

2. De grande humilité , d'autant plus que cela semble ravalé aux yeux des hommes , disant avec David : *Elegi abjectus esse in domo Dei mei , magis quàm habitare in Tabernaculis Peccatorum.*

Dans quel esprit le Lecteur doit-il lire & chanter en l'Eglise ?

Dans le dessein de s'instruire soy-même & les autres , & avec confusion en même tems de se voir si éloigné de la pratique des lectures qu'il fait ; c'est pourquoy il ajoute à la fin de ses lectures , *Tu autem Domine miserere nobis.*

Dans quel esprit, un Accolyte doit-il faire sa fonction , comme porter un chandelier , ou allumer un cierge ?

Il doit considerer que le cierge est la figure de Nôtre - Seigneur Jesus-Christ , & ainsi le porter avec la même reverence & les mêmes tendresses que sa Sainte Mere , où S. Simeon autrefois le porta dans ses bras , & s'imaginer que Nôtre-Seigneur leur dit ces paroles d'un S. Auteur : *Videte ut cujus typum gestatis in manibus , ejus fidem gestetis in mente , confessionem hominis in ore , imitationem in opere.* Petrus Blef.

Dans quel esprit un Soûdiacre ou un Diacre doivent-ils servir à l'Autel ?

Dans une sainte frayeur & un aveu très-humble de leur indignité , qui leur fasse estimer , même les moindres fautes qui se

132 *De la man. d'exer. les fon. des Ord.*  
font en cette matiere , comme chose im-  
portante. *Qui accedunt ad Altare sancti-*  
*ficientur, ne percutiam eos.*

Dans quel esprit un *Sou'diacre* doit-il  
porter la Croix , soit aux *Processions* , ou  
ailleurs ?

Dans un sentiment de mortification , &  
dans un grand desir d'y être attaché com-  
me S. Paul , *Christo confixus sum Cruci.*

Dans quel esprit un *Diacre* doit-il faire  
le *Cathechisme* ?

Dans un grand sentiment du salut du  
Prochain , & un zele très-ardent de le pro-  
curer par ce moyen , se donnant à Nôtre-  
Seigneur pour entrer dans ses intentions ,  
& les dispositions qu'il avoit instruisant  
ses Apôtres , , catechisant une Samaritai-  
ne , un Nicodème , &c.

Que faut-il observer devant , pendant  
& après chacune de toutes ces fonctions ?

Il faut auparavant considerer ce que l'on  
va faire ; quelle pureté cette action exige  
de nous , & combien nous en sommes  
éloigné ; s'implorer la grace du S. Esprit,  
& ne s'y jeter point par précipitation ny  
par accoutumance. Pendant l'action, être  
attentif à ee que l'on fait , ne pensant  
à autre chose ( *Hoc age* ) avoir une gra-  
vité bienfaisante ; traiter les Mysteres avec  
reverence & modestie ; prononcer dis-  
tinctement les paroles. Et enfin après  
l'action , faire un petit examen pour re-  
marquer les defauts , & s'en corriger.





## DE LA RETRAITE.

---

### *Vingt-deuxième Exercice.*

**Q** *U'est-ce que la Retraite ?*  
 C'est une séparation qui se fait pour un tems de toute compagnie & de tout employ ou occupation ordinaire, pour vacquer avec plus de liberté dans la solitude aux Exercices spirituels, & s'entretenir uniquement avec Dieu des affaires qui regardent nôtre salut.

*Combien de tems faut-il employer à cette solitude ?*

Autant que l'on peut en avoir besoin au jugement du Directeur.

*Qu'est ce qu'on entend par les Exercices spirituels ?*

Ces Exercices spirituels ne sont autre chose que certaines occupations de l'esprit & operations de l'ame qui s'applique à penser aux choses du salut, soit pour découvrir & corriger nos défauts, soit pour reconnoître les vertus qui nous sont plus nécessaires, soit pour nous unir plus parfaitement à Dieu. Par exemple.

1. La memoire s'occupe à nous faire souvenir des bienfaits de Dieu, & à nous remettre devant les yeux toutes les pensées, paroles & actions de la vie. 2. L'entendement s'applique à peser d'un côté la

grandeur de la bonté de Dieu à nôtre égard, & de l'autre l'énormité de nos ingratitude & de nos crimes, nos obligations, &c. 3. La volonté travaille à produire des affections & des résolutions rapportantes aux sujets qu'on médite, ou bien au besoin & à la disposition intérieure en laquelle on se trouve.

*Quels sont ces Exercices Spirituels à pratiquer dans la Retraite ?*

Il y en a cinq ou six principaux.

*Quel est le premier Exercice ?*

Le 1. est la Confession générale, à laquelle il seroit bien à souhaiter qu'on se fût préparé par un bon examen, & des actes de Contrition avant que d'entrer en retraite, afin qu'on se pût confesser dez le premier ou second jour, parce que la retraite n'est pas seulement pour se décharger des pechés, mais principalement pour y apprendre les moyens de vaincre les passions, pratiquer la vertu, & bien faire les exercices de la Vie Chrétienne & Ecclesiastique, à quoy il seroit moralement impossible de vacquer, si on avoit l'esprit occupé à faire l'Examen de Conscience, qui pour l'ordinaire cause beaucoup d'embarras, notamment à ceux qui n'ont point encore passé par ces exercices.

*Quel est le second Exercice de la Retraite ?*

C'est l'Oraison Mentale, dont la manière, le tems & l'heure seront réglés par le Directeur, qui aura toujors égard à la disposition spirituelle & corporelle de celui qu'il conduit. Or pour y réussir, il faut soigneusement observer ce qui suit.

1. Tâcher de bien faire & avec plaisir la préparation de cet exercice de laquelle dépend tout le reste de l'Oraison.

2. Ne point chercher curieusement les sublimes pensées, se contentant de celles que Dieu donne, ou qui sont couchées dans nôtre Livre.

3. Ne pas sortir d'un point pour passer à un autre, tant que l'on y trouvera de l'attrait & du goût; un seul point dûment considéré fait plus d'impression que cent autres sur lesquels on ne fait que passer légèrement.

4. Ne nous point décourager pour les fêcheresses qui nous arrivent quelquefois.

5. Pour ceux qui sont dans la vie purgative, s'exciter particulièrement aux affections qui tendent à la ruine du péché, comme sont les actes de Contrition, les protestations de s'amender & faire pénitence, l'apprehension des Jugemens de Dieu, la haine de soy-même, &c.

Pour ceux qui sont dans l'illuminative, produire les affections qui portent à la pratique de la vertu, comme sont les actes d'esperance, d'humilité, de joye intérieure, de compassion aux douleurs de Nôtre Seigneur, de patience, &c.

Et pour ceux qui sont arrivés à l'unitive, les actes & les affections de charité, d'admiration, d'actions de grâces, de loüange, de résignation, de zele, & autres semblables. Non que tous ces actes ne se puissent faire dans chacune de ces trois vies; car le S. Esprit qui souffle où il veut &c. comme il veut dans l'Oraison, ne s'ar-

rête pas à toutes ces règles ; mais parce que dans sa conduite ordinaire il agit ainsi ; & inspire à chacun les sentimens conformes à son état , & proportionnés à ses forces , *disponit omnia suaviter.*

6. Ne s'arrêter point simplement aux affections , mais produire des résolutions efficaces , où consiste tout le fruit de l'Oraison ; lesquelles résolutions ne soient point generales , mais particularisées en la maniere qu'il sera dit cy-aprés.

Enfin prendre peine à bien faire les actions de graces , parce que Dieu n'accorde point plus volontiers une seconde faveur , que quand on l'a remercié de la premiere qu'il a faite.

Enfin apres l'Oraison prendre toujous quelque tems.

1. Pour réfléchir & reconnoître les manquemens qu'on y auroit commis , à dessein d'en demander pardon à Nôtre Seigneur.

2. Pour nous imprimer encore plus fortement dans l'esprit les verités pratiquées que nous y avons connuës , & les résolutions que nous y avons prises.

*Quel est le troisième Exercice de la Retraite ?*

Le troisième est la lecture spirituelle , qui doit être prescrite pour la matiere & pour le tems par le Directeur. Or pour la bien faire & en tirer du profit , il faut :

1. Elever son cœur à Dieu , & le luy offrir avant que de la commencer.

2. Prendre le Livre avec grand respect , comme si c'étoit une missive envoyée de la part de Dieu , pour nous apprendre

dés nouvelles du Paradis , & les ordres de sa volonté.

3. Lire peu à la fois , mais attentivement , & s'arrêter de tems en tems pour réfléchir un peu sur la lecture.

4. Faire cette réflexion par maniere d'application , s'appliquant à soy-même tout ce qu'on lit : par exemple , si on fait lecture des bienfaits de Dieu , s'arrêter par fois pour considerer quelles actions de graces on luy en a renduës ; si du vice , quelle horreur l'on en a ; si de la vertu , quel sentiment & quel mouvement l'on a pour la pratiquer , &c.

5. Après cette réflexion, prendre quelque résolution particulière sur le sujet de la lecture , & l'écrire.

*Quel est le quatrième Exercice ?*

C'est celuy de l'Oraison vocale , laquelle peut être d'obligation ; comme le Breviaire aux Ecclesiastiques ; ou seulement de conseil & de devotion , comme celles que le Directeur prescrit à certaines heures du jour.

Or pour la perfection de ce quatrième Exercice , comme il semble que dans la Retraite on doit prier avec plus de disposition qu'en tout autre tems ; il faut.

1. Pour ce qui regarde les dispositions de l'ame , prier avec plus d'attention , & pour cela se conformer , autant que l'on peut , au sens des paroles qu'on profere : Par exemple , produire des affections de crainte , d'amour ou d'esperance , si dans le texte qu'on lit , il est parlé de crainte , d'amour ou d'esperance , &c. sans néan-

138 *De la Retraite.*

moins bander trop & violenter inutilement l'esprit.

2. Pour les dispositions du corps, on doit être dans une modeste composition, v. g. à genoux, ou bien pareille à celle qu'on tiendroit au chœur avec une grande retenue de tous les sens.

*Quel est le cinquième Exercice ?*

Le cinquième Exercice, qui est peut-être bien le plus important de la Retraite, est celui de la considération ou réflexion que l'on doit faire sur les actions journalières, pour reconnoître s'il n'y a point de défaut, & y donner ordre.

Or, comme il importe extrêmement de bien faire cet Exercice sur tous les autres; pour en faciliter la pratique, on doit. 1. d'abord élever son cœur à Dieu pour luy demander graces & lumieres.

2. Voir quelle est la nature de l'action qu'on veut considerer, son excellence, sa nécessité & ses utilités.

3. En former dans nôtre esprit la plus excellente & la plus parfaite idée qu'il nous sera possible; considerant pour cela, comme s'y est comporté, ou s'y comporteroit Nôtre-Seigneur, Nôtre-Dame, les Saints, ou quelque personne dont nous faisons estime, pour nous servir de modèle.

4. Voir comme nous nous y comporterons nous-mêmes; & s'il se trouve que l'action que nous considerons, n'est point semblable à cette idée, en chercher la cause & le remede, & demander à Dieu la grace & force pour s'en servir.

*Sur quelles actions de la vie doit-on faire cette consideration ?*

Sur les plus importantes & les plus ordinaires, les unes après les autres : Par exemple, l'on peut considerer.

Au 1. jour de la Retraite, le lever, l'entrée en la condition & en l'état où on est engagé.

Au 2. La meditation.

Au 3. L'étude & l'assistance aux Classes & aux Conférences.

Au 4. La conversation, la modestie, la récréation.

Au 5. L'Office Divin, & autres prieres vocales d'obligation ou de devotion.

Au 6. La communion & la celebration, ou assistance à la Sainte Messe.

Au 7. La Confession & l'Examen general & particulier.

Au 8. La lecture spirituelle, & comme on entend la parole de Dieu.

Au 9. L'administration ou reception des Sacremens, & autres fonctions d'Ordre.

Au 10. Les repas & le coucher.

Notés, que si l'on n'a que six ou huit jours à passer dans la Retraite, on pourra multiplier ces considerations, ou prendre seulement quelques-unes des plus importantes; le tout selon la prudence du Directeur.

*Commens est-ce qu'on peut faire la consideration sur le Lever en la premiere journée de la Retraite ?*

Après avoir imploré l'assistance du St. Esprit, faut voir.

1. Si en s'éveillant, on a toujours élevé

son cœur à Dieu par quelque courte, mais fervente priere, soit pour le louer ou l'adorer.

2. Si quand l'heure de se lever est venue, on a été ponctuel à se vêtir promptement pour commencer l'Oraison dans le tems prescrit.

3. Si on trouve avoir manqué en quelque une de ces choses, en chercher la cause & le remede, & s'en servir dès le lendemain.

*Comment peut-on faire la consideration sur l'Oraison Mentale au second jour de la Retraite ?*

1. Si on y est venu avec desir actuel de plaire à Dieu, & de le glorifier parfaitement en cette action; si on a pris grand soia à bien faire la préparation prochaine; comme on s'est mis en la presence de Dieu; comme on a fait l'invocation; comme on s'est représenté le sujet.

2. Voir comme on a fait le discours intérieur, ou autrement la Meditation; si on n'y a pas cherché des pensées sublimes, & plus curieuses qu'utiles; si on a fait l'application à soy-même ou à ses actions journalières des verités connues. Comme on s'est comporté dans les affections; si ensuite de la réflexion, on a fait les actes de penitence; confusion de soy-même, contrition, &c. Comme l'on a produit ses résolutions; si on a fait l'acte d'abandonnement à Jesus-Christ, pour mieux pratiquer telle vertu, ou fuir tel vice.

3. S'examiner, si on a fait les actes de remerciement, d'offrande & de demande.

& le bouquet spirituel à la fin de l'Oraison ; si on en a attribué le bon succès à Dieu.

*Comment peut-on faire la consideration sur l'étude , & l'assistance aux Classes & aux Conférences , & autres emplois extérieurs au troisième jour de la Retraite ?*

1. En considerant si on s'est préparé à l'étude par quelque petite Oraison , si on l'a faite avec réflexion , si à la fin on a rendu grâces à Dieu.

2. Comme on s'est comporté en Classe & dans le chemin , & si on a été ponctuel à l'heure.

3. Si on s'est bien préparé par l'étude aux conférences ; si on y a été assidu & attentif ; si à la sortie ou à la première commodité on a repassé par sa mémoire , & remarqué ce que l'on y a entendu.

*Comment peut-on faire la consideration sur la conversation & la recreation au quatrième jour ?*

Considerant avec quelles personnes on a fréquenté ; les discours qu'on y a tenus ; les gestes & les actions que l'on y a faites ; le tems que l'on y a employé ; l'état où l'on s'est trouvé au retour.

*Comment peut-on faire la consideration sur l'Office Divin , & autres prières vocales au cinquième jour ?*

Considerant 1. comme on a préparé son Office ; en quel lieu ; & en quelle posture on s'est mis pour le réciter ; comme on s'est mis en la présence de Dieu , & comme on a formé son intention.

2. Quelle attention , devotion , reverence on y a apporté.

142 *De la Retraite.*

3. Si l'on a été fidèle à remercier Nôtre-Seigneur, & lui demander pardon des manquemens commis.

*Comment est-ce qu'on peut faire la consideration sur la Sainte Messe & la Communion, au sixième jour.*

Considerant 1. pour la celebration de la Sainte Messe comme l'on s'y est préparé; comme l'on s'est comporté à l'Autel; quelles actions de graces on a fait après l'avoir celebrée.

2. Pour ceux qui l'entendent, pour quelle fin ils y ont assisté; comme ils se sont comportés durant la Sainte Messe; quelles prieres ils y ont faites, & avec quelle attention; comment ils y ont fait la Communion spirituelle, & quelles actions de graces à la fin.

3. Pour ceux qui communient, comment on s'est préparé à cette divine action, & la veille & le jour; quels actes de foy, d'humilité, de charité, de contrition on a tâché de produire; quelle netteté de cœur & de corps; comme l'on a remercié Nôtre-Seigneur au sortir de la Table; comme l'on s'est comporté les jours que l'on a celebré la Sainte Messe, ou que l'on a communié.

*Comment peut-on faire la consideration sur la Confession, & l'Examen general & particulier, au septième jour de la Retraite?*

Considerant 1. pour la Confession, quel Examen on a fait pour s'y préparer; avec quelle douleur on s'est repenty de ses péchés; avec quelle netteté, integrité & humilité on s'est accusé; avec quelle fi-

délité on s'est acquitté de la Pénitence enjointe ; comme on pratique les avis du Confesseur.

1. Pour l'Examen general de la journée, considerant si l'on n'y a pas manqué ; si on a pris du tems assés pour le bien faire ; si on y a eu de la douleur de ses fautes.

2. Pour l'Examen particulier ; si on l'a fidèlement pratiqué ; si on a pris le vice ou la passion plus fâcheuse à combattre, ou la plus importante vertu à acquérir, & comme l'on s'y est comporté.

*Comment peut-on faire la consideration sur la lecture spirituelle, & sur la maniere d'entendre la parole de Dieu, au huitième jour de la Retraite ?*

1. Considerant si on s'est préparé à faire cette lecture par une petite priere ; comme on l'a faite, & avec quel esprit ; comme on a remercié Dieu à la fin d'icelle.

2. Réfléchissant sur la préparation qu'on a apportée à entendre la parole de Dieu ; quelle fin l'on s'est proposée allant à la Prédication, & aux Prônes ou Catechisme ; quelle attention & docilité on y a eüe ; quelle application on s'est faite à soy-même de ce que l'on a dit ; quelle résolution au retour, & quelles actions de graces.

*Comment peut-on faire la consideration sur l'administration ou réception des Sacrements, au neuvième jour de la Retraite ?*

Considerant 1. comme on s'est préparé pour les administrer ou les recevoir dans l'esprit & pureté que Dieu demande de nous.

2. Avec quelle diligence, attention, révérence, édification l'on les a reçû ou administré; comme on a fait les autres fonctions de ses ordres; si on en sçait les ceremonies; si on sçait la maniere de catechiser & d'instruire familièrement; si on regarde autre chose dans l'administration des Sacremens, que la gloire de Dieu & le salut du Prochain.

*Comment peut-on faire la consideration sur le repas & le coucher?*

Considerant 1. pour le repas, comme on s'y est comporté, soit pour la quantité, ou pour la qualité, ou l'heure du boire & du manger, pour la benediction & les graces.

2. Pour le coucher, si l'on a fait son Examen & sa priere avant que se mettre au lit; si on s'est couché à l'heure prescrite; si on a tenu son esprit recueilli & occupé à quelque bonne pensée, comme celle de la Méditation du lendemain; si l'on s'est modestement dévêtu, &c.

Pour faire ces considerations dans tous les jours de la Retraite, il seroit bon de repasser sur les exercices dont il y a des traités particuliers, & voir si tout ce qui est prescrit a été fidèlement observé.

*Quel est le sixième Exercice de la Retraite?*

C'est la communication ou conference avec le Directeur. Cet exercice est d'autant plus necessaire, que nous sommes peu capables de nous connoître & conduire parfaitement nous-mêmes, qui voyons incomparablement mieux les défauts d'autrui

truy que les nôtres ; voilà pourquoy il importe extrêmement.

1. De faire instante priere à Nôtre-Seigneur Jesus-Christ , à ce qu'il nous donne un bon Directeur , sçavant , prudent , charitable & desinteressé , & croyant qu'il nous est donné de sa main.

2. Avoir une grande confiance en luy , pour luy ouvrir entierement nôtre cœur , & luy déclarer toutes nos plus secrettes habitudes , tant bonnes que mauvaises ; bonnes , pour les bien examiner avec luy , & voir s'il n'y a point d'illusion , ou autre manquement qui ne nous soit point connu ; mauvaises , pour concerter avec luy des remedes , tant generaux que specifics & particuliers , pour les combattre & extirper plus sûrement & plus facilement.

3. Ecoûter avec grandissime respect & docilité ce que Dieu nous dit par sa bouche , préférant toujourns ses avis à nos sentimens , quoyque les nôtres semblent plus raisonnables , pourvû que les siens ne soient point mauvais & opposés à la Loy de Dieu.

*Quelle fin doivent se proposer ceux qui entreprennent les Exercices de la Retraite ?*

Il y en a deux ; l'une generale , & l'autre particulière.

*Quelle est la fin generale & commune que chacun se doit proposer dans la Retraite ?*

C'est de changer absolument sa vie , & devenir meilleur en tel état que l'on puisse être , étant certain que si l'on ne se trouve changé après la Retraite , c'est un signe

G

qu'on n'y a rien fait qui vaille, si belles pensées & si saintes affections qu'on y ait eûes.

*Quelle est la fin particuliere que chacun se doit proposer dans la Retraite ?*

Il faut faire distinction de ceux qui ont déjà passé par les Exercices de la Retraite, & de ceux qui ne les ont point encore pratiqué.

Ceux donc qui n'ont point encore fait de Retraite, doivent se proposer pour but & pour fin, de connoître à fond leurs inclinations mauvaises, pour y donner ordre & s'établir fortement dans la pratique de la vie purgative : Par exemple, déterminer un vice, ou quelque passion particuliere à combattre & déraciner, & y rapporter toutes les lectures, meditations, examens, résolutions, &c.

Mais ceux qui ont déjà passé par ces exercices, que nous supposons être pour le moins dégagés des habitudes & attaches au peché, doivent principalement butter à découvrir & reconnoître, quelle vertu entre toutes, leur est plus necessaire ; & l'ayant connue & arrêtée, y rapporter pareillement toutes leurs meditations, résolutions, lectures, & autres exercices, avec dessein de répondre à l'avenir plus fidèlement aux obligations de leurs charges, ou de leurs ministères, & aux desseins particuliers du Fils de Dieu sur eux.

*Comment peut-on parvenir aux fins, tant generales que particulières, que l'on se propose entrant dans la Retraite ?*

C'est de faire des bonnes & solides réso-

lutions, de pratiquer les moyens qui seront inspirés de Dieu, & concertés avec le Directeur dans la Retraite.

*Est-il necessaire de produire toujours de nouvelles résolutions à chaque Meditation que l'on fait dans la Retraite ?*

Non, parce qu'il importe plus d'en faire peu, & les bien concerter, & chercher les moyens de les bien mettre en pratique, que d'en faire beaucoup, & ne faire que les effleurer.

*Est-il necessaire même de changer de résolution à chaque Retraite ?*

Non pas toujours ; car si on avoit manqué de pratiquer celles qu'on auroit formées en la dernière, il faudroit en celle-cy les reprendre, les concerter tout de nouveau, à dessein de les mettre en exécution avec plus de fidélité.

*Comment faut-il faire ces résolutions ?*

Il faut toujours les particulariser autant qu'il sera possible : par exemple, je me résous de combattre un tel vice en particulier, ou une telle passion en tel lieu, en telle compagnie, par tels actes & tels moyens ; Ainsi à l'égard d'une vertu qu'on se résout d'acquérir, on prendra grand soin de la particulariser en cette maniere : Je me résous d'acquérir une telle vertu par tels actes que j'exerceray en tels tems, en tel lieu, en telle compagnie, &c. Il sera bon de déterminer toutes ces circonstances & autres semblables, parce que de faire des résolutions seulement en general, comme d'être plus vertueux, plus sobre, plus humble & patient, &c. sans arrêter

les moyens particuliers pour y parvenir, c'est presque ne rien faire, d'autant qu'on ne peut venir à l'exécution & à la pratique d'une résolution, dont on n'a point prévu les obstacles & les empêchemens.

*Est-il à propos d'écrire ces résolutions ?*

Oüy, mais brièvement, se contentant d'écrire la résolution ainsi qu'on l'a particularisée, y ajoutant seulement le principal motif qui a mû & porté à la produire, afin que la longueur n'empêche point de les lire souvent, & que la lecture en puisse rafraîchir la memoire, & exciter tout de nouveau le cœur aux affections qu'il en aura déjà produites.

*D'où vient qu'il y en a si peu qui profitent de la Retraite ?*

Cela provient de ce que l'on n'entre pas comme il faut dans les dispositions requises & nécessaires pour la bien faire.

*Quelles sont les dispositions requises pour faire utilement les exercices de la Retraite ?*

On les peut rapporter à trois chefs.

1. A celles qui la doivent preceder.
2. A celles qui la doivent accompagner.
3. A celles qui la doivent suivre ; conditions tellement nécessaires que sans elles on ne peut trouver ny facilité ny plaisir en ces exercices.

*Quelles sont les dispositions qui doivent preceder la Retraite, pour la rendre utile, agreable & facile ?*

Il y en a cinq principales qui doivent servir de préparation.

*Quelle est la premiere ?*

La premiere est d'en concevoir un grand

désir, & d'autant plus grand que le jour en approche, parce que ce désir donne un puissant mouvement à la volonté, pour faire avec grande ferveur les exercices, dont elle ne remporte point, ou fort peu de fruit, si elle entre froide ou tiède en la retraite: or pour échauffer la volonté, il seroit bon de faire quelques petites Oraisons jaculatoires, comme celle-cy du Prophete Royal.

*Psal. 54. Quis dabit mihi pennas sicut co'umbæ, & volabo, & requiescam? comme s'il disoit, qui me délivrera de l'empressement de tant d'affaires qui m'environnent, afin que je vacque à l'unique affaire de mon salut?*

*Psal. 83. Quam dilecta Tabernacula tua Domine virtutum, concupiscis & deficiet anima mea in atria Domini? Quis des mihi te fratrem meum ut inveniam te foris?*

*Psal. 41. Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te Deus: Elongavi fugiens, & mansi in solitudine.*

*Psal. 41. Siritis anima mea ed Deum fontem vivum, quando veniam & apparebo ante faciem Dei, ou avec Jeremie.*

*Jerem. 9. Quis dabit mihi diversorium in solitudine?*

*Quelle est la seconde disposition qui doit preceder la Retraite?*

C'est de la recommander instamment à Nôtre Seigneur par quelques ferventes prieres que l'on pourra accompagner de quelques aumônes, ou de quelques petites mortifications extérieures faites avec

discretion , suivant l'avis du Directeur.

*Quelle est la troisième disposition qui doit précéder la Retraite ?*

C'est de bien former son intention , la rapportant ,

1. A la plus grande gloire de Dieu.

2. Pour honorer toutes les Retraites de Nôtre-Seigneur , comme celle de neuf mois dans les entrailles de la Sainte Vierge, celle de quarante jours au désert , & les autres ; unissant la Retraite qu'on a dessein de faire aux siennes.

3. Pour connoître ses defauts & leurs remedes particuliers , pour les détruire & les extirper du tout.

4. Pour découvrir les desseins de Dieu sur soy , reconnoître sa vocation , & apprendre quelle vertu il veut qu'on acquie-re de pratique , chacun selon l'état & condition à laquelle il se trouve appelé.

*Quelle est la quatrième disposition qui doit précéder la Retraite ?*

C'est de congédier toutes sortes d'affaires pour quelques tems , parce que Dieu n'y parlera point à nôtre cœur , s'il n'est dans la solitude , c'est à dire , s'il n'est libre & dégagé.

1. De toutes les affaires domestiques auxquelles il faut donner ordre auparavant que d'entrer en Retraite.

2. De toute sorte d'étude , parce qu'on n'y doit point avoir d'autre livre que son cœur , pour découvrir tout ce qui y est contenu & caché ; point d'autres livres que ceux qui seront donnés par le Directeur , qu'il faut lire plutôt en esprit de

prière avec respect, que par forme d'étude.

3. De toute affaire, même de piété extérieure, parce que le tems de la Retraite est le tems de recollection & de revûe sur les actions de piété même qu'on pourroit cy-devant avoir pratiquées : or il est impossible de bien faire cette revûe, si l'esprit n'est libre par le dégagement de tout employ extérieur, & si l'on n'y prend bien garde il n'y a point de tems où le démon tente plus subtilement qu'en celui-là, proposant quantité de belles actions de piété à faire, à dessein de divertir & faire perdre le fruit de la Retraite.

*Quelle est la cinquième & dernière disposition qui doit preceder la Retraite ?*

C'est l'Examen de conscience qu'il faudroit avoir achevé avant que d'y entrer, afin de pouvoir faire la Confession generale dès le premier ou le second jour de la Retraite, ou dès la veille même s'il se pouvoit, afin d'avoir une plus grande liberté d'esprit pour vacquer aux autres exercices spirituels. Or pour bien faire cet Examen & Confession generale il faudroit;

1. Sçavoir de son Directeur s'il trouve à propos qu'on la fasse de toute la vie, ou depuis la dernière Confession generale, dans laquelle on ne trouve point de défaut.

2. Demander grace à Nôtre-Seigneur pour connoître non-seulement le nombre & l'espece des pechés, mais particulièrement la malice & l'énormité d'iceux, pour en concevoir plus d'horreur & de regret.

2. Prendre quelque formulaire d'Examen, & le parcourir attentivement, faisant une plus grande attention. 1. Sur les pechés de plus grande habitude. 2. Sur ceux qui sont la source des autres. 3. Sur ceux qui sont les plus scandaleux. 4. Sur ceux qui combattent les obligations de la condition & vocation particuliere, auxquels on ne prend presque point garde pour l'ordinaire. 5. Ne se point rompre la tête à chercher inutilement le nombre exact de certains pechés veniels, parce que le tems qu'on pourroit employer à cette recherche pourroit être beaucoup plus utilement employé à produire des actes de Contrition: si néanmoins il s'en trouve quelques-uns d'attachés, on en peut déclarer en gros & en general l'habitude. 6. Après l'Examen achevé, s'établir fortement dans la pratique d'une veritable & solide Contrition; Contrition qui comprend ces deux actes.

Le premier est une vive douleur des pechés commis, qui, pour être parfaite, doit.

1. Estre intérieure & cordiale.

2. Univerfelle, c'est-à-dire de tous pechés.

3. Souveraine, c'est-à-dire plus grande que de tout autre mal qui puisse être.

4. Surnaturelle, c'est à dire excitée par quelque motif surnaturelle.

Le second, est le ferme propos qui doit avoir ces quatre mêmes qualités de la douleur, & comprendre outre plus une volonté résoluë de satisfaire à Dieu, & venger sur soy même l'injure qui luy a été faite par le peché; comme aussi de satis-

faire au prochain , si on luy a fait tort en ses biens ou en son honneur , & de fuir toutes les occasions dangereuses.

7. La préparation étant ainsi faite pour la Confession & pour la Retraite , on en peut donner avis au Directeur , luy demander jour pour commencer les exercices , & sçavoir de luy le tems & l'heure qu'on pourra se confesser.

*Quelles sont les dispositions concomitantes , c'est-à-dire , celles dans lesquelles on doit entrer pendant qu'on est en Retraite ?*

Il y en a cinq ou six principales qui peuvent grandement servir pour la rendre utile , agréable & facile.

*Quelle est la premiere ?*

La premiere est d'ouvrir son cœur entièrement au Directeur , d'abord qu'on entre dans la Retraite , si plus utilement on ne l'avoit déjà fait avant que d'y entrer , & luy faire connoître.

1. Les plus noires & les plus inveterées habitudes , pour concerter avec luy des moyens de les détruire.

2. Les mauvaises inclinations & les passions les plus violentes qui prédominent en nous.

3. Les plus fâcheuses & les plus ordinaires tentations dont nous sommes attaqués , soit de la part du monde , du diable ou de la chair.

4. Les bonnes habitudes , inclinations & pratiques de pieté , pour reconnoître s'il n'y a rien à redire , & apprendre de luy les moyens de bien faire toutes les actions journalieres , de reconnoître sa vocation .

& d'en accomplir dignement les obligations.

5 Toutes nos peines d'esprit, & les difficultés mêmes que nous sentirons à exécuter les résolutions prises & formées dans la Retraite, parce que connoissant le fond de nôtre cœur, & la disposition de nôtre ame, & ayant d'ailleurs, comme il a été supposé, les bonnes qualités d'un Directeur, il est plus capable de nous y servir que tout autre.

*Quelle est la seconde disposition concomitante ?*

C'est de suivre & garder ponctuellement l'ordre prescrit par le Directeur en toutes choses ; cette ponctualité est de telle importance, que souvent Dieu soustrait beaucoup de ses graces pour n'y être point fidèle ; parce qu'y manquer pour suivre ses propres sentimens & mouvemens, est une marque de superbe : Voilà pourquoy, si ayant commencé un Exercice en son tems, on ne l'avoit achevé à l'heure qu'il en faut recommencer un autre, il vaudroit mieux laisser imparfait le premier, que ne point commencer l'autre au tems prescrit, si ce n'est que le Directeur qui en a prescrit l'ordre, n'en dispense luy-même.

*Quelle est la troisième disposition concomitante ?*

C'est de prendre plaisir à perfectionner chaque Exercice ; & pour s'y porter avec plus de ferveur, il serviroit beaucoup de considerer.

1. Que nous ne sommes en retraite que pour cela, & peut-être n'aurons-nous jamais plus une telle occasion.

2. Que Dieu travaille puissamment avec nous pour perfectionner chaque Exercice , jusqu'au moins considerable de la Retraite, & nous invite à le faire sur le modèle , & à l'exemple de Nôtre . Seigneur & des Saints , qui ont estimé tous les momens de la Retraite bien précieux , & comme les avant-couriers de l'Éternité bienheureuse.

3. Qu'il reviendra une grande gloire à Dieu , & à nous grand mérite & récompense.

4. Que nôtre bonheur éternel est peut-être attaché à quelque Exercice particulier de la Retraite.

*Quelle est la quatrième disposition concomitante ?*

C'est de s'armer d'une grande force & d'un grand courage , que l'on doit souvent demander à Nôtre Seigneur , qui ne manquera jamais de la donner, si par son mouvement & sa conduite on est entré dans la Retraite. Ce courage est d'autant plus nécessaire , qu'il s'y rencontre grande difficulté.

1. De la part du diable , qui en ce tems plus qu'en tout autre , nous tente plus rudement en toute maniere.

2. De la part de certains Exercices qu'on y doit pratiquer , qui sont si difficiles à la nature , par exemple , l'Oraison Mentale, dans laquelle il arrive souvent des distractions ou des sécheresses qui attristent grandement , & découragent beaucoup ceux qui ne sont encore accoutumés de boire au Calice de Nôtre-Seigneur.

3. De la part même de la Retraite , qui

semble être si opposée à la nature de l'homme qui aime naturellement la compagnie.

*Quelle est la cinquième disposition concomitante ?*

C'est de faire tout leur possible pour se tenir toujours en la présence de Dieu, pour s'encourager plus facilement à faire avec plus de plaisir & de perfection ses Exercices. Mais il faut bien prendre garde,

1. A ne point si fort bander l'imagination que l'on s'en trouve incommodé. Il suffit de tems en tems, par exemple, au commencement de chaque principale action, de faire un acte de foy de la présence de Dieu dans la chambre où l'on fait la Retraite.

2. A faire toujours un acte d'adoration pour le moins intérieur, se prosternant de cœur devant la Souveraine Majesté de Dieu toutes les fois qu'on fera un acte de foy pour se remettre en sa présence.

3. Qu'une des bonnes marques pour reconnoître combien long tems on demeure en la présence de Dieu, c'est de voir combien long tems on prend plaisir à bien faire les Exercices commencés en sa présence.

*Quelle est la sixième disposition concomitante ?*

C'est de bien concerter les résolutions que l'on a fait dans la Retraite, les écrire en peu de mots tous les jours, les lire à la fin avant que d'en sortir; après quoy il faut.

1. Remercier Dieu de nous avoir amené en cette solitude pour y parler à nôtre

cœur, & nous y faire produire par sa grace tant de si saintes résolutions ; remerciez pareillement Nôtre - Seigneur, la Sainte Vierge, l'Ange Gardien, tous les Saints, & notamment celuy qu'on aura choisi pour Protecteur en sa Retraite.

2. Offrir à Dieu toutes les résolutions qu'on y aura prises.

3. Luy demander par l'entremise de toute la Cour celeste, grace pour les dignement & utilement pratiquer.

4. Protester tout de nouveau que l'on fera tout son possible pour les mettre en pratique, & s'en acquitter comme il faut.

*Quelle est la septième & dernière disposition concomitante ?*

C'est de conclure toujours sa Retraite par un petit ordre & règlement de vie, que l'on doit mener après que l'on en sera sorti, réglant & arrêtant ce qu'on doit faire tous les jours de sa vie, & le communiquer au Directeur.

*Comment est-ce que l'on peut faire ce petit Règlement de vie ?*

Il faut observer trois choses principales :  
1. Concorder en son esprit, & arrêter ensuite sur le papier, l'heure qu'on pourra faire chaque Exercice de la journée.

2. Arrêter même le jour & l'heure de ce qu'on se propose de faire toutes les semaines, ou tous les mois, ou tous les ans, comme de se confesser toutes les semaines, la revûë du mois, la Retraite annuelle.

3. Arrêter pareillement la maniere de faire aux heures chaque Exercice, afin que le tems se trouve non seulement employé, mais utilement employé.

*Quelles sont les dispositions consequentes, c'est-à-dire, celles dans lesquelles on doit entrer, après que l'on est sorti de la Retraite ?*

Il y en a cinq principales.

*Quelle est la première ?*

C'est de se bien remettre dans le train de ses affaires, études & occupations de l'état où l'on croit être appelé de Dieu ; & pour n'en recevoir aucun dommage en reprenant ses employes, il importe merveilleusement.

1. De se bien donner à Dieu au sortir de la Retraite, comme si de-là on s'en alloit dans les plus grands perils du monde.

2. De retrancher tout ce qu'on aura remarqué de mauvais & dangereux dans ses affaires.

3. De les faire avec plus grande liberté d'esprit, & plus d'attention qu'auparavant, & par ce moyen faire paroître aux yeux de Dieu & des hommes, qu'on a bien travaillé dans la Retraite à vaincre ses précipitations, boutades & legeretés.

*Quelle est la seconde disposition consequente ?*

C'est de fuir les occasions, qui dans la Retraite auront été jugées dangereuses ; Par exemple.

1. La grande frequentation avec les femmes sans necessité.

2. La compagnie des libertins, des médisans & des railleurs.

3. Les lieux infâmes ou suspects, les lieux de Comedies, & toutes autres occasions prochaines ou dangereuses à nôtre égard.

*Quelle est la troisième disposition consequente ?*

C'est de lire de tems en tems les résolutions prises dans la Retraite; & pour rendre cette lecture plus fructueuse, il seroit bon.

1. De prendre une heure chaque semaine, & pour le moins un demy jour chaque mois, pour lire ces résolutions.

2. S'arrêter particulièrement à considérer la plus importante; en faire souvent matiere d'Oraison pour la mieux concerter, & s'y établir plus fortement, ne feignant point de la repasser dans sa meditation, les mois & les années entieres, jusqu'à tant qu'on y soit bien affermi; & pour cela.

3. Prendre garde souvent si on avance, ou non, dans la pratique de cette résolution particulière. Si on avance, en remercier Dieu, sinon, en chercher la cause, & dès le même jour y donner ordre, s'imposant même quelque legere penitence, pour s'animer & s'encourager davantage.

*Quelle est la quatrième disposition consequente ?*

C'est de voir de tems en tems son Directeur, selon le besoin que l'on en peut avoir. Cette disposition est de telle importance, que l'effert de la Retraite ne dureroit pas bien long-tems, s'il n'étoit soutenu par cette entre-vüe, du moins pour le regard de la plûpart des hommes, qui ont grande foiblesse pour se maintenir dans la perseverante pratique du bien.

*De quelle façon faut-il proceder en ces entre-vües pour en tirer profit ?*

Il faut avant toutes choses que celui qui se soumet à la conduite & à la direction, soit puissamment convaincu & persuadé de cette maxime ; que c'est Nôtre-Seigneur, comme à l'unique Directeur des ames, qu'il communique son intérieur ; & sur ce fondement.

1. Concevoir une haute estime & grand desir de ces entre-vûës.

2. Afin que Dieu y préside, & qu'il donne les lumières nécessaires au Directeur pour nôtre conduite, les luy recommander en nos prières.

3. Quand il est question de se découvrir & rendre compte de l'état de son ame ; y proceder avec une grande sincérité, perspicuité & confiance ; & enfin, se rendre très-fidèle, docile & ponctuel à l'exécution de ce qui aura été prescrit.

## MAXIMES FONDAMENTALES :

pour perseverer.

*Sur lesquelles il faut former toutes les résolutions des Meditations.*

1. **A** Voir toujours une grande confiance en Dieu, & méfiance de soy-même, & operer ainsi son salut avec crainte; *Cum timore & tremore salutem vestram operamini.*

2. Travailler sans cesse pour acquerir une profonde humilité, un dégagement entier des biens, honneurs, plaisirs, amis.

*Maximes fondamentales. 161*

*&c. Sancti estote, quia ego sanctus, &c. Discite à me, quia mitis sum & humilis corde.*

3. Faire état de ne se jamais désister de ses bonnes entreprises, de fuir tout peché mortel & veniel délibéré: *Qui spernit modica, paulatim decidet.*

4. Se proposer comme fin unique de sa vie & de ses actions, la pure gloire de Dieu: *Omnia propter semetipsum operatus est Dominus.*

5. Tenir les nécessités corporelles, maux, afflictions, affronts, comme des bienfaits de Dieu, & des grands aides pour nôtre salut & perfection *Beati eritis cum oderint vos, &c.*

6. Jamais ne passer un jour sans faire lecture devote & Oraison Mentale, *Sine intermissione orate.*

7. Avoir un Directeur & Confesseur attesté, & se découvrir entièrement à luy, *Vae soli, quia cum ceciderit, &c.*

8. Regarder les fonctions de nos Ordres comme le chemin de Paradis, faire des Miracles, & ômettre cela, ce n'est rien faire, *Euge serve bone & fidelis, quia in pauca fuisti, &c.*

9. Préferer toujours ce qui est d'obligation à ce qui est de surérogation, *Fiat voluntas, &c.*

10. Se proposer de marcher en la présence de Dieu, y penser souvent, *Ambula coram me, & esto perfectus.*

II. Prévoir tout ce qu'on a à faire de sa Charge jusques aux moindres choses, ne se fier facilement aux autres pour ce

162 *Maximes fondamentales.*  
regard , *Maledictus qui facit opus Dei negligenter.*

12. Reciter l'Office aux heures prescrites par l'Eglise autant que faire se pourra : *Septies in die laudem , &c.*

13. Porter toujours la Soutane & le Surplis dans l'Eglise quand on sera arrêté en un lieu où cela se pourra pratiquer , & exercer ses fonctions : *Qui erubuerit me coram hominibus , &c.*

14. Tenir les conseils des Parens pour les Ordres , Offices , Bénéfices , &c. pour suspects , & y renoncer : *Prudentia carnis mors est.*

15. Jamais ne rien faire par routine, empressement , respect humain , mais tout avec esprit de piété : *Si oculus tuus simplex fuerit , totum corpus tuum lucidum erit.*

16. Faire tous les jours réflexion sur sa Profession avec les résolutions & bons propos : *Memores estote perpetuò vocationis vestrae.* S. Charles.

17. Ne jamais se régler sur le commun , & sur ce qui se fait au monde , ou par les Ecclesiastiques peu disciplinés , mais prendre pour règle , l'Eglise , les Saints Canons , & ceux qui y sont les plus conformes : *Aspice & fac secundum exemplar , &c.*

18. Demander tous les jours à Dieu , qu'il nous fasse connoître & aimer sa volonté , & s'y arrêter constamment : *Domine , quid me vis facere ?*

19. Fuir toutes conversations inutiles & dangereuses , comme des personnes qui

*Maximes fondamentales.* 163

aiment l'oyiveté, & qui provoquent aux passe-tems illicites, aux jeux, chasse, &c.  
*De omni verbo otioso redditur ratio.*

20. Se souvenir tous les jours que la mortification des sens est le premier pas & la base de toute piété : *Qui vult venire post me, abneget semetipsum, & tollat crucem suam quotidie & sequatur me.*

21. Faire le premier ce qu'on voudroit conseiller à autrui pour son avancement : *Medice cura teipsum.*

22. Le plus qu'il est possible se conformer à l'ordre de l'Eglise : *Quæ à Deo sunt, ordinata sunt.*

23. Tenir un Ecclesiastique pour perdu s'il vit selon le monde, s'il ne s'en dégage entièrement, & de soy-même, & s'il se contente d'une devotion laïque : *Cui plus datum est, plus exigetur ab eo.*

24. Faire beaucoup & dépenser peu, travailler avec oubly de ses interêts infatigablement : *Euge serve bone & fidelis, quia in pauca, &c.*

25. Demander tous les jours à Dieu le véritable esprit de sa Profession, & la persévérance & l'amour de sa soumission.

26. Quand vous seriez le plus sçavant, pieux & habile du monde, & que vous feriez plus de bien que tous les autres, avoüez d'autant plus vôtre neant, bassesse & inutilité : *Cùm feceritis omnia, &c. quanto excelsior, eò humilia te in omnibus.*

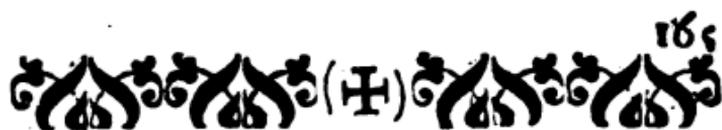
27. Se souvenir toujours de ces paroles de Nôtre - Seigneur, *Nemo potest duobus Dominis servire, &c.* Il n'y a qu'un chemin du Ciel pour nous, *sed arcta via est,*

164 *Maximes fondamentales.*

en chercher un autre c'est se tromper.

28 Un Ecclesiastique qui a un vray désir de se perfectionner , & de servir Dieu, ne se doit pas beaucoup mettre en peine de ses necessités corporelles , Dieu s'étant obligé d'y pourvoir : *Quando misi vos sine sacco , quid vobis defuit ? querite primum Regnum Dei , & cætera adjicientur vobis.*





# P R A T I Q U E S

de chaque Exercice en particulier, conformes aux instructions données dans les conduites cy-dessus.

---

*Pratique pour l'Oraison Mentale.*

Presence de Dieu.

*Dites de cœur.*

**J**E crois, ô mon Dieu ! que vous êtes icy present, que vous penetrez le profond de mon cœur, pour y operer votre gloire, & la sanctification de mon ame ; vous me voyez, m'écoutez, & considerez tous les mouvemens de mon ame, & les postures & humiliations de mon corps car votre Majesté l'a dit, je m'en réjouis de tout mon cœur, & vous en remercie.

*Invocation.*

O mon Seigneur ! vous voyez que je n'ay de moy que l'ignorance, la misere & le peché ; quelle effronterie sera ce d'oser aborder votre Majesté, si elle ne me prévient de ses Misericordes ? je vous demande donc avec toutes les soumissions pos-

166 *Pratique de l'Oraison.*

sibles, la lumière & la grace de vous connoître, & de me connoître, de vous aimer, & me confondre devant vôtre divine face; je ne mérite que le rebut, mais j'ay confiance en vos bontés; je désavoüe toutes les distractions & productions de la nature & de mon propre esprit, pour entrer dans les dispositions de Jesus-Christ, priant Dieu son Pere, & dans ses divines lumieres: *Fiat in me, & de me Domine Jesu, sicut scis & sicut vis.*

*Proposition du sujet.*

Si le sujet est sensible, & contient plusieurs instructions ou verités, il faut en choisir une plus propre à nous toucher, & plus opposée au vice qui prédomine en nous; par exemple, en la Nativité de Nôtre-Seigneur, on peut considerer la pauvreté, la patience, le mépris du monde, la mortification des sens, l'humilité, &c. Il faut faire choix d'une de ces vertus, & s'y appliquer, voyant comme elle y est pratiquée, & la nécessité de l'imiter.

Choisissez un état particulier: faites mon Seigneur, que je sois en vôtre présence avec la docilité d'un vray Disciple: ou bien, je suis ce pauvre Criminel, ce Superbe, ce Mendiant, cet Aveugle, &c. selon le sujet choisi.

Sur cette verité ou vertu on fait les actes de foy, d'adoration, d'amour, de remerciement, de réflexion & componction, d'offrande, de demande, disant de cœur au sujet proposé.

## Foy.

Je crois, mon Seigneur Jesus, que vous, qui êtes la verité & sagesse éternelle, avez proferé ces paroles, donné tel exemple, pratiqué telle vertu, vôtre Majesté l'a dit & l'a pratiqué : ô ! je le crois de tout mon cœur, par vôtre grace, malgré tous les raisonnemens & sentimens de ma nature corrompue, fortifiez - moy je vous prie dans cette croyance. Rêdoublez les actes de foy sur l'excellence & sur la necessité d'imiter cette vertu ; considerez les circonstances du Mystere, ou du Maître qui enseigne cette verité, & donne cet exemple, v. g. qui est-ce qui l'a dit, ou pourquoy, à qui, quand, &c. dans cette lumiere de foy.

## Adoration.

O grand Dieu ! j'adore de tout mon cœur vôtre Majesté, prêchant ces paroles, & les pratiquant, j'adore les pensées & les desseins qu'elle avoit de me donner en ce jour la grace de les connoître par la foy pour les pratiquer ; je vous offre les adorations & les respects de vôtre Sainte Mere, de tous vos Saints Anges, de vos Saints, & de toutes les creatures pendant toute l'éternité, afin que vos lumieres fassent une puissante impression sur mon esprit. *Subditus fiat omnis mundus Deo.*

## Amour.

O Dieu de misericorde ! que vous êtes aimable, & que je suis obligé de vous aimer, de ce que vous daignez avoir des pensées & des desseins de paix, d'amour, pour une creature si ingrate comme je suis.

168 *Pratique de l'Oraison.*

Que n'ay-je donc, mon Dieu, une infinité de cœurs embrasés d'autant d'amour que tous les Saints & les Anges en ont jamais eu, & en auront pour vous dans toute l'éternité de l'éternité? Je vous offre l'amour infiny que vous avez pour vous-même, pour satisfaire selon mon possible maintenant & à chaque instant de l'éternité, à l'obligation que j'ay à vos bontés, pour les graces que vôtre Majesté m'a fait aujourd'huy.

*Remerciment.*

O mon Seigneur! soyez à jamais beny, loüé & remercié par toutes les creatures de tous les bienfaits generaux & particuliers dont je vous suis redevable, mais spécialement de ce que vôtre bonté daigne aujourd'huy m'enseigner les moyens de vous connoître, vous aimer & servir, & pour vous plaire en toutes choses. O Sainte Vierge, ma bonne Mere! aimez, loüez, benissez à jamais mon Jesus vôtre Fils pour moy; ô Saints Anges! tous les Saints & Saintes de Paradis, toutes les creatures, remerciez mon Dieu pour moy, *Benedicite omnia opera Domini Domino.* Enfin, mon Dieu, je vous offre à tout jamais des sacrifices infinis en reconnoissance de tous ces biens, & de tous ceux dont vos creatures vous sont redevables, afin que vous soyez infiniment loüé & remercié par vous-même.

*Réflexion.*

Il faut faire une application, & voir quel rapport il y a de cette verité enseignée par Nôtre Seigneur avec nôtre vie,  
de

de quelle maniere nous l'avons pratiquée cy-devant , & la pratiquons aujourd'huy ; quel progrès nous y avons fait , & à quoy il a tenu que nous n'ayons acquis telle vertu. Cela se fait brièvement par une vûë generale sur toute la vie passée , & l'état présent qu'il faut toujours regarder comme très-éloigné du point de vertu auquel nous devons tendre , selon le dessein de Nôtre-Seigneur ; & il faut que cette réflexion sur nous-mêmes se fasse en cette maniere , ou autre semblable , pour entrer dans la connoissance & dans la haine de nous-mêmes , qui est une des fins de la Méditation.

Hé bien ! mon ame , de quelle maniere as-tu écouté & pratiqué cette humilité de Jesus-Christ ? as-tu été humble dans tes pensées , dans tes paroles , dans tes actions ? n'as-tu pas souvent méprisé les sermons que Dieu t'a fait de le vouloir écouter & imiter ? combien de vanité & de présomption dans tes pensées , combien d'arrogance dans tes paroles , combien de dérèglement en tes actions ; quelle estime ne fais-tu pas de toy-même & de ton esprit ? quel mépris de ton prochain ? ô ! que le Ciel n'est pas plus éloigné de la terre que les pensées & les pratiques d'humilité de Jesus-Christ sont éloignées des tiennes !

*Contrition.*

Cela est veritable , ô mon Sauveur ! & je ne puis le nier ; je confesse ma misere a la face de vôtre Majesté , mais je vous prie , par les merites de vos Playes sacrées & de vos humiliations , donnez-moy par

H

170 *Pratique de l'Oraison.*

à ce saint zele que vous avez de confondre , détruire & anéantir cet esprit d'orgueil , qui jusques à present a regné dans mon ame , je le déteste , parce qu'il vous déplaît , & je défavoüe pour jamais tous ces mouvemens , parce qu'ils combattent vos desseins , & empêchent que je ne sois entierement à vous ; c'est pourquoy comme je suis la misere même , afin d'amender ma vie.

*Résolution par maniere d'Offrande.*

Je m'abandonne entierement à vôtre conduite pour n'user désormais des puissances de mon corps & de mon ame , ny de ma liberté que par vos ordres , & selon le mouvement de vôtre esprit : venez donc ; & regnez en moy , afin que dans telles & telles occasions qui se presenteront aujourd'huy , je me souviennne de vos humiliations pour les imiter , en évitant telles paroles de vanité ou de jactance , telles pensées , telles actions de superbe , & proferant de cœur telles paroles de douceur & de charité , me proposant telles pensées de mon neant 12. 15. 20. 30. 50. fois aujourd'huy , pratiquant telles actions humiliantes , en telles occasions , par le seul désir de vous plaire , & d'adorer en cela les pareilles humiliations que vous avez praiquées ça bas en terre , en tel & tel rencontre , par exemple , lavant les pieds à vos Apôtres , &c.

*Demande.*

Je demande , mon Seigneur , que toutes mes délices en ce monde soient de vous pouvoir imiter en vos humiliations , afin

que je sois fidèle Disciple de votre Majesté, & que je sois un instrument de votre gloire éternellement, par le volontaire aneantissement de moy-même devant votre face.

---

## C O N C L U S I O N & Bouquet spirituel.

### *Action de graces.*

**M**On Dieu, je vous remercie de vos saintes pensées, affections & résolutions dont vos miséricordes daignent éclaircir & fortifier ma pauvre ame, vû que mes pechés me rendant criminel, je merite d'être éternellement privé de vos graces.

### *Offrande.*

Je vous offre donc toutes ces pensées, affections & résolutions, afin qu'en vû de la Mort & Passion de Jesus-Christ mon Sauveur, elles soient efficaces pour éclairer mon esprit en ce jour en tout ce que je feray & entreprendray pour échauffer mon cœur au désir de la perfection, & fortifier toutes mes puissances en l'exécution des saintes résolutions que j'ay conçûes par le secours de votre grace.

Donnez mon Dieu, la même grace à tous les hommes, à tous les Chrétiens, à tous les Ecclesiastiques, à tous mes Confreres presens & absens, & particulièrement à tel ( qui sera la personne pour qui on

voudra prier en particulier ) afin qu'à la faveur de vos miséricordes nous vous soyons fidèles ; Sainte Vierge , Saint Joseph , Saint Denis , Saint Charles , Saint Nicolas , Sainte Catherine , mon Saint Patron , mon bon Ange , & tous les Anges du Paradis , impetrez nous cette grace pour la gloire de celuy que vous aimez , servez & adorez en esprit & en verité à tout jamais.

*Bouquet spirituel.*

Dire souvent de cœur ou de bouche ces paroles ou semblables , mais avec attendrissement de cœur : *Jesu mitis & humilis corde , miserere mei.*

On peut tirer le Bouquet des Litanies de Nôtre-Seigneur , ou de l'Evangile.

## POUR L'EXAMEN.

**R**egardez par la Foy la Divine Majesté en vous même , connoissant , détestant , jugeant , condamnant , punissant vos pechés jusques au moindre.

Aprés en esprit de criminel , dites-luy.

O Dieu de mon ame ! Juge de tous les hommes , je vous adore en cette qualité , vous voyez un criminel infame prosterné aux pieds de vôtre miséricorde , je suis coupable & ne le connois pas : mais comme vôtre bonté me donne le désir d'amender ma vie , je luy demande par les merites de mon Sauveur Jesus-Christ , un rayon de cette lumiere , par laquelle à l'heure de ma mort je verray parfaitement tous les

désordres de ma vie : faites , ô mon Dieu ! que je me juge & me condamne moy-même , & que je souffre avec un véritable esprit de pénitence les punitions très-équitables dont vous voudrez châtier mes crimes en ce monde , pour me faire jouir en l'autre des douceurs de vos miséricordes : je les adore , les accepte , & les veux souffrir de tout mon cœur , en union des satisfactions infinies de Jésus Christ , duquel je vous offre dès maintenant l'aversion infinie qu'il avoit de mes pechés sur la Croix , pour suppléer aux défauts de ma douleur.

Examinez ensuite les fautes selon le jugement & la lumière de Dieu , non selon la vôtre : pecez les fautes journalieres , & qu'on estime peu au poids du Sanctuaire , surtout celles qui sont délibérées , d'attache , mortelles de leur genre , de mauvais exemple , en pensées , paroles , œuvres , & omissions.

---

## POUR L'OFFICE DIVIN.

**M** On Seigneur & mon Dieu , je sçais bien qu'il n'appartient pas à un Pécheur comme moy de chanter vos louanges , *quia non est speciosa laus in ore Peccatoris* : mais puisque vous voulez bien , par vôtre grande miséricorde , m'admettre à cet Exercice Angelique , je désire l'accomplir de toutes les affections de mon ame , en union de l'attention parfaite & de la profonde reverence avec laquelle vous a prié

174 *Pratique de l'Office Divin.*

& loüé Nôtre - Seigneur Jesus-Christ en terre : remplissez je vous prie , mon cœur de devotion & de ferveur , & me donnez la grace de conserver une grande attention & recueillement d'esprit : je désavoüe dès maintenant toutes les distractions qui me pourront arriver , protestant de n'y vouloir donner aucun consentement. Sainte Vierge , mes Saints Patrons, tous les Saints Anges , demandez cette grace pour moy.

*Au retour de l'Office , lorsqu'on a été à l'Eglise.*

Seigneur mon Dieu , ayés agréable cet Office que je viens de chanter à vôtre éternelle loüange. Je vous prie de recevoir toutes les Oraisons que vous a jamais fait Nôtre-Seigneur Jesus-Christ , en supplément & satisfaction des défauts que j'y ay commis , & que tout soit à vôtre plus grande gloire, & pour le bien de mon ame.

---

**POUR LA COMMUNION,**  
avant que de s'approcher de  
la Table.

**M**On Seigneur Jesus , Je suis un très-abominable pecheur, très-indigne de vous recevoir , mais vôtre bonté daigne bien m'y convier , nonobstant mes offenses. Qui suis-je pour ne pas obéir à vôtre Majesté ? je m'approcheray donc en esprit ( *si Communio sit tantum spiritualis* ) de vôtre Table , mon Seigneur , afin que vous soyez en moy tout ce que vous y devés

*Pratique pour la Communion. 175*

être ; que vous me changiez en vous ; que vous détruisiez dans moy tout ce qui y est de moy , le regne du peché , la rebellion de la chair , y faisant une exacte justice, crucifiant le vieil homme , y établissant vôtre Royaume , y détruisant , notamment N. telles imperfections , afin que vous y preniez possession de vos dons , & que je n'use de vos biens & de vos talens que pour vous , selon vos desseins , pour obéir au desir que vous avez de vous offrir à vôtre Pere en Sacrifice sur l'Autel de mon cœur. Enfin , mon Seigneur , vous sçavez ma foiblesse , c'est pour y trouver une force divine, avec laquelle j'agisse & patisse dans vôtre disposition à vôtre gloire.

*Amen. Veni, Domine Jesu, veni, veni. Quis det ut citò venias in cor meum, & inebries illud ? S. August.*

*Après la Communion.*

Après la Communion ne priez pas vocalement , si vous n'y êtes obligé. Regardez Nôtre - Seigneur en vous-même ; faites comme cy-dessus les actes de foy, d'adoration , d'amour , d'actions de graces , de repentance , d'abandon de vous-même, de conformité en toutes choses à son bon plaisir. Servez-vous de ces paroles , ou semblables , proferées mentalement.

Jesus mon Seigneur , vous êtes le Dieu de mon cœur , je crois très-fermement que vous êtes en moy selon vôtre Divinité & selon vôtre sacrée Humanité : car vous l'avez dit . ô mon Dieu ! dans quel point d'anéantissement dois je être réduit en la presence de vôtre Majesté ? quelle teme-

rité à un pecheur abominable de recevoir son Dieu avec si peu de préparation ? pardonnez - moy , mon Dieu , vôtre bonté m'a convié à vous recevoir , afin que j'apprenne à vous aimer efficacement & très-intimement par la vertu de vôtre presence : je vous adore donc avec tous les sentimens d'humilité & d'abaissement que peut une pure créature : j'adore tous vos desseins sur moy , quels qu'ils puissent être : je renonce à moy-même & à mes inclinations , pour vous aimer uniquement , & vous laisser un empire absolu sur moy-même , sur ma vie , mes pensées , paroles , œuvres , actions , desseins , vie , mort , tems , éternité , & que je sois un instrument de vôtre gloire désormais , comme vous avez voulu que je sois l'objet de vos miséricordes en vous donnant à moy. Possédez donc , mon Seigneur , ce cœur que vous daignez visiter ; vivez , regnez , agissez , patissez en luy ; accomplissez - y tous vos desseins. Domptez , mon Dieu , toutes mes passions rebelles aux loix de vôtre amour ; anéantissez mes inclinations , mes lumieres , mon amour propre. Que vôtre Foy , vos Maximes soient ma guide , & vôtre amour tout mon partage , & dans ce monde , & dans l'éternité ; que tous vos Saints & tous vos Anges vous benissent pour moy . Benissez-vous vous-même pour moy , & en moy , puisque vous n'êtes dignement loué que pour vous-même. Ainsi , mon Seigneur , faites en moy ce que vous êtes venu faire ; établissez-y une humilité très-parfaite , une obéissance , foy , amour

trés-ardent, par les mérites des mêmes vertus dont vous me donnez un si rare exemple en ce Sacrement, afin que je vous benisse à jamais. Amen.

*Pour la Communion spirituelle.*

Entendant la Messe, ou même en tout autre tems, à toute heure, en tout lieu, dites du fond du cœur.

O Dieu de mon ame ! par cet amour infini qui vous a obligé de vous donner à nous au très-Saint Sacrement, appliquez-moy les fruits de vôtre douloureuse Passion par la vertu du très-Saint Sacrement. *Ou bien* : Loué soit le très-Saint Sacrement de l'Autel. Quand fera-ce, mon Seigneur, que mon ame sera unie à vous & rassasiée du très Saint Sacrement, afin que vôtre mort soit utile à mon ame : *Sitivit anima mea ad Deum fontem vivum, &c.*

## POUR LA CONFESION.

**M**On Seigneur Jesus-Christ, je crois fermement que vous êtes mon Juge, & que je suis criminel de leze Majesté devant vous. J'adore de tout mon cœur, & je me soumets absolument à la puissance que vous avez de me juger ; c'est pourquoy je confesse mes fautes aux pieds de vôtre Majesté, afin que le peché qui est vôtre ennemy, n'empêche pas vôtre regne en mon ame. Je le déteste tel qu'il soit, parce qu'il vous déplaît. Je me donne à vous, mon Seigneur, afin d'entrer dans vos lumieres, pour les connoître, & de m'en accuser ainsi

H. 5.

### 178. *Pratique pour la Confession.*

que vous le desirez. Je me donne à vous pour entrer dans la haine que vous avez du peché & de moy-même , en tant que pecheur. Je mérite mille morts & Enfers , pour tous les pechés de ma vie, & j'accepte de tout mon cœur toutes les punitions que vous en voudrez faire sur moy en ce monde & en l'autre , afin de satisfaire à vôtre Justice : enfin , mon Dieu , je renonce de tout mon cœur au demon , au monde, aux vanités , à mes inclinations , à mon amour propre , & je me donne à vous , prosterné aux pieds de vôtre miséricorde , pour m'accuser de mes fautes , avec toutes les dispositions & intentions que vous desirez de moy , afin d'établir vôtre Royaume en moy , & obtenir le pardon de mes pechés que j'espere par les mérites de vôtre Mort & Passion.

#### *Pour la Confession spirituelle.*

Il faut, devant le Saint Sacrement, faire la pratique cy-dessus aux pieds de Jesus-Christ, Souverain Prêtre, l'adorant comme tel , &c. Et ce , devant que d'aller au Sacrement de Penitence , ou devant la Messe.





## MANIERE DE FAIRE

le *Memento* devant la Sainte Messe, de diriger son intention, & d'appliquer le fruit du Sacrifice aux personnes pour qui l'on celebre, prise sur cette formule reçûë & autorisée de l'Eglise : *Ego volo Missam celebrare.*

**S**ouveraine & adorable Majesté, très-sainte & très-individuë Trinité : voicy une pauvre & chétive créature, très-inutile & miserable pecheur, qui vient se prosterner aux pieds de vôtre Grandeur, pour vous rendre par le saint Sacrifice de la Messe qu'il desire vous offrir, le culte de latrie qui est dû à vous seul. Je reconnois, ô mon Dieu ! que je suis très-indigne de m'approcher de vous, & que bien loin de mériter cette grace, les pechés dont je me sens coupable en toute ma vie passée, & ceux que je commets encore tous les jours, demanderoient plutôt des châtimens & des punitions, que des nouvelles faveurs ; mais ce qui me console & qui me donne de la hardiesse, c'est que je n'y viens point en mon nom, mais comme Ambassadeur député de la part de vôtre sainte Eglise, & comme Ministre de mon Sei-

*Hanc orationem recitabis ante Missam celebratorem Gregor. XIII 30. dierum Indulgentiam concessit. Ego.*

Acte d'humilité.

**Volo** gneur Jesus-Christ. Regardez donc, s'il  
**Missam** vous plait, ô Pere Eternel ! non pas à moy  
**celebrare** qui ne suis rien que peché & malice, mais  
**& confi-** à vôtre cher Fils qui est la pureté & l'in-  
**cere Cor-** nocence même: c'est en union de ses divi-  
**pus &** nes intentions que je désire vous offrir ce  
**Sangu-** Sacrifice, Divin Jesus, je vous adore dans  
**nem Do-** toutes vos saintes dispositions d'Hostie vi-  
**mini N.** vante & vivifiante: je vous reconnois  
**J. C.** comme le premier & le souverain Prêtre,  
**Union** dont nous ne sommes que les Ministres,  
**à Jesus-** les instrumens & les Vicaires en terre:  
**Christ en** faites-moy part, s'il vous plait, de vôtre  
**Croix.** sanctification; du zele que vous aviez pour  
**Pureté** la gloire de vôtre Pere, & des sentimens  
**de conf-** de charité que vous aviez pour le Pro-  
**science.** chain, lorsque vous vous offrites vous-  
 même en Sacrifice à l'Arbre de la Croix:  
 revêtez-moy extérieurement de vos vertus,  
 avant que je me revête à l'extérieur de  
 vos habits: donnez moy de l'horreur de  
 moy-même en qualité de Pecheur: je  
 déteste de bon cœur, ô mon Dieu, tous  
 les désordres de ma vie passée: *Ne remi-  
 niscaris Domine delicta nostra, &c.* ( s'é-  
 tendre sur les actes de contrition. )  
**Acte de** Je renonce à tout respect humain, &  
**Contri-** à tout intérêt particulier, pour faire cette  
**tion.** action dans le dessein purement de vous  
**Pureté** plaire, & vous glorifier souverainement  
**d'inten-** selon les intentions de la sainte Eglise Ca-  
**tion.** tholique, Apostolique & Romaine; c'est  
**Juxta** vous qui vous immolez tous les jours par  
**Ritum** les mains de vos Prêtres; & ce que vous  
**Sanctæ** avez fait une fois à la Croix, tout cou-  
**Romanæ** vert de vôtre Sang, vous le renouvellerà  
**Ecclesiæ**  
**Acte de**  
**Foy.**

tous momens dans l'Eglise d'une façon non sanglante ; c'est vous qui êtes encore le premier Sacrificateur , la Victime & l'Autel invisible , c'est votre Corps & votre Sang qui y sont immolés. O Dieu , que d'obligation nous avons à votre bonté infinie , d'avoir laissé à votre Eglise un témoignage si signalé de votre amour sur la fin de votre vie , de luy avoir donné le pouvoir de produire tous les jours & d'offrir à l'Autel par les Ministres, votre Chair adorable & votre Sang très-précieux. Mais quelle obligation vous ay-je en mon particulier , de m'avoir admis en ce nombre, & fait participant de ce pouvoir redoutable par le caractère de mon Ordination ? Il est vray , mon Seigneur ; que les mains qui sont employées à ce saint Ministère, que la langue qui prononce ces paroles , & l'ame qui reçoit ce divin Esprit, devroient être plus pures que les rayons du Soleil ; mais la Sainteté de cette même Hostie suppléera , s'il vous plaît , au défaut de la mienne ; son humilité m'obtiendra le pardon de mon orgueil & de mes vanités , & sa charité infinie couvrira le nombre sans nombre de mes défauts & de mes imperfections.

Recevez donc , très-Sainte & très-Auguste Trinité ; Pere , Fils & Saint Esprit , un seul Dieu que j'adore en trois Personnes , ce Sacrifice que je vous offre pour les fins que vous l'avez institué.

Recevez le 1. mon Dieu , pour une protestation solemnelle de la dépendance infinie que nous avons de votre Grandeur &

*Actions de graces pour l'Eglise en general.*

*Actions de graces particulieres.*

*Actes d'adoration.*

*Ad laudem Omnipotentis Dei.*

*Ces pa-*

*rolescom-  
prennent  
les 4. fins  
du Sacri-  
fice.* Majesté : je vous l'offre pour honorer toutes vos divines perfections & tous vos attributs adorables, & notamment pour reconnoître le souverain domaine que vous avez sur toutes les creatures, & sur moy

*1. Fin.  
l'honneur  
& hom-  
mage sou-  
verain qui  
est dû à  
Dieu.* en particulier, en qualité de premier principe, de souverain Seigneur & de fin dernière de toutes choses.

Recevez - le secondement en action de graces de tous les biens que vous nous avez fait de nature & de grace ; vous nous avez aimé de toute éternité ; vous nous avez

*2. Fin  
du Sacri-  
fice, la  
reconnois-  
sance que  
nous de-  
vons à  
Dieu pour  
tous ses  
bienfaits  
de nature  
& de gra-  
ce.* créé à vôtre image & semblance, vous avez produit une infinité de creatures pour nôtre usage, vous nous avez donné vos Anges pour nous servir de guide. Mais qu'est-ce que tout cela en comparaison des biens surnaturels ; vous nous avez destiné à la gloire éternelle, & pour arriver là, vous avez bien voulu descendre du Ciel en terre, mon Sauveur Jesus-Christ, vous revêtir de nôtre nature, & répandre tout vôtre Sang pour nous retirer du peché & de l'Enfer ; vous avez institué les Sacramens pour nous unir, incorporer & identifier avec vous ; vous nous avez fait naître au tems de l'Eglise Chrétienne, & de Parens Chrétiens ; vous nous repaissez tous les jours de vôtre précieux Corps & Sang en la très-sainte Eucharistie ; vous nous avez si souvent toleré dans nos iniquités, & attendu à pénitence ; vous nous avez préservé d'une infinité de maux : mais si je descends aux graces particulieres que vous m'avez faites, vous m'avez appelé à l'Etat Ecclesiastique, dans une Com-

munauté, &c. (icy faire le dénombrement des graces particulieres) Enfin nous sommes tellement remplis de vos biens, que de quelque côté que nous nous tournions, nous ne voyons que les faveurs & les effets de vôtre divin amour. *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* Mon Dieu, de moy-même j'avoüe que je n'ay rien, mais vous avez trouvé un admirable secret de nous enrichir de vos trésors, vous donnant à nous au saint Sacrifice de la Messe, afin que nous puissions vous offrir à vôtre Pere Eternel pour tous les biens qu'il nous a fait par vous, & accomplir excellemment par ce moyen la Loy de gratitude: *Calicem salutaris accipiam, & Nomen Domini invocabo.* Recevez donc, ô Pere Eternel, en action de graces de tous vos biens connus & inconnus, ce Fils unique que vous chérissiez tant mon Sauveur Jesus-Christ: je vous l'offre non-seulement comme une reconnoissance de tous ceux que nous avons reçu en nôtre particulier, mais encore en remerciement des faveurs immenses que vous avez faites à la très Glorieuse Vierge Marie, nôtre Patrone & nôtre Avocate, à mon saint Ange Gardien, à mes Saints Patrons, à tous les Saints & Saintes de Paradis, & notamment à N. ou N. dont nous faisons aujourd-huy la Fête.

Recevez-le troisièmement, en satisfaction de tous les pechés qui se font dans le monde, & des miens particuliers: Vous voyez, ô mon Dieu! les défordres de ma vie passée; ma conscience me reproche sans

Totiusque Curie triumphans.

Troisièmement me fin du Sacrifice. L'expiation. &

propitia-  
tion des  
pechés.

cesse les crimes que j'ay commis, & je demeure confus de voir qu'à tous momens je m'oppose encore tous les jours par mes sensualités & ma malice à vos divines inspirations. Je n'ay point de quoy, ô divine Justice ! vous satisfaire pour tant d'infidélités : *Si iniquitates observaveris Domine, Domine quis sustinebit ?* Mais vous nous avez laissé un remede pour suppléer à nôtre indigence ; c'est le Sang très-précieux de vôtre Fils qui est offert sur nos Autels, & qui est un payement plus que fuffisant pour effacer tous les pechés de tous les hommes ensemble ; c'est en cette Hostie que je mets toute ma confiance, & c'est en vûe de cet Agneau immaculé que j'espere que vous me pardonneriez mes pechés quant à la coulpe & quant à la peine. *Respice igitur in faciem Christi sui.*

Sacrifi-  
ce.

L'impe-  
tration de  
toute sor-  
te de biens.

Je vous offre enfin, mon Seigneur, ce divin Sacrifice, pour impetrer & obtenir de vous tous les biens de l'ame & du corps, temporels & éternels ; vous connoissez nos besoins, vous voyez nos nécessités ; accordez aux prieres de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, ce que nous ne méritons pas de nous mêmes ; c'est luy qui prie pour nous sur nos Autels, en vous representant les mérites de sa vie & de sa mort. *Ipse interpellat pro nobis.* C'est en son nom que l'Eglise son Epouse vous presente en ce tems ses requêtes ; c'est aussi en union de ses divines prieres que je vous adresse maintenant les miennes en toute humilité. Ne m'éconduisez pas, s'il vous plaît, ô mon Dieu ! *In te Domine speravi, non*

*confundar in æternum.* Ce que je vous demande, n'est que pour vous glorifier davantage.

Donnez-moy la grace d'éviter tout péché, de vaincre mes passions, principalement (*celle qui nous fait plus de peine, &c.*) Ad utilitatem meam.

& de pratiquer les vertus *fortables* à mon état. Faites que je ne vive plus en moy-même, je n'agisse & ne parle plus selon les sentimens du monde & du vieil homme; mais que je puisse être tout entier anéanti & transporté en vous. *Da mihi, Domine, in proposito constantiam; auge in me fidem, spem, charitatem, paupertatem, castitatem, obedientiam, & reliquas virtutes; statui meo necessarias. Da mihi de te sentire ut debeo, & pro amore tuo terrena omnia fastidire. Aufer à me quidquid oculis Majestatis tuæ displicet, & qualem me esse desideras, quia solus id potes, esse concede.*

Mais parce que vous avez voulu que je tienne icy, quoyque très-indigne, la place d'une personne déléguée de tout le peuple vers votre sacrée Majesté; souffrez que je vous représente les mérites infinis de mon Seigneur Jesus-Christ, ( que vous avez fait nôtres par don irrevocable ) pour tous les besoins de l'Eglise militante. Et pour la personne pour qui j'ay dessein de célébrer aujourd'huy, à laquelle je desire appliquer tout le fruit du Sacrifice, qui peut & qui luy doit être appliqué selon vos desseins, & selon que vous connoissez luy être nécessaire ou profitable, vous suppliant en son nom d'agréer ce Sacrifice, comme une protestation de la soumission Totiusque Curiae militantis.

qu'elle vous fait de soy-même & de tout ce qu'elle a ; comme une action de graces pour tous les biens qu'elle a reçûs de vous, spirituels ou temporels ; comme une satisfaction très-ample pour ses pechés, & comme un moyen très-efficace pour obtenir les choses qui luy sont nécessaires, tant pour la vie presente, que pour la vie future. Et particulièrement ( *Icy, exposer l'intention de la personne pour qui on dit la Messe, avec les précautions cottées au 8. Exercice, fol. 64. Ou si c'est une personne défunte, demander pour elle le soulagement ou la délivrance des peines du Purgatoire ; & appliquer à cette fin le fruit du Sacrifice, en cas qu'elle en soit capable.* )

Regardez ensuite aux necessités de l'Eglise vôtre très-chere Epouse ; envoyez en vôtre vigne des Hommes Apostoliques, pour planter la Religion Chrétienne où elle n'est pas connue ; pour la cultiver où elle est établie, & pour la relever où elle est abbatuë ; éclairez les Infidèles, extirpez les Hérésies, étouffez les Schismes.

Souvenez-vous de tous les ordres Ecclesiastiques, Séculier & Régulier. Donnez au Souverain Pontife, à tous les Prelats de l'Eglise, aux Pasteurs, aux Prédicateurs, aux Confesseurs, & à toutes les personnes employées dans les ministères Ecclesiastiques, l'abondance de vôtre sainte grace, pour faire estime de leurs emplois, & pour s'en acquitter avec fidélité, pour faire mépris du monde, pour être d'exemple au peuple, & en un mot des Ouvriers inconfusibles & irréprochables en leur vie & en leur doctrine.

Jetez les yeux de vôtre misericorde sur toutes les Communautés & les Seminaires Ecclesiastiques, répandus dans les Provinces Chrétiennes : Faites que la discipline y soit gardée & maintenüe ; & donnez à tous ceux que vous y avez appellé jusqu'au dernier Tonsuré, l'esprit & la perfection chacun de leur vocation.

Donnez la grace à tous les Religieux & Religieuses, de vivre conformément à leur profession, & d'observer parfaitement les vœux qu'ils ont embrassés.

Je vous supplie aussi pour tout l'Etat Laïc & Séculier, & pour tous ceux qui le composent, notamment pour les Roys & les Princes Souverains, & en particulier pour nôtre Roy Très-Chrétien, à ce qu'il puisse si bien conduire l'Estat, & gouverner le Royaume, que nous puissions vivre en paix sous son obéissance.

Pour tous les Magistrats, les Juges & les personnes mariées, de quelque état ou condition qu'ils soient. Pour les Vierges, les Veuves & les Orphelins, & generalement pour toutes les personnes captives, affligées & désolées.

*Præsta, Domine, virginibus castitatem, Deo dicatis continentiam, conjugatis sanctimoniam, pœnitentibus indulgentiam, viduis & orphanis sustentationem, pauperibus protectionem, parturientibus felicem partus exitum, peregrinantibus reditum, navigantibus in portum redire salutis; optimis, ut in bonitate consistant; bonis & mediocribus, ut meliores fiant; pravè agentibus, ac delinquentibus, ut citò se corrigant. Offero*

Dans le dénom-  
bremen-  
des per-  
sonnes, il  
faut sui-  
vre la pra-  
tique de  
l'Eglise,  
dans les  
Prônes  
des Di-  
manches.

*etiam divinae pietati tuae omnes aegrotos, tentatos, tribulatos, & in aliqua necessitate constitutos, ut eis pro misericordia tua infinita subvenias, prout ad illorum salutem, & gloriam tuam expedit.*

Je vous supplie encore pour tous mes amis & bienfaiteurs spirituels & temporels, & ceux à qui je suis en quelque façon que ce soit obligé; pour ceux qui sont spécialement sous ma conduite, notamment N. N. pour ceux à qui j'ay fait autrefois quelque injure, à qui j'ay donné mauvais exemple, & causé quelque tort. J'ajoute de plus à votre exemple, ô mon Jesus ! pour mes ennemis communs ou particuliers, qu'il vous plaise leur pardonner, & leur rendre du bien pour le mal qu'ils me veulent.

Je vous recommande en particulier tous mes Parens selon la chair (*il y faut faire mention de ses Pere, Mere, Freres, Sœurs, &c.*) & tous ceux enfin pour qui je suis obligé de prier, & pour qui vous voulez que je prie; pour ceux qui se souviennent de moy en leurs prieres, & pour ceux qui se sont recommandez aux miennes en general & en particulier, & pour l'heureux succès & l'amplification de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine.

*Pro omnibus qui se commendaverunt orationibus meis in genere & specie, & profelici statu Sanctae Romanae Ecclesiae. Gaudium cum pace emenda-*

Ce que je vous demande pour eux & pour moy, ô mon Dieu ! c'est le Royaume de votre grace dans nos ames; la joye & le repos de la conscience, un amendement sincere & veritable de notre vie, le tems pour faire penitence, la grace & la consolation du Saint Esprit, & la perseverance

finale dans les bonnes œuvres. Ainsi soit-il. *tionem*  
*Observation sur le Memento. vite spa-*

Quelqu'uns trouveront peut être cette *tium ve-*  
 maniere de faire le Memento, un peu lon *rae pani-*  
 gue ; mais trois ou quatre choses ont *tentia,*  
 obligé à cela. La premiere a été pour *gratiam*  
 donner par ce moyen quelque connoissance *Et confo-*  
 aux Prêtres des fins pour lesquelles ils doi- *lationem*  
 vent celebrer ; des préparations qu'ils doi- *S. Spiritus,*  
 vent apporter pour se rendre dignes des *per-*  
 effets du Sacrifice , & la maniere d'en *severan-*  
 appliquer le fruit à ceux pour qui ils sont *tiam in*  
 obligez de celebrer , à quoy souvent ils ne *bonis ope-*  
 font point assés grande attention. La *ribus tri-*  
 seconde a été la dévotion de plusieurs ; *buat no-*  
 lesquels , s'ils ne peuvent tous les jours *bis Omni-*  
 faire cette priere , au moins la feront-ils *potens Et*  
 de fois à autres , selon le loisir & la com- *Miseri-*  
 modité qu'ils peuvent avoir , & surtout *cors Do-*  
 les Dimanches & aux bonnes Fêtes de *minus.*  
 l'année. La troisiéme a été pour donner *Amen.*  
 une pratique du huitième Exercice des  
 conduites cy-dessus , comme de tous les  
 autres ; & faire voir que le Memento con-  
 siste en ces trois choses principales. Pre-  
 miérement , à offrir le Sacrifice à Dieu  
 pour les quatre fins cy-dessus expliquées.  
 Secondement , à en appliquer le fruit à qui  
 on est obligé par justice ou par charité ,  
 se souvenir au moins en gros & en general  
 de toutes les choses , & des personnes pour  
 lesquelles nous devons prier dans la Sainte  
 Messe, conformément à ce que fait l'Eglise  
 dans le Prône des Dimanches , qui est le  
 modèle veritable du Memento que nous  
 avons à faire. Ajoûtez à cecy , qu'il n'est

pas nécessaire de faire ce *Memento* immédiatement devant la Messe, mais qu'on le peut faire dès le soir précédent. Si toutes ces raisons ne sont capables de satisfaire à cette objection, l'abbregé suivant qui contient en substance tout ce qu'il y a dans la priere cy-dessus, pourra peut être d'avantage servir, comme étant plus commode pour ceux qui n'ont pas le loisir d'employer tant de tems à faire leurs préparations journalières.

## A B B R E G E' du *Memento* cy-dessus.

**T**Rés sainte & adorable Trinité, me voicy prosterné aux pieds de vôtre Grandeur, pour vous offrir en toute humilité le saint Sacrifice de la Messe. Je reconnois, mon Dieu, que je suis très-indigne de m'approcher de vos Autels; mais la qualité dont vous m'avez honoré par le caractère de la Prêtrise, me donne cette hardiesse. Je suis confus de me voir si éloigné de la perfection où je devrois être, & que par ma malice & infidélité je m'oppose encore tous les jours à vos graces. Seigneur, je vous en demande très-humblement pardon; la sainteté de cette divine Hostie suppléera, s'il vous plaît, au défaut de la mienne. Je vous offre donc, mon Dieu, le Sacrifice du Corps & du Sang adorable de mon Sauveur Jesus-Christ, en

union de celuy qu'il vous a offert en l'arbre de la Croix. Je désire de tout mon cœur d'entrer dans toutes ces saintes dispositions & très pures intentions qu'il avoit en se sacrifiant luy même. Je vous rends graces du pouvoir que vous avez laissé à vôtre Eglise, & à moy en particulier le plus indigne de tous vos Ministres, de renouveler tous les jours cette offrande à l'Autel.

Recevez la aujourd'huy, mon Dieu, en reconnoissance des souverains devoirs & hommages qui vous sont dûs, comme une action de graces de tous les biens que vous m'avez fait, & à toute la Cour celeste, comme une très-abondante satisfaction pour tous les pechés dont nous sommes redevables à vôtre divine Justice. Je vous l'offre, non-seulement pour moy, mais au nom de toutes les creatures, & particulièrement au nom de N. (*Icy nommer la personne pour qui on dit la Messe*) à qui je désire appliquer le fruit de ce divin Sacrifice, qui peut & qui doit luy être appliqué suivant vos intentions & celle de l'Eglise, afin d'obtenir en vertu des prières & de l'offrande que Nôtre-Seigneur y fait de soy-même les choses qui lui sont nécessaires, tant pour la vie presente que pour la vie future.

Benissez, mon Seigneur Jesus-Christ, ce miserable Pecheur, & souffrez qu'il soit à jamais en esprit une même Hostie avec vous pour l'execution de tous vos desseins. Souvenez-vous de toute l'Eglise Militante vôtre très-chere Epouse, de tous les Pasteurs & autres Ministres Ecclesiastiques,

qui travaillent au salut des ames, de tous les Ordres Réguliers de l'un & l'autre Sexe, de tout l'Etat Laïc, & ceux qui le composent, des Roys, des Princes, des Magistrats, des Vierges, des Veuves & des personnes mariées de quelque condition qu'elles soient, des pauvres malades ou affligés, de mes amis & ennemis, de mes bienfaiteurs spirituels & temporels, de ceux qui sont sous ma charge, de mes parens, & notamment de mes pere, mere, freres & sœurs : & enfin *pro omnibus qui se commendaverunt orationibus meis in genere & specie, & pro felici statu Sanctæ Romanæ Ecclesiæ. Gaudium cum ace, emendationem vite, spatium veræ pœnitentiæ, gratiam & consolationem Sancti Spiritûs, perseverantiam in bonis operibus tribuat nobis Omnipotens & Misericors Dominus. Amen.*

---

## POUR LA VISITE du Saint Sacrement.

**O** Divin Roy de mon cœur ! j'adore cet amour infiny, par lequel vous voulez pour nôtre sanctification demeurer sur nos Autels ; j'adore les desseins de vos misericordes sur tous les hommes, & sur moy en particulier, en l'institution de ce très-adorable Sacrement : je crois de tout mon cœur, & avec toutes les soumissions de mon esprit que vous y êtes  
present

**Pour la visite du S. Sacrement** 193  
présent , & je viens pour vous y rendre  
tous les hommages d'une creature qui ne  
veut vivre que pour son Dieu. Je m'unis  
avec tous les Anges , les Bienheureux , &  
les saintes ames qui vous adorent en esprit  
& en verité dans ce Sacrement , & vous  
demande par leurs intercessions que jamais  
mon cœur ne trouve autre délice en ce  
monde que de paroître devant vos Autels,  
vous y adorer , & demeurer comme une  
lampe ardente , enflâmée du désir de  
vous plaire uniquement : faites , mon  
Seigneur , la même grace à tous les hom-  
mes , je vous en conjure par vous-même :  
*Quàm dilecta Tabernacula tua , &c.*

Tenez - vous en cette disposition , &  
écoutez ce que Jesus vous dira au fond  
du cœur , avec dessein de l'exécuter , ex-  
posez vos nécessités , & attendez de luy  
tout vôtre secours.

---

## POUR LA CONVERSATION.

**J**ESUS mon Divin Maître , je vous  
adore dans toutes les dispositions de  
vôtre vie conversante , animée de zele  
pour la gloire de vôtre Pere & le salut du  
Prochain : j'adore vôtre modestie divi-  
ne , & l'efficace de vos paroles : je crois  
que vous voulez vous servir de moy en  
cette occasion pour être l'organe de vôtre  
Providence : dans la fragilité extrême où  
je suis , & le juste sujet que j'ay de me  
défier de ma propre conduite , j'aban-

194 *Pratique pour la Conversation.*  
donne entre vos mains mon corps , mon cœur , ma langue , mes yeux , & tout ce que je suis ; ne souffrez pas que je regarde autre chose que vous dans les creatures , & qu'elles ne voyent ou considerent en moy autre chose que vous , afin que vous soyez uniquement aimé , servy & adoré dans mon Ministère : je renonce à toute maxime du monde , vivez donc , regnez , parlez au cœur pendant que je parleray à l'oreille ; ne permettez pas que par lâcheté je voye qu'on vous offense , sans témoigner par une correction charitable que j'ay horreur de tout ce qui vous déplaît , le tout pour adorer vos conversations dans cette vie mortelle : aidez-moy s'il vous plait de vôtre grace.

Sainte Vierge obtenez moy cette faveur,  
S. Ange Gardien assistez moy.

---

## P O U R L' E T U D E .

**O** Jesus mon Sauveur ! je confesse aux pieds de vôtre Divine Majesté que pour mes pechés je merite d'être privé de toutes lumieres ; mais vôtre bonté désire que je demande humblement ce qu'elle me peut refuser justement , & veut me donner misericordieusement : faites mon Dieu que je connoisse vôtre bonté , & que je ne sois jamais ingrat de tous les biens qu'elle me fait ; j'ay intention de vous offrir en cette action autant de sacrifices , d'actes d'adoration , d'amour &

de remerciement, que j'écriray & liray de syllabes, afin que tout soit à vôtre plus grande gloire, en union de celle que vous avez procurée çà bas en terre à vôtre Pere Celeste.

Sainte Vierge donnez-moy la grace d'étudier toute ma vie Jesus crucifié pour moy, afin que je benisse à jamais son Saint Nom. *Amen.*

---

## POUR LES CONFERENCES de doctrine.

**O** Jesus ! nôtre Souverain & unique Maître, lumiere qui éclairez tout homme venant au monde, nous sommes icy pour apprendre à vous servir dignement dans vôtre Eglise : faites, mon Seigneur, que nos esprits soient dociles à vos verités, & que vos lumieres puissent produire en nos cœurs une veritable connoissance de vos Mysteres, & un amour de vos bontés; ne permettez pas que nous reconnoissions autre Maître que vous, & que vos dons nous soient jamais occasion de nous estimer, ny aucune creature, au préjudice de vôtre gloire.

Sainte Vierge, obtenez-nous cette grace par le singulier désir que vous avez que vôtre Fils soit connu, aimé & glorifié de vous, & en toutes choses à jamais. Ainsi soit-il.

## POUR LA CONFERENCE spirituelle.

**O** Très Saint Esprit ! qui êtes le Docteur de l'Eglise envoyé du Ciel par Nôtre-Seigneur , pour nous enseigner les verités éternelles , disposez mon cœur pour recevoir les paroles de vie que vous allez proferer par la bouche de mes Confreres , comme par vôtre organe , en sorte que je produise les fruits du Ciel.

O Vierge glorieuse ! qui avez conçu en vos entrailles le Verbe Divin , faites que je reçoive maintenant cette parole de Dieu avec dévotion.

---

## POUR LA RECREATION.

**S** Eigneur mon Dieu, puisque c'est vôtre volonté que je prenne maintenant un peu de recreation , afin de me rendre plus alaire à vôtre Divin Service; donnez-moy la grace de m'y comporter avec telle modestie , attention à moy-même , & édification de mes freres , que je vous sois agreable , & que j'en sorte avec le même désir de vous plaire que je sens maintenant.

O Vierge très sainte ! qui avez conversé dans le Temple parmy les autres Vierges consacrées à Dieu ; assistez - moy de vôtre protection , & rendez-moy imitateur de l'admirable humilité & modestie que vous y avez gardée.

## Avant qu'aller au Réfectoir

**S**Eigneur mon Dieu, puisque c'est vôtre volonté que je prenne ma réfection, je m'y présente seulement pour satisfaire à la nécessité, non pour contenter ma sensualité; sanctifiez cette action, & daignez l'avoir agréable, en union des réfections que Jesus-Christ a pris autrefois avec la Glorieuse Vierge & S. Joseph, ou avec ses Apôtres; donnez moy la grace de m'y comporter avec sobriété, modestie & tempérance; élevez mon esprit au-dessus du plaisir & du goût des viandes; faites sentir à mon ame vôtre divine présence; que je nourrisse également le corps & l'esprit, pour vous servir en après avec plus de courage.

O Vierge glorieuse, ma singuliere Mere & bonne Patronne! ne permettez pas que ce me soit occasion de sensualité, ny d'offenser Dieu.

---

## POUR LES VISITES actives ou passives.

**J'**Adore, ô mon Jesus! la divine modestie qui a paru sur vôtre face parmy les hommes; je vous demande par les merites de vos vertus la grace de vous pouvoir imiter dans la conversation que j'au-

198 *Pour les visites actives ou pass.*  
ray avec mon Prochain ; ne permettez pas  
que mes sens s'abaissent aux creatures ,  
je me propose de ne vous pas offenser , ai-  
dez-moy s'il vous plait de vôtre grace ,  
car sans vous je ne puis rien ; faites-moy  
ressentir vôtre presence , & que je ne fasse  
que ce qui fera plus à vôtre gloire. Amen.

---

## POUR LES OFFICES qui se font en particulier dans le Séminaire.

*Pour le Sonneur.*

**S**ones , ô amabilissime Jezu ! vox tua in  
auribus servorum tuorum , ut in om-  
nibus intimo cordis affectu adimpleant be-  
neplacitum voluntatis tue. Trahe nos post  
te , Domine , ut curramus in odorem un-  
guentorum tuorum , ad laudem & gloriam  
Nominis tui. Qui vivis & regnas Deus ,  
Amen.

*Pour le travail manuel.*

Seigneur mon Dieu , l'obedience m'ap-  
pelle au travail , faites-moy la grace de  
vous y être agreable , de me tenir toujourns  
en vôtre presence , attentif à vos inspira-  
tions & visites intérieures , & de m'y com-  
porter avec la ferveur & modestie conve-  
nable pour vôtre plus grande gloire , au  
profit de mon ame , à l'édification de mes  
freres , & à l'imitation de mon Sauveur  
Jesus-Christ , lequel a travaillé avec son

Pere Saint Joseph , pour m'en donner exemple.

O Vierge sainte ! je vous prie de m'assister de vos intercessions.

*Pour servir à table.*

O Jesus mon cher Maître ! je vous adore dans l'état où vous étiez au milieu de vos Apôtres la veille de votre Passion ; je vous considère ceint d'un linge , prosterné aux pieds de Judas pour luy laver les pieds , & avec cette même humilité servant vos Disciples. O Jesus mon Seigneur ! ne souffrez pas que je sois insensible à cet exemple ; faites que mon cœur soit ardemment touché , & porté à vous imiter , & que je serve mes freres avec le même esprit , la même humilité & ferveur de charité que vous serviez vos Disciples ; je vous demande cette grace par le merite de vos humiliations , afin que les miennes très-imparfaites adorent les vôtres , & y soient très-intimement unies ; je me donne donc à vous , pour être un instrument d'humilité entre vos mains ; je vous adore , & ay intention de vous servir & mes freres , renonçant à tous motifs humains qui vous pourroient déplaire.

Sainte Vierge , par l'amour que vous portez à la sainte humilité de votre Fils , obtenez-moy la grace de la pratiquer parfaitement en cette occasion. Ainsi soit-il.

*Pour le Balayeur.*

Jesus mon cher Maître , je vous adore en l'état de votre vie mortelle , balayant comme un Serviteur la maison de S. Joseph en Nazareth ; je me donne à vous

pour faire cette action selon les mêmes dispositions que vous l'avez faite ; unissez-la , je vous prie , aux vôtres , afin qu'elle rende hommage à vos humiliations , & que misericordieusement vous nettoyez mon cœur de l'esprit de Superbe , en me faisant connoître que je ne suis que poussière & que cendre , qui merite d'être rebuté & méprisé de tout le monde , afin que je vous puisse désormais imiter & adorer en esprit & en verité selon votre sainte volonté. *Amen.*

Je vous offre cette action en esprit d'obéissance , de mortification , de satisfaction pour mes pechés , de patience & de remerciement pour les Ames du Purgatoire & conversion des Pecheurs , & pour toutes les saintes intentions que votre Majesté désire de moy , afin qu'elle vous soit agreable. *Amen.*

*Pour l'Excitateur,*

Dés l'instant de son réveil il tâchera d'adorer Jesus-Christ , qui nous a si souvent dit cette parole en son Evangile , *Vigilate*, adorant les veilles de nôtre Sauveur.

O Jesus mon bon Maître ! je vous adore excitant vos Apôtres pour prier & veiller avec vous au jardin des Oliviers : vous désirez , mon Seigneur , que je fasse cette sainte action & ce saint office à votre imitation , que j'éveille mes freres pour louer votre Saint Nom ; je vous offre donc cette action en l'union de la vôtre , en esprit d'amour & d'humilité , d'obéissance & de mortification ; faites par votre bonté que je m'en acquitte avec diligence.

& que mes Freres soient très-disposés à vous benir dès le moment que je les inviteray à ce faire, & que je ne me rende pas moy même par aucune negligence indigne de ce Ministère Angelique. Sainte Vierge, obtenez-nous à tous l'esprit de ferveur, avec lequel vous regardiez & benissiez votre Fils en ce monde: ô Saints Anges de mes Freres je vous saluë, & vous prie d'exciter leurs cœurs à se donner promptement à Jesus nôtre Maître. *Amen.*

*Pour le Lecteur du Réfectoir, & pour celui qui fait le Prône.*

O très-adorable Sauveur de nos ames ! je confesse aux pieds de vôtre Majesté que je suis très-indigne de ce Ministère, mais puisque vous daignez bien vous servir de moy pour donner à vos enfans la nourriture de leurs ames ; faites, mon Seigneur, que ma bouche soit un organe de vôtre divin esprit pour annoncer vos verités avec les mêmes desseins & intentions que vous avez parlé ça bas en terre ; donnez force à mes paroles, & touchez les cœurs de ceux qui m'écoutent, afin que jamais ils ne se servent d'autre Maître que vous, & que la chair ny le monde ne ravissent leurs cœurs au préjudice de vôtre amour. Sainte Vierge, obtenez-moy la grace que je sois efficacement touché moy-même de ces verités que j'ay à publier, afin que vôtre Fils soit uniquement glorifié en cette action, & en toute autre que je feray jamais. *Amen.*

Autre.

**M**iserere mei vilissimi Peccatoris, Jesu Magister amabilissime, quasi tuba exalta vocem meam, ut annuntiem servis tuis voluntatem tuam, & enarrem universa mirabilia tua. Da Domine voci meae vocem virtutis ad annuntiandum manè misericordiam tuam, & veritatem tuam per noctem; lingua mea sit calamus Scribæ velociter scribentis, ut eruçtet cor meum verbum bonum. Domine Jesu nescio loqui quia Peccator ego sum; verumtamen ecce me, loquere in me; audiant te servi tui loquentem in me, & obediant voci tuæ, da mihi quæso, ab omnibus nesciri, ut in æternum glorificetur Nomen sanctum tuum.

## POUR LES CONVOIS & Office des Trépassés.

**L**orsqu'on est arrivé à l'Eglise devant le Convoy, il faut se mettre à genoux devant le Saint Sacrement, & dire en esprit ces paroles, ou semblables.

*Regem cui omnia vivunt: Venite adoremus.*

Je vous adore, ô mon Sauveur Jesus! en qualité de souverain Seigneur, qui donnez la vie & la mort, selon vôtre bon plaisir. Vous êtes juste, ô mon Dieu! tous vos jugemens sont très-équitables; je crois que c'est par l'ordre de vôtre divine Providence que l'ame de cette personne, pour le repos de laquelle je m'en vais prier, a été présentée devant vous, afin d'entendre

l'Arrêt du bonheur ou malheur éternel. J'adore en son nom vôtre divin jugement, quel qu'il puisse être, & celuy que vous ferés de moy à l'instànt de ma mort, dans l'esperance toutesfois que les suffrages de la sainte Eglise ne seront pas inutiles aux ames pour qui je m'en vais prier; je me donne à vous pour entrer dans toutes les saintes dispositions avec lesquelles vôtre charité divine a prié pour un Lazare trépassé; ne souffrez pas que mes défauts empêchent les effets de vos miséricordes, s'il vous plaît.

2. Allant au Convoy, il seroit bon de reciter quelque priere tout bas pour les Ames du Purgatoire, pour lesquelles on ne prie pas en particulier.

Après l'enterrement dans le Cimetiere, en retournant un *De profundis* tout bas pour ceux qui y reposent.

3. *Retourné dans l'Eglise devant le St. Sacrement.*

O mon Dieu! je vous demande misericorde pour tous mes défauts. Donnez, s'il vous plaît, à tous les hommes un souvenir frequent de la mort, & une foy vive, mais efficace de vos divins jugemens, afin qu'ils vous craignent, vous aiment & servent avec fidélité.

---

## POUR LES PROCESSIONS.

**L**es Processions étans instituées pour exciter la dévotion, & nous represen-

204 *Pour les Processions.*

ter la Milice Chrétienne, de laquelle tous les Fidèles, & spécialement les Ecclesiastiques, font profession, s'étans enrôlés sous les Etendarts de Jesus-Christ crucifié, pour combattre non seulement le monde & la chair, mais encore les Demons. *Non est nobis colluctatio, &c.* Ephes. 6. Ce qui nous est marqué par ce titre d'Eglise Militante, & d'Etendart de la Croix que l'on porte à la tête de la Procession, & est suivi du Clergé en ordre comme une Compagnie rangée en bataille.

Il faut s'y disposer par la considération de ce que dessus avec un esprit de generosité Chrétienne, qui fait gloire d'imiter Jesus-Christ, non dans le massacre des hommes que font les Soldats du monde, mais dans la souffrance, mortification, humiliation, modestie, pauvreté; appuyé sur les forces, non de l'homme, mais du seul Chef Jesus-Christ, qui communique sa generosité divine à ses Soldats, pour combattre contre eux-mêmes, & tous les ennemis de leur salut.

*On peut diriger l'intention en cette sorte.*

Je vous adore, mon Dieu, principe & fin de toute créature; je vous adore, Jesus mon divin Maître; c'est par votre grace & sous la faveur de vos Etendarts, que nous esperons la victoire & la felicité: Beny soyez-vous de la singulière misericorde que vous me faites de pouvoir être un des Soldats de votre Milice; voicy que je vais paroître à la vûe de tout le monde, marchant à votre suite, & tenant mon sang, parmi vos Serviteurs. **Donnez-moy**

*Pratique pour la disp. aux Ord. 205*  
la grace de me comporter avec tant de dévotion & de modestie , que le Prochain soit édifié. O Vierge très-Sainte ! impetrez-moy cette faveur de vôtre Fils , s'il vous plaît , & que je ne scandalise personne par mon immortification.

---

## POUR LA DISPOSITION aux Ordres.

**E** *Cce ancilla Domini : fiat mihi secundum verbum tuum.*

1. Il faut dans nos premiers desseins, nous dénier de nos œuvres, pensées, intentions, quelque apparence de bien qu'elles puissent avoir.

2. S'estimer absolument trompé & séduit par le Demon ou l'amour propre, jusqu'à ce que par une disposition d'indifférence, ou plutôt opposée à ce même dessein par la vûe de nôtre indignité, on ait déclaré tous ses pechés, forces, défauts, & autres circonstances plus remarquables de nôtre vie à un Directeur desintéressé, vertueux & éclairé, pour nous déclarer la divine volonté sur nous, avec résolution préalable de déferer à son sentiment, & non pas au nôtre.

3. Si le Directeur connoît & assure qu'il y a des marques d'une véritable vocation, il n'en faut plus douter, mais se mettre par la vertu de la vocation en ces dispositions qui doivent durer toute la vie, à peine de perdre la vocation. La 1. D'hu:

milité & d'un aveu perpetuel , avec sentiment de sa très-grande indignité, ne fût-ce que pour être simple Clerc , & non plus.

La 2. De generosité & confiance en la vertu de Dieu , qui peut faire des pierres des enfans d'Abraham ; que voulant se servir de nous comme des foibles instrumens , il operera par nous & en nous , conformément à ses desseins éternels , des choses grandes & dignes de nôtre vocation. Rien d'impossible à qui se confie en Dieu. *Etenim manus Domini erit cum illo.*

La 3. Rendre grâce chaque jour à la Divine bonté de cet honneur special , & travailler incessamment à se dépouïller de soy même & de ses propres desseins , pour se revêtir de Jesus-Christ , qui veut tellement posséder nos cœurs , nos corps & nos esprits , que les hommes ne remarquent en nous rien de l'homme sensuel , mais bien de la vie de Jesus-Christ.

Voilà l'épreuve qu'il faudroit faire , non huit jours , mais trois & six mois , & des années entieres , s'il est possible , pendant lequel tems les Communions & Oraisons doivent être extraordinairement ferventes ; les fonctions de l'Ordre qu'on doit recevoir , étudiées ; l'art du plein - chant exercé , & la Retraite du monde & des compagnies plus parfaite.

*Offrande journaliere à Jesus - Christ  
pour cette fin.*

O Jesus ! je vous adore en qualité de Souverain Prêtre ; j'adore toutes les divines dispositions & tous les sentimens de votre très-sainte Ame ; toutes ses recon-

noissances à l'égard du Pere Eternel pour une dignité si sainte & si éminente : faites, mon Seigneur, que par la consideration de ces mêmes sentimens, & par les respects dont je veux les honorer tous les jours de ma vie, je participe à votre Sacerdoce selon votre desir ; qu'étant un homme selon votre cœur, je sois une victime perpetuelle sur vos Autels avec vous-même ; un instrument propre à travailler aux desseins adorables que vous avez sur tous les hommes, d'être connu, aimé, servi & glorifié à jamais..

Ne souffrez pas, mon Seigneur, que jamais je fasse chose indigne de votre Sacerdoce ; donnez-moy plutôt la mort, que de permettre que je sois un Judas en votre maison.

---

① **RAISONS PROPRES**  
auparavant que de commencer chaque fonction d'ordre en particulier, extraites du Pontifical.

*• Pour le Clerc, ou Psalmiste..*

**D**omine labia mea aperies, &c.  
In conspectu Angelorum psallam tibi : adorabo ad templum sanctum tuum, & confitebor nomini tuo.  
Gaudebunt labia mea, cum cantavero :

tibi, & anima mea quam redemisti.

*Pour le Portier.*

Domine Jēsu Christe, miserere mei vilissimi peccatoris; illumina faciem tuam super servum tuum, & adimple cor meum zelo domūs tuæ, ut dignè in eâ tibi famulari valeam ad laudem & gloriam nominis tui, in ædificationem fidelium secundùm beneplacita voluntatis tuæ. Qui vivis & regnas, &c.

*En ouvrant les Portes.*

Aperite mihi portas justitiæ: ingressus in eas, confitebor Domino; hæc porta Domini, justi intrabunt in eam.

*En sonnant les Cloches.*

In omnem terram exeat, Domine, sonus illarum, & congregentur omnes populi in nomine tuo; audiant vocem laudis tuæ, & enarrent universa mirabilia tua in æternum. Amen.

*En balayant & ornant l'Eglise.*

Domine, dilexi decorem domūs tuæ, & locum habitationis gloriæ tuæ: ne perdas cum impiis, Deus, animam meam, sed cor mundum crea, & spiritum rectum innova in visceribus meis propter nomen tuum.

*Pour le Lecteur.*

Domine Jēsu Christe, miserere mei vilissimi peccatoris, & sedium tuarum, assistricem sapientiam cordi meo clementer infunde, quatenùs distinctè legam quæ in Ecclesiâ tuâ legenda; doceam quæ docenda sunt, & eadem operibus impleam ad laudem & gloriam nominis tui. Qui vivis & regnas Deus, &c.

*Pour les fonctions de chaq. Ord 209*

*Pour l'Exorciste.*

Cor mundum crea in me Deus, & spiritum rectum innova in visceribus meis; da mihi, Domine Jesu, vitiis quotidie imperare, ne quod in me sui juris vindicare valeat inimicus. Exurge, Domine, & dissipentur inimici tui, ut benedicant omnes nomini tuo in sæculum sæculi. Amen.

*Pour l'Acolythe.*

Accende, Domine, mentem meam & cor meum ad amorem gratiæ tuæ; ut illuminatus vultu splendoris tui, abjiciam opera tenebrarum, & ambulem coram te in bonitate, & justitiâ & veritate, adjuvante gratiâ tuâ. Qui vivis & regnas, &c.

*Pour le Soudiacre.*

Infunde, Domine, in animam servi tui benedictionem tuam & gratiam; ut in conspectu tuo fideliter serviens in ministerio tuo confirmet, & prædestinata sanctis præmia consequar. Amen.

*Pour le Diacre.*

Emitte, quæso, Spiritum sanctum tuum, quo in opus ministerii tui fideliter exequendi septiformis gratiæ tuæ munere roborari valeam; abundet in me totius forma virtutis, ut in tuo servitio firmus & stabilis perseverem, adjuvante gratiâ tuâ. Qui vivis & regnas Deus, &c.

*Pour le Prêtre.*

Innova, quæso Domine, in visceribus meis spiritum sanctitatis: da servare in moribus castæ & sanctæ vitæ integritatem; agnoscere quod ago; imitari quod tracto, ut eluceat in me totius forma justitiæ,

**210** *Prat. pour les fonc. de chaq. Ord.*  
bonamque rationem dispensationis mihi  
creditam reddere valeam. Amen.

*Autre pour le Prêtre.*

Deus sanctificationum omnium Autor,  
cujus vera consecratio, plenaque benedi-  
ctio est, super me famulum tuum indig-  
num, munus tuæ benedictionis infunde;  
ut purum & immaculatum ministerii mei  
donum custodiam ad gloriam nominis tui.  
Qui vivis & regnas, &c.

*Pour le Ceremoniaire.*

Domine Jesu, qui per Spiritum sanctum  
tuum, omnia in cœlo & in terra fortiter  
suaviterque disponis, ut omnis creatura  
tibi uni Deo vivo & vero deserviat in or-  
dine suo, & enarret gloriam tuam: da mihi  
peccatori vilissimo, ita potentias animæ  
meæ ordinare secundum beneplacitum vo-  
luntatis tuæ, ut idoneus efficiar in templo  
sancto tuo quæ cultus tui sunt agnoscere,  
intelligere, diligere, ordinare per meritum,  
& in honorem summæ illius quâ Patris  
gloriam in terris quæsisisti dilectionis.  
Averte, quæso Domine, oculos meos, nè  
videant vanitatem; da divinæ præsentia  
tuæ gustum perpetuum; da modestiæ tuæ  
exempla sectari, ut omnes te in me vi-  
deant, & omnibus quasi tibi ipsi deser-  
viant. Qui vivis & regnas Deus. Amen.



## AUTRES DIRECTIONS pour les fonctions du Prêtre.

### *Pour baptiser.*

**J**E vous adore, mon Sauveur, instituant le Sacrement de Baptême pour le salut des hommes : ô que beny soyez-vous à jamais de cette grace ! Faites, mon Sauveur, que nous soyons tous affranchis de nos pechés ; je déteste tous ceux que j'ay jamais commis en consideration de vos bontés ; Et puisque vous desirez que je sois l'organe de vôtre parole pour la sanctification des ames par le saint Baptême, je me donne à vous pour entrer dans ce haut dessein, spécialement à l'égard de cet enfant que j'ay intention de baptiser, pour être fait membre de vôtre Corps mystique ; Bannissez par vos operations intérieures tout esprit de Satan, prenez-en possession pour jamais. Sainte Vierge, impetrez la même grace à tous les Infidèles, par le desir très-ardent que vous avez de la sanctification du nom de vôtre Fils, & du salut de ceux qu'il a rachetés par son précieux Sang.



## POUR DONNER la Communion.

**J**Esus mon Divin Maître , je vous adore donnant votre très - précieux Corps à vos Disciples , je me donne à vous pour entrer dans vos saintes dispositions. O que ne puis-je vous loger dans tous les coins du monde , & vous y faire regner entièrement : donnez , mon Seigneur, à tous ceux qui se présenteront pour vous recevoir , & à tous les hommes une faim de cette sacrée viande , une pureté angelique , un amour cordial , une humilité profonde , & toutes les dispositions que vous désirez en eux ; ne permettez pas qu'il y ait un Judas à votre Table , & que mes pechés dont j'ay regret pour l'amour de vous , n'empêchent les effets de vos miséricordes en eux.

## POUR LE SACREMENT de Pénitence.

*Avant que se mettre au Confessional.*

**D***Eus propitius esto mihi Peccatori abominando & terra ista indigno ?* O Dieu de miséricorde ! je vous adore en qualité du souverain Prêtre , & le juge de tous les hommes : hélas ! mon Seigneur ,

je suis Criminel, & comment ose-je prétendre de sanctifier les autres? toutefois vous le voulez, & je le dois pour obéir à vos ordres. Que ce soit donc, mon Dieu le motif unique de mon Ministère de détruire le regne du peché dans les ames, pour y établir le vôtre: je me donne à vous pour entrer dans l'horreur que vous avez du peché; dans vos lumieres pour juger les hommes, & connoître vos desseins sur eux; dans votre charité divine pour concevoir des sentimens d'une compassion chrétienne à leur égard; je renonce à tout respect humain, tout intérêt particulier, toute sensualité & curiosité: donnez mon Sauveur, à tous ceux que votre Providence adressera à moy: un cœur contrit, un esprit docile, une perseverance constante à votre service, & ne souffrez pas que sanctifiant les autres je devienne esclave du peché; c'est ce que j'espere par votre précieux Sang. Ainsi soit il.

---

## POUR L'EXTREME - ONCTION.

**O** Mon Seigneur Jesus! je vous adore en qualité de consolateur des ames, vous êtes la force des Combattans; je vous adore languissant en ce Malade, & fortifiant son cœur de vos divines assistances: je vous demande pardon de mes offenses, afin que votre Majesté mette dans ma bouche des paroles efficaces, & qui pénétrant les cœurs de tous les Assistans, & que

214. *Prat. pour l'Extrême-Onction.*

je puisse par ce Sacrement que j'ay intention d'administrer selon vos desseins , mettre cette ame que vous avez aimée d'une charité éternelle , en état d'être fidèle à vôtre Majesté pour tous les momens de sa vie , afin de vous louer à jamais. Sainte Vierge , impetrez cette grace à tous les hommes : je vous saluë S. Ange Gardien de cette ame , aidez-moy de vos intercessions pour être fidèle à ce Ministère.

---

**POUR LA VISITE  
des Malades.**

**M**On Sauveur Jesus-Christ , je vous adore visitant le Serviteur du Centurion , ou la belle-mere de Saint Pierre , avec une indicible charité : ô que vous êtes un sage Medecin , vous rendez la santé , mais à l'ame plutôt qu'au corps , & c'est en vous seul que se trouve la parfaite consolation des affligés : j'adore vôtre sainte conduite en cette occasion , visitant plutôt le pauvre que le riche : je me donne à vous pour être un instrument digne de vous ; donnez à mon cœur un sentiment de charité & de sainte compassion , que je considere davantage l'infirmité de l'ame que celle du corps ; mettez en ma bouche des paroles d'une consolation solide , & ne souffrez pas que dans le dessein que j'ay de vous visiter en ce Malade , je fasse aucune chose qui puisse déplaire à vôtre Majesté.

## POUR LE SACREMENT de Mariage & Bénédiction du lit.

**J'**Adore, ô mon Seigneur Jésus ! toutes les dispositions saintes avec lesquelles vous avez assisté aux Noces de Cana en Galilée : j'adore le très-saint usage que vous y avez fait de vos très-chastes yeux, de vos oreilles, de vôtre langue, & de tous vos sens : j'adore cette immense charité par laquelle vous y avez fait paroître la gloire de vôtre saint Nom, opérant un Miracle : j'adore enfin tous les Mystères qui me sont cachés, & les desseins que vous aviez sur moy, & sur tous les hommes en cette occasion : faites, mon Seigneur, que ma présence par le mérite de vos dispositions divines, soit un moyen efficace pour empêcher toute dissolution, & que mon Ministère contribuë à la sanctification actuelle de mon Prochain : éloignez, mon Dieu, de l'ame de vos serviteurs tous obstacles à la grace du Sacrement, afin qu'elle soit en eux un principe de bonnes œuvres, & de la sainte éducation des enfans pour la gloire de vôtre saint Nom. Sainte Vierge intercedez pour nous. Saints Anges Gardiens, &c.



## POUR LE CLERC des Sacremens.

**M**On Dieu, puisque la sainte obéissance m'ordonne que vôtre Majesté veut se servir de mon ministère pour coopérer à la sanctification de nos ames, bien que je m'en connoisse très-indigne pour mes pechés, dont je vous demande pardon; je m'offre à vous pour entrer dans la disposition de Jesus-Christ, sanctifiant les hommes; je desire de vous y glorifier uniquement, moyennant vôtre sainte grace. Ainsi soit-il.

## POUR LE CATECHISTE.

**E**stant arrivé à l'Eglise, il faut adorer la Sapience incarnée resident au très-Saint-Sacrement, faire un acte de contrition, & demander sa benediction pour faire cette action purement pour sa gloire, disant : *Jesu sapientia aeterna, munda labia mea, qui labia Isaïæ Prophetæ calculo mundasti ignito, ut sanctum Evangelium tuum dignè nunciare valeam ad laudem & gloriam nominis tui. Qui vivis, &c.*

Pour s'y porter avec plus de zele, il faut considerer des yeux de la Foy la ferveur de Nôtre-Seigneur, avec laquelle il alloit de Ville en Ville, de Village en Village, annoncer

annoncer aux pauvres le Royaume de Dieu ; & en cette consideration , se donner à luy pour entrer dans son saint zele, & en recevoir quelque participation , disant :

O Jesus ! mon cher Maître, quand sera-ce que vôtre zele me consommera, & que je n'auray de l'amour & de la ferveur que pour la sanctification de vôtre saint Nom ?

Ensuite regarder par la Foy, l'estime que Dieu fait des ames, & en particulier de celle du plus pauvre & du plus abjet des enfans que l'on va enseigner ; disant en son cœur : O Jesus mon Seigneur ! que vous aimiez cette ame , lorsque vous épanchiez vôtre Sang précieux pour elle , & que vous souffriez tous les mépris, ignominies , toutes les croix & fatigues pour la sauver. O Dieu débonnaire ! faites que je sois tendrement amoureux de ces ames , & que nulle autre consideration ne me fasse jamais entreprendre cette action. O pauvre enfant ! que tu es vil & abjet aux yeux des hommes ; mais que ton ame est précieuse & aimable dans les Playes sacrées de nôtre Sauveur.

Faites , mon Seigneur , par vôtre infinie bonté , & par l'amour que vous portés aux ames , qu'à chaque parole , mouvement , regard & respiration , je puisse renouveler en esprit cette mienne résolution , & vous offrir toutes les louanges & benedictions qui vous ont été , sont & seront offertes à jamais au Ciel & en la Terre , en union de vôtre saint amour.

Puis il faut dire : O mon Sauveur Jesus-Christ ! je vous adore dans vos abaisse-

K

mens, enseignant ces pauvres que vous venez racheter au prix de vôtre précieux Sang : je vous rends graces de tout mon cœur, & me reconnois très-indigne de cooperer en cette fonction avec vôtre Majesté ; c'est pour accomplir vôtre sainte volonté que j'ose l'entreprendre. Je me donne donc à vous pour vous imiter, & faire cette action avec toutes les saintes intentions que vous desirez, & que vous aviez pour la gloire de vôtre Pere, & le salut des ames. Faites, mon Seigneur, que ce ne soit pas moy qui agisse, qui parle & qui travaille, mais vôtre esprit en moy : faites que je ne connoisse que vous dans les créatures, & que vous soyez l'unique amour de mon cœur, & la recompense de mon travail, après y avoir fatistait à vôtre Justice pour mes pechés, dont j'ay regret de tout mon cœur pour l'amour de vous.

*Doux JESUS faites-nous la grace  
Que nous soyons pauvres d'esprit,  
Afin que devant vôtre face,  
Au livre des Elus nous nous trouvions  
écrits.*

*Sainte Vierge, Mere des Pauvres,  
Obtenez-nous ce don de Dieu ;  
Que de catechiser les Pauvres  
Ce soit de nos emplois le plus délicieux.*

Oraison pour demander l'humilité.

**D**omine Deus meus parvulorum sublimitas, & humilium celsitudo, qui Unigenitum tuum velamento nostræ carnis indutum in humilitatis magistrum dedisti,

*eumque humilem in mundum ingredi : humilem in mundo conversari, & humilem è mundo exire voluisti : respice, obsecro, ad desideria cordis nostri, & miserere gemituum infirmitatis nostræ, virtutemque humilitatis nobis tribue, ut eum quem professione sequimur, conversatione initemur, & tibi qui gloria nostra es, ejus vestigiis inhærendo placeamus : immitte in corda quæ creasti & ex æternitate dilexisti, veram & claram notitiam nostri, desideria contemptus & vilipensionis excita ad ascendendos hujus scalæ cælestis gradus roboræ, & fructus humilitatis in manibus nostris ostende. Da pacem Domine, da pacem nobis, quam in verissima hujus sæculi, & nostri despicientiâ collatam insuemur in animabus nostris : hoc stabilissimum fundamentum structuræ spiritualis injicito, us dum illi te donante virtutum lapides superponimus, & ferventissimâ charitate contegimus, Templum in nobis, quod tu, ô Deus meus ! semper inhabites, extruamus. Amen.*

*Melius est sapere modicum cum humilitate & parvâ intelligentiâ, quàm magni scientiarum thesauri cum vana complacencia. Akempis lib. 3. c. 7.*



## M E T H O D E

## Pour rendre compte de l'Oraison

*Il faut dire comme s'ensuit.*

1. **D**Ans la préparation je me suis mis en la presence de Dieu, croyant qu'il est en moy, & que je suis en luy, qu'il m'invite à luy parler, & qu'il m'écoute, puis je l'ay adoré de tout mon cœur.

2. Je me suis estimé indigne de paroître devant sa Majesté, croyant que je ne suis que poussiere & miserable Pecheur.

3. Dans la vûë de mes tenebres & de mon ignorance, ne pouvant avoir de moy une bonne pensée, j'ay demandé à Dieu qu'il plût à sa bonté de me donner telles pensées & tels sentimens qu'il voit expedient pour sa gloire & l'amendement de ma vie.

4. Je me suis donné à Jesus-Christ pour prier dans son esprit; j'ay adoré ses saintes dispositions avec lesquelles il prioit, & ay demandé que par les merites de ses Oraisons, il me fit la grace de le connoître & de l'aimer uniquement.

5. J'ay offert à Dieu toutes les saintes dispositions de tous les SS. Anges & des hommes, qui prient au Ciel & en la terre, & qui adorent en esprit & en verité, afin de participer à leurs prieres, & obtenir misericorde.

## Pour le corps de l'Oraison.

1. **L**A pensée de laquelle je me suis trouvé plus touché par la considération que j'ay fait sur icelle, est par exemple: *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, &c.*

J'ay fait un acte de foy, croyant que sans porter la Croix, c'est-à-dire, renoncer à foy-même, à ses convoitises, ses humeurs & inclinations, on ne pouvoit être Chrétien, ny véritable Disciple de Nôtre-Seigneur; j'ay considéré que c'étoit Jesus-Christ, la vérité éternelle, qui avoit proferé ces paroles, & les exécutoit le premier, qu'il les avoit dites pour moy, afin qu'aujourd'huy, les considérant, je prisse résolution de les pratiquer avec sa grace.

Qu'il me demandera un compte très-exact à ma mort de cette Méditation.

Que peut-être c'étoit la dernière semonce par laquelle il vouloit entrer & regner dans mon cœur.

Qu'il me presentoit sa grace pour l'exécution de ses desseins sur moy.

2. J'ay adoré cette vérité, & les desseins que Jesus Christ avoit sur moy en les proferant.

3. J'ay prié, le regardant comme un Maître au fond de mon cœur, qu'il imprimât fortement cette vérité, & qu'elle n'y fût pas sterile.

4. Je l'ay remercié de tout mon cœur de m'avoir donné cette connoissance, dont une infinité d'hommes qui en auroient

mieux usé que moy , ont été privés.

5. En vûë d'une si grande bonté de mon Sauveur , qui m'a merité cette bonne pensée , & acheté par son précieux Sang , j'ay fait un acte d'amour , & prié tous les Saints & les Anges de l'aimer , & le remercier avec moy & pour moy.

*Réflexion.*

6. J'ay fait réflexion sur moy - même , pour voir de quelle maniere ma vie passée avoit été conforme à cette verité : Dieu m'a fait connoître en general qu'en tous mes desseins , paroles , actions , même les plus innocentes , je m'étois recherché moy même , suivi les inclinations de la sensualité , recherché les consolations dans les exercices de pieté , le plaisir & l'honneur dans l'usage des creatures , & que je n'avois eu pensée plus en aversion que celle de la mortification du corps & de l'esprit pour suivre Jesus-Christ.

7. Là-dessus me voyant si éloigné de la vertu requise à un simple Chrétien , je me suis confondu , & ay demandé à Dieu misericorde , le dessein de luy être plus fidèle.

8. Je me suis abandonné à Jesus-Christ pour pratiquer désormais telle & telle mortification , dont je connois avoir plus besoin , selon les avis de mon Directeur ( *Il n'est pas besoin absolument de specifier en particulier la mortification* ) aujourd'huy , en telle occasion , par tel moyen.

9. Mais voyant combien je suis infirme , j'ay demandé la grace & la force de Jesus-Christ , pour pouvoir executer telle résolution , en l'honneur de pareilles vertus qu'il a pratiquées en terre.

*Pour Conclusion.*

1. J'ay remercié Dieu de ce qu'il a daigné me souffrir en sa divine presence, nonobstant mes indignités.

2. J'ay offert à Jesus-Christ mon Sauveur toutes les bonnes pensées, sentimens & résolutions qu'il m'a données, afin qu'il les vivifiât, les arrosant de son précieux Sang.

3. J'ay demandé la même grace pour tous mes Confreres, & tous ceux qui prient icy bas sur la terre.

4. Je me suis offert à Nôtre-Dame, S. Joseph, mes Saints Patrons, les priant de benir, louer & remercier Dieu pour moy à jamais, & de m'obtenir la grace de luy être fidèle.

*Bouquet spirituel.*

J'ay tiré de cette Méditation une sentence pour me servir de bouquet spirituel pendant la journée le plus souvent qu'il me sera possible, par maniere d'oraison jaculatoire vers la divine bonté, disant au fond de mon cœur: *Jesu exemplar virtutum, miserere mei.*

Ou bien avec S. Augustin.

*Da Domine quod jubes, & jube quod vis.*

Ou bien avec Sainte Theresè.

*Ou partir, ou mourir, mon Seigneur Jesus.*



## M E T H O D E

### Pour les entrevûës.

1. **P**oser pour maxime l'importance de ces entrevûës qui est très-grande.

2. Demander lumiere à Dieu, les graces d'en faire profit, attendre de sa bonté tout le bien qui en peut réüfir, & l'en remercier uniquement.

Le moyen de pratiquer ces deux articles est de dire tous les jours devant Dieu.

Mon Dieu, je crois fermement que c'est vôtre bonté qui me parle, qui m'enseigne, qui me console & me corrige par la bouche de mes Supérieurs & Directeurs; je vous en remercie, mon Dieu, faites-moy la grace, au nom de Jesus Christ crucifié, d'en profiter pour la gloire de vôtre S. Nom.

3. Le jour assigné au commencement de la semaine étant venu, il faut demander l'heure commode, & s'y rendre ponctuel, & en cas d'empêchement en donner avis pour y pourvoir.

4. On commence l'entrevûë par une courte priere.

5. Ensuite on rend compte des choses suivantes : sçavoir 1. Du progrès en la vertu entreprise, & des moyens dont on se sert, du fruit & de la préparation aux Sacremens, des peines, doutes, difficultés, tentations, & semblables, qui regardent l'intérieur. Ce point est pour l'entrevûë du Directeur.

2. Du progrès dans ses études, ce qu'on étudie, & avec quelle méthode, si le réglemeut particulier s'observe fidèlement.

3. De l'exécution des réglemens de la maison, en quoy on a difficulté, d'où elle vient, si on y est affectonné.

4. Des avertissemens qui ont été donnés pour les défauts, ou particuliers, ou généraux, quelle estime & quel profit on en fait.

5. Des offices qui nous sont assignés, soit pour l'Eglise, soit pour la maison, si on les reçoit volontiers comme de Dieu, si on y a affection, si on prévoit ce qu'il faut pour l'Office Divin, si on s'acquitte ponctuellement & fidèlement, pour Dieu uniquement, étant en la disposition d'être autant exact quand Dieu seul nous voit, qu'en la présence des Supérieurs qui ordonnent de sa part.

6. De l'affection & du respect envers ses Confreres, s'il n'y a point de sujet de plainte auquel on puisse remedier.

7. Proposer ensuite les autres choses dont on peut avoir besoin pour avoir éclaircissement.

8. On finit l'entrevûë par une courte priere & action de graces à Nôtre-Seigneur.

9. On remarque étant de retour en sa chambre les avis, afin de les executer, & en rendre compte à la prochaine entrevûë, à laquelle il se faut préparer dès le jour precedent, & remarquer ce qu'on auroit à dire sur chacun des articles susdits.



# CONDUITE

P O U R

U N C U R E'

TOUCHANT SA CHARGE.

**I**L doit se préparer à la résidence par une retraite de quelques jours, en l'honneur de celle que fit Jesus-Christ devant sa Prédication, *at quietus contemplanis sorbeas quod occupatus erga proximos loquens refundat.* S. Greg. 6. Moral. c. 17.

Concevoir une devotion très-particuliere au Pastoral de Jesus-Christ, l'adorer très-souvent en cette qualité à l'égard de Nôtre-Dame, du Patron de son Eglise, de l'Ange Gardien, de l'Eglise, & des Particuliers, leur adresser chaque jour quelque Priere, ou faire quelque autre action en leur honneur, pour être aidé, éclairé & fortifié dans son travail par leurs intercessions.

Regarder tous les Paroissiens, spécialement les plus pauvres, comme rachetés du Sang de Jesus-Christ, pour les aimer tendrement pour Dieu, & également.

Dire souvent à Jesus-Christ en considération de l'amour qu'il a eu pour eux jusques à la mort de la Croix.

O mon Sauveur ! que ces ames-là , ou “  
que l'ame de ce pauvre homme vous a “  
coûté cher ; ne permettez pas , mon Sei- “  
gneur , que par ma faute elle vous offense “  
jamais : ô Dieu de bonté ! quand sera-ce “  
que vous me ferez la grace d'aimer cette “  
ame comme vous l'avez aimée ; c'est l'u- “  
nique trésor que je vous demande icy bas.

Faire entendre d'abord aux Paroissiens  
au premier Prône qu'il fera , que c'est le  
désir de faire la volonté de Dieu , & de les  
aider à se sauver , qui l'a engagé à prendre  
ce fardeau de leurs ames , lequel par le S.  
Concile & les Saints Peres est estimé un  
fardeau redoutable aux Anges même , &  
que partant comme Dieu les luy avoit baillé  
comme ses enfans , aussi Jesus-Christ luy  
avoit donné un cœur de mere à leur égard ;  
les enfans ne thésaurisent pas pour leurs  
peres , mais les peres pour leurs enfans ;  
aussi ne prétendoit-il s'enrichir de leurs  
biens , mais bien les enrichir des bene-  
dictions du Ciel par les saintes fonctions  
de son Ministère , & en échange il désire  
de tous. 1. Le secours des prieres , afin que  
comme Pasteur il soit fidèle à Dieu , & ne  
cherche que sa gloire. 2. Une docilité d'es-  
prit en chacun d'eux , pour se rendre plus  
susceptible des enseignemens & avis qu'il  
aura à leur donner de la part de Dieu , le-  
quel ils doivent regarder en sa personne ,  
pour déferer à ses paroles , & reconnoître  
que tous les biens qui réussiront de son  
Ministère viennent de Dieu , comme fon-  
taine & source de toute benediction , &  
Pasteur invisible duquel il tient visiblement

228 *Conduite pour un Curé.*

la place. 3. Qu'ils aient recours à luy avec toute confiance, & en toute nécessité, à quelque heure que se puisse être, sans appréhension de luy être importuns, spécialement les pauvres & affligés, desquels il veut avoir un soin tout particulier, comme representans plus parfaitement la personne de Jesus Christ pauvre & humilié.

Se déclarer ennemy du scandale, & avoir soin de l'extirper.

Il dressera un état de toute sa Paroisse, du nombre des familles, &c. à l'imitation du grand S. Charles, qui avoit un journal de toutes les nécessités & besoins de son Diocèse, & avertira publiquement qu'il veut selon son obligation connoître ses ouailles, que pour ce sujet il se propose de les aller voir pour s'informer de leurs besoins, pour tâcher à pourvoir selon son possible à leurs nécessités, pour leur représenter l'ordre qu'ils doivent observer dans leurs maisons pour servir Dieu. Quand il fera cette visite, il tâchera de connoître les manquemens, s'informer du nombre des Domestiques, s'ils sont instruits, s'il y a une Image, & si on prie Dieu tout ensemble à genoux soir & matin, s'il y a de l'Eau-benîte, s'il n'y a point de Livres ou de Tableaux, ou autres choses peu conformes à l'honnêteté & bonnes mœurs; s'il y a des divisions, haines invétérées, mauvais ménage, quelles sont en particulier leurs nécessités corporelles ou spirituelles qu'il faut remarquer par écrit pour y mettre ordre selon les voyes convenables; les superstitions s'il y en a, & les faut pareillement.

remarquer. Que tout cela se fasse avec un grand témoignage d'affection à leur bien spirituel, évitant toutefois les recherches trop curieuses sur l'état des familles lorsqu'il y a sujet de douter de quelque chose, & qu'il y a péril de se rendre odieux.

Cet état de la Paroisse étant dressé, inviter au Prône pour la prochaine solennité à une Confession generale, si ce n'est que peu auparavant il y eût eu Mission pour renouveler la Paroisse, ou qu'il falût différer quelque peu de tems davantage pour en attendre une; que s'il n'y a espérance de tel secours prochain, il tâchera de s'associer quelque bon Curé voisin, ou quelque bon Religieux animé d'un même esprit, pour entendre les Confessions generales, après avoir luy-même ou par autre disposé le Peuple par Catechismes durant quinze jours consecutifs à heure déterminée & commode pour eux (comme seroit le soir pour les gens de travail) au son de la cloche, pour l'examen des pechés, la douleur, le bon propos, la restitution, la honte de dire ses pechés, les défauts essentiels, ou qui rendent la Confession nulle, des principaux Mysteres de la Foy (qui se doivent faire les premiers).

Les Confessions generales ne se commenceront qu'après ces Catechismes ou exhortations ferventes & animées du zele de Dieu, témoignage d'un grand désir de leur salut; en sorte que pour la surveillance de la solennité elles soient toutes achevées, & ce qui reste de tems jusques à la solennité soit pour les reconciliations: pendant

### 230 *Conduite pour un Curé*

la quinzaine il faut travailler à la réunion des familles, accorder les procès, dissensions, haines inveterées, restitutions, &c. Il faudroit avoir quelque personne intelligente pour accorder les Parties à l'amiable, & que le Curé fût seulement l'Entremetteur & Témoin de cette affaire. Pour ce qui regarde les intérêts temporels cecy doit être fort inculqué au Peuple comme une nécessaire disposition à la Confession generale, qui doit être suivie le jour de la Fête de la Communion generale, avec les actes & protestations, comme sera dit cy-près, lesquelles faut réiterer au moins à chaque Fête annuelle.

Notez, pour la Confession generale, qu'après les restitutions nécessaires qu'il faut ordonner, les Pénitences à enjoindre aux gens de la Campagne sont ordinairement la priere du soir & du matin à genoux, venir aux grandes Messes & autres Offices de Paroisse, au Catechisme, à Confesse, au moins cinq ou six fois, les Fêtes les plus considerables de l'année, offrir son travail à Dieu pour ses pechés, & autres selon la nécessité particuliere, d'éviter les cabarets, danses, jeux d'hazard, & mauvaises compagnies.

Après ce renouvellement il faut instruire le Peuple de ce que Dieu désire de luy, quel mal, quelles occasions il faut fuir davantage, quelle est la voye facile de se sanctifier en chaque état & condition, comme de ne faire tort à autruy, & ce que l'on ne voudroit être fait à foy-même, enseigner à faire bon usage des tra-

vaut, peines, sueurs, pauvretés, & tout esprit de pénitence, montrant comme Dieu a obligé tous les hommes au travail ensuite du péché d'Adam, & qu'en acceptant cette peine pour les péchés, & l'offrant à Dieu c'est le droit chemin du Ciel, quelles sont les obligations des pères & mères de famille à l'égard de leurs Domestiques. Que si nonobstant tout ce travail (lequel il faut entreprendre, après avoir dès le commencement par les paroles & par la bonne vie gagné le cœur & l'affection, surtout des principaux de la Paroisse) il s'en trouve qui soient endurcis & obstinés, qui résistent, & qui détruisent, il en faut avoir compassion, comme des malades phrenétiques desquels le Médecin ne laisse d'avoir très-grand soin; il faut prier pour eux instamment Notre-Seigneur, disant d'un cœur tout enflammé de zèle: Que voulez-vous que je souffre pour eux, afin qu'ils vous connoissent & vous aiment? il faut tâcher de prendre le tems de les voir en particulier après une fervente prière à Dieu pour leur gagner le cœur par douceur & par bienfaits, s'ils sont pauvres, ou que l'occasion s'en présente.

Tout ce qui touche Dieu, luy doit être très-sensible; mais pour son intérêt particulier, c'est ce qu'il faut peu considérer; & d'autant plus qu'on aura de bons desirs de bien faire, il faut se défier des surprises du Demon, suivant ce que dessus.

Pour comprendre en peu de mots l'esprit dont un Curé doit être animé, il

## 282. *Conduite pour un Curé*

faut ſçavoir qu'il engendre ſes Paroiſſiens en Jeſus-Chriſt au Saint Baptême, & les fait Membres du Corps de l'Egliſe, & partant doit avoir à leur égard un cœur de pere, les aimant tendrement & ſèrtement, *fortis ut mors dilectio*. Et pour rendre cet amour plus efficace, il aura dès-lors une devotion particuliere aux SS. Patrons & aux Anges Gardiens de la Paroiſſe, & de chaque Paroiſſien, pour ſe prévaloir de leurs ſecours & interceſſions devant Dieu.

Dés lors que les enfans ſont en âge de pouvoir parler, & apprendre la Doctrine Chrétienne, il doit entrer dans une ſainte apprehenſion que par les mauvais exemples du ſiecle ces jeunes ames qui ſont ſuſceptibles de toutes impreſſions, ne perdent pas la grace du Saint Baptême, & partant il doit recommander aux Parens qu'ils ſe donnent bien de garde de ne leur pas donner mauvais exemple, ny de ſouffrir qu'il leur en ſoit donné, comme auſſi de les envoyer à l'Ecole où il leur procurera les inſtructions chrétiennes du Catechiſme & des bonnes mœurs, &c.

*Puerorum qui educandorum curam ſuſcipiunt illud perpetuo commiſſe debent ſe* ſ'il ne le peut faire en perſonne, il viſitera les Ecoles au moins deux fois la ſemaine, formera le Maître d'Ecole, luy preſcrivant l'ordre & les maximes qu'il doit obſerver, luy demandera compte chaque ſemaine de ce qui ſe paſſe à l'Ecole, afin de donner ordre à ce qui peut être défectueux.

La fin principale de ces Ecoles doit être d'aider ces jeunes ames à conſerver la

Grace Baptismale, & la fin moins princi- non po-  
 pale c'est de les instruire aux bonnes Let- tius liste-  
 tres; c'est ce dont les Maîtres doivent être rarum  
 fort persuadés pour travailler selon ce des- quàm vi-  
 sein. tae præ-

La premiere instruction qu'il faut don- ceptores  
 ner aux enfans, c'est de l'horreur du pe- esse delec-  
 ché, de la grandeur & bonté de Dieu, du ros: pue-  
 Signe de la Croix, du Mystere du Symbole, ros ergo.  
 de l'Oraison Dominicale, des Comman- pietate,  
 demens de Dieu & de l'Eglise, des sept deinde  
 Sacremens & des pechés capitaux; dès bonis mo-  
 qu'ils paroissent avoir quelque usage de ribus, ac  
 raison, ou même dès l'âge de quatre ans, postremò  
 il faut leur faire renouveler tous les jours, honestis  
 ou au moins plusieurs fois, les promesses imbuant  
 & abjurations qu'ils ont faites au Saint disciplinis  
 Baptême, afin qu'ils apprennent à se don- Convent.  
 ner souvent à Dieu par les actes de Foy, Melod.  
 d'Espérance, de Charité, de Religion, & anno  
 à fuir toute vanité, pompe & œuvres du 1579. tit.  
 peché. de Ludi-

Il faut ensuite leur enseigner la maniere magistro.  
 de se confesser, & les y envoyer même dès  
 l'âge de quatre & cinq ans, leur enjoi-  
 gnant toujourns au retour de demander  
 pardon à genoux aux Peres & Meres, Maî-  
 tres & Maîtresses: ce qui se peut prati-  
 quer aux Fêtes les plus solemnelles de  
 l'année, ou plutôt quinze jours devant,  
 ou huit jours après, selon la commodité.

Environ l'âge de onze ou douze années,  
 il faut les disposer avec un soin tout parti-  
 culier à la premiere Communion.

Aux Fêtes annuelles, ou plutôt solem-  
 nelles de l'année, il faudra inviter tout le

### 234. *Conduite pour un Curé*

Peuple à la Communion générale, comme aux Fêtes de Pâques, Pentecôte, Assomption de la Bien-heureuse Vierge, la Toussaint, Noël, les Roys, les Saints Patrons, Dédicace, & les y disposer par exhortations & Catechismes quelques jours auparavant.

Etant sur le point de faire la Communion générale, il est à propos d'exciter les Communians à la paix, à la concorde, au pardon des injures, à réparer les scandales, si quelques-uns étoient arrivés depuis la dernière Communion générale. On fait une courte, mais fervente exhortation sur ce sujet, suivre quelquefois la protestation publique de tous, & renouvellement des promesses du Baptême, & enfin des autres qui sont la disposition prochaine à la Sainte Communion, tels que sont les actes de Foy, d'Adoration, d'Espérance, de Contrition, d'Offrande, d'Amour de Dieu, & du Prochain.

En tout tems, comme une sentinelle toujours veillante, il doit résider & avoir l'œil sur son troupeau, surtout en tems de peste & autres calamités publiques, ne confiant les ames à un homme à qui souvent on ne voudroit pas confier dix écus, afin d'éloigner par ses soins tout ce qui est préjudiciable ou scandaleux, comme les querelles, divisions, procès, danses, yvrogneries, personnes mal vivantes, oysivetés, &c.

La visite annuelle de la Paroisse pour remarquer les abus qui se glissent, & y remédier, est grandement utile, la saison

propre seroit après la Fête des Roys ; ce qui n'empêchera pas qu'après Pâques il ne s'informe si quelques-uns ont manqué de satisfaire au précepte de la Communion annuelle , pour en faire un memoire , & y remedier , & en cas de besoin les dénoncer au Supérieur.

Il faudra user de tous les moyens possibles par un vray zele de Dieu , pour convertir les Pecheurs endurcis , comme de Prières , Messes , Pénitences , Exhortations particulieres , &c.

Lorsque quelque Paroissien est tombé en quelque maladie ou quelque accident fâcheux , il est à propos de le visiter d'abord , afin de le consoler , & l'exhorter à faire un saint usage de l'affliction presente , par la résignation à la divine volonté , le désir de mieux vivre & la réception des Divins Sacremens , surtout si la maladie est griève ; il le visitera ( si faire se peut ) deux fois le jour , le soir & le matin , & l'assistera en toute maniere , luy ouvrant ses entrailles paternelles : luy administrant le Saint Viatique , il luy fera réiterer tous les actes cy-dessus cottés pour la Communion generale , surtout de douleur d'avoir offensé Dieu , de pardon du Prochain , & de propos de mieux vivre en cas que Dieu luy rende la santé.

Luy administrant l'Extrême - Onction , les mêmes dispositions pourront servir , & ne faut attendre à l'extremité , afin que le Malade en soit capable ; y ajoutant les actes de foy , d'amour & d'union à Jesus-Christ mourant , avec le renouvellement des promesses du Baptême.

## 236. *Condaite pour un Curé*

Enfin lorsqu'il est en l'agonie, il ne le faudra pas abandonner julques à ce que par les recommandations de l'ame il ait remis cette oüaille expirée entre les bras au Souverain Pasteur Jesus-Christ qui la luy avoit donné en garde.

Aprés le trépas, sa charité se fera connoître dans les Suffrages qu'il luy procure-ra pour retirer des flâmes du Purgatoire, luy rendant les devoirs de la Sépulture, Messes & autres Offices, avec singuliere pitié, y ajoutant quelquefois d'autres œu-vres de Pénitence, comme jeûnes, au-mônes, austerités, afin que cette ame benisse Dieu dans le repos éternel.

Le Pasteur des ames, qui par le purzele de la gloire de Dieu, & du salut de son troupeau, aura travaillé & perseveré de la sorte, aura quelque sujet de paroître devant son Juge avec confiance de son salut.

---

### *Du Déportement particulier du Pasteur.*

**C**omme la mere ne peut donner le lait aux enfans, si premierement ella n'a pris & dig' ré la nourriture en elle-même, ainsi le Pasteur, quoiqu'il sçache par speculation ou lecture, la maniere de gouverner, après avoir été appelé de Dieu à ce Ministère ( ce qui paroît dans la sincerité de l'intention & le vray zele des

ames, qui est un appanage de la vocation) néanmoins il ne mettra pas en pratique & ne perseverera dans cette maniere de bien conduire son troupeau s'il ne met ordre à ce qui suit.

1. Que sa famille soit sans comparaison la mieux réglée de la Paroisse, & qu'on lise la crainte de Dieu & la vertu du Maître dans les deportemens Chrétiens de ses Domestiques.

2. Il n'aura soin de sa famille s'il n'a un désir tout particulier de travailler à sa propre perfection.

3. Pour établir & maintenir ce désir, qu'il fasse chaque jour Oraison mentale, distribué les heures de la journée, 1. En la récitation de l'Office Divin & celebration de la Sainte Messe, qu'il faut s'étudier à celebrer avec une préparatian toute fervente, comme étant l'action par laquelle on s'embrase dans la fournaise du saint amour & on s'offre avec Jesus-Christ pour les ames, afin de leur impettrer les saintes dispositions qu'il requiert d'elles. 2. En l'étude de quelque bon Casuite, comme Tolet, Navarre, Bonacina, &c. Préparation pour le Prône & Catéchisme du Dimanche. 3. Aux visites des Malades & autres nécessités de la Paroisse, une lecture de la Sainte Bible en esprit d'oraison pour le matin, & une autre lecture spirituelle après midy.

Enfin qu'il tienne pour maxime qu'il ne faut en façon que ce soit donner tout son soin au prochain & aux choses extérieures, en telle sorte qu'il vienne à se né-

### 238 *Conduite pour un Curé*

glier soy-même & sa propre perfection , & au contraire qu'il ne travaille pour soy en telle maniere que par une retraite & solitude si exacte il ne vienne à négliger le soin du prochain.

La lecture journaliere du Pastoral de Saint Gregoire , & du bon Curé par M. Doignon , avec quelques vies de ceux qui ont dignement servy l'Eglise en ce Ministère , celle de S. Charles , du R. P. de Mattincourt , &c. seront utiles.

La Retraite annuelle est necessaire pour remarquer ses defauts , les corriger , & prendre nouvelles forces.

En toutes choses douteuses avoir ( tant qu'il sera possible ) recours aux bons livres & personnes doctes , surtout au Reverendissime Evêque Diocesain , ou à son Grand-Vicaire.

- Etudier très-parfaitement , & avoir une intelligence du Manuel , du Breviaire & Messel Diocesain , des localités , coûtumes & Statuts Synodaux , pour se régler en tout selon iceux.

Il doit se défier des pieges du Demon , lequel bien souvent se transfigure en Ange , sollicitant plusieurs à faire des mortifications , jeûnes & austerités indiscrettes : en ces pratiques il faut prendre l'avis d'un sage Directeur zelé pour la perfection , & qui connoisse les forces.

Quelquefois il en sollicitera d'autres à se relâcher dans la fidelité aux exercices de pieté , sous prétexte de se faire tout à tous pour les gagner tous , de frequenter les compagnies , festins , & quelques Saints

en ont usé de la sorte ; mais il faut considérer que ç'a été après avoir acquis une parfaite habitude des mortifications des sens & des passions , & pour l'ordinaire avec une conduite spéciale de l'esprit de Dieu ; & partant en cecy, vû les immortifications fréquentes & les dangers , il faut procéder avec beaucoup de circonspection & de prudence chrétienne , surtout en la visite des femmes , il y a plus de danger que de fruit , disoit Saint François Xavier ; s'il y a nécessité de le faire , ce doit être avec intention très-pure , brièvement en présence de tierce personne , & garde des sens , surtout de la vûë.

Quelquefois il suscitera les Peuples à l'honorer extraordinairement , lorsqu'il ne le peut gagner par les débauches & péchés charnels , afin de le faire tomber dans la bonne opinion de foy , & le mépris des autres ; c'est pourquoy il faut s'humilier d'autant plus par la vûë de ses miseres & de son néant , qu'on se voit honoré , & fuir les occasions des applaudissemens , lorsqu'on n'est pas obligé de s'y trouver : la défiance est la mere de sûreté , tant en ces honneurs & déférences extraordinaires , que dans les sollicitations & persecutions des faux freres , qui portent toujourns sous un prétexte de bien aux divertissemens du siecle & au relâchement de la discipline.

Enfin il tâchera souvent de faire perdre la paix du cœur par les empressements des affaires , afin d'y exciter le trouble & le découragement par les difficultés & oppositions qui se rencontrent souvent par son

## 240 *Conduite pour un Curé*

artifice ; ce piège est fort dangereux , & le remede est de considerer souvent qu'on fait l'œuvre de Dieu ; qu'il n'y eut jamais Saint qui ne trouvât des difficultés à son service, que tôt ou tard Dieu leve les empêchemens qu'il ne faut pas vouloir tout faire en un jour , & que Dieu ne nous oblige jamais à faire une bonne œuvre , fût-ce de convertir un Royaume tout entier , au préjudice de la paix de nôtre cœur , le trouble non plus que le peché ne pouvant jamais plaire à Dieu pour l'execution de ses desseins : & partant il faudra veiller sur soy pour éviter ces écueils , & ne vouloir emporter avec violence ce qu'on prétend , de peur que pensant beaucoup gagner on ne perde la créance & l'autorité qu'on avoit acquis par la douceur ; ce qui ne se peut sans préjudice des affaires de Dieu & de la propre perfection , aussi bien que du salut des ames.

---

## *REGLEMENT DU TEMS pour un Curé ou Ecclesiastique de Campagne.*

**O**N peut remarquer en general qu'un Curé doit employer une partie considerable de son tems à la priere , soit vocale d'obligation , soit mentale , à l'étude , à la visite des Malades , & autres assistances , selon la necessité des lieux , sans qu'il soit obligé de faire ces choses si précisément à une même heure : tou-  
fois

Sois celuy qui voudra travailler avec plus d'ordre & de perfection, pourra se re-gier comme s'ensuit.

A quatre heures & demie se lever, ou tout au plûtard à cinq heures, mais sans y manquer, & toujourns à même heure si la necessité évidente n'oblige de faire autrement.

Faut prendre garde de ne se point flatter en ce point; car du commencement du jour dépend le bon succès du reste: *Qui manè vigilaverint ad me, invenient me.*

Elever son cœur à Dieu dès son réveil, prendre de l'eau-benîte, réciter en s'habillant le *Benedicite omnia opera*, & ensuite pour obtenir le secours de Nôtre-Dame pendant le jour, dire attentivement à son honneur, 1. le *Magnificat*, 2. *Ave Regina Cœlorum*, 3. *Regina Cœli*, 4. *Inviolata*, 5. *Ave maris stella*, en l'honneur du nom *Maria*, ou autre.

Etant habillé, faut accommoder son lit (auquel il seroit bienséant que ny Valet, & beaucoup moins des femmes missent la main, étant prohibé aux Ecclesiastiques par les Saints Canons d'en tenir en leurs maisons, sinon en cas de necessité, sa mere, sa tante, sa sœur) étant d'ailleurs à propos de commencer la journée par ce petit acte d'humilité en l'honneur de celle de Nôtre-Seigneur, qui sans doute a toujourns, étant en âge, accommodé son lit en Nazareth.

Ensuite faut se mettre à genoux devant son Oratoire, pour y faire les actes du Chrétien, d'adoration, remerciement, com-

L

## 242 *Conduite pour un Curé*

trition, offrande & demande : on se peut servir du livret intitulé , *Exercice de piété* du R. P. Eudes.

Notez qu'il faut faire son possible pour obliger tous les Domestiques à se trouver à la priere commune du matin & du soir , puisque c'est principalement en ce point qu'on doit reconnoître s'il a soin du salut de son Peuple : *Si domui suae praesse nescit, quomodo Ecclesiae Dei diligentiam habebit?*

Il faut introduire cet Exercice dans toutes les familles , procurer qu'il y en ait des feuilles affichées : quelques-uns le font même tout haut à l'Eglise après l'*Angelus* sonné , devant que de commencer la Messe , & y convie-tout le monde.

Après l'Exercice du Chrétien, réciter devotement en son Oratoire , non auprès du feu , ou à la fenêtre , Matines & Laudes. En Été néanmoins pour la commodité de son Peuple , s'il celebre du grand matin , il pourra réciter Matines & Laudes dès le soir precedent , avec les circonstances susdites.

Après Laudes , faire au moins une demie heure de méditation , prendre pour sujet la Vie ou la Mort de Nôtre-Seigneur , ou quelques points d'icelles , les obligations de nôtre état , les vertus dont nous avons plus de besoin.

Notez sur ce point qu'il n'est expedient de changer tous les jours de sujet , un seul bien choisi de la Passion de Nôtre-Seigneur ou autre qui nous touche puissamment , & nous fait entrer dans les sentimens de nôtre-basseffe , & de la grandeur de Dieu ;

peut servir pour plusieurs jours : entre les autres on pourra choisir les matieres plus solides & fondamentales , comme sont les suivantes.

Le Lundy , des obligations de nôtre Baptême , ou du mépris du monde , en vûe de ce que nous devons être en qualité de Chrétiens & de Prêtres. *Sancti estote.*

Le Mardy , quelque point de la Passion de Nôtre-Seigneur, pour se porter à la mortification des sens. *Qui vult venire post me.*

Le Mercredi , de l'humilité à l'exemple de Nôtre-Seigneur aux pieds des Apôtres, pour y apprendre que nous ne sommes que les Serviteurs des ames. *Exemplum dedi vobis.*

Le Jedy , du Saint Sacrifice de la Messe ou de la Sainte Communion , pour réfléchir sur les obligations de nous y disposer & en faire bon usage. *Prober seipsum homo.*

Le Vendredy , de la Passion , pour y apprendre la mortification des passions , & l'obligation que nous avons à sa bonté.

Le Samedi , sur l'Évangile du lendemain , pour se disposer aux instructions qu'on auroit à donner au Peuple le Dimanche , soit au Prône , Catechisme , Confessional.

Le Dimanche , sur le meme sujet , par forme de supplication , & à l'imitation de Jesus-Christ demandant avec un désir très-ardent à Dieu son Pere la veritable union de cœur & de charité pour les Chrétiens , afin que par ce désir immense qu'il a de nous posséder & nous unir à soy , il donne benediction à sa parole en nôtre bouche.

Après la Méditation il faut brièvement

L. \*

#### 244 *Conduite pour un Curé.*

prévoir les occasions de bien ou mal faire, afin de se disposer à éviter l'un, & pratiquer l'autre, selon le dessein de Dieu.

Ensuite réciter Prime & les Préparations à la Messe.

Celebrer avec attention d'esprit & de vocation actuelle chaque jour à heure convenable, selon la commodité du Peuple.

Noter sur ce point que les Ecclesiastiques de la Campagne ayans ordinairement beaucoup de loisir, & de commodité pour se disposer à cette action, seront grandement responsables au Jugement de Dieu, s'ils ont plus de soin d'un ménage, ou d'autres affaires non nécessaires que de celle-cy, ou que s'ils negligent de celebrer souvent, lorsqu'il n'y a empêchement legitime, pour ce seulement que personne ne leur donne rétribution pour celebrer; cela étant une indévotion trop blamable, & qui ressent l'avarice du Disciple qui vendit son Maître.

Il seroit à souhaiter qu'on ne songeât aux affaires temporelles du ménage devant la Sainte Messe.

Après la Sainte Messe faire tout au moins un bon quart d'heure d'action de grâces pour demander ensuite à Nôtre-Seigneur qu'il nous détache du monde, & donne & à nous & à tous les Chrétiens, spécialement à ceux qui sont sous nôtre charge, le vrai esprit de charité chrétienne.

Ensuite réciter Tierce, lire un chapitre de la Sainte Bible à genoux, & tête nue, avec réflexion sur nous-mêmes.

Puis étudier quelque Casuiste, ou pré-

voir & composer son Prône ou Catechisme pour le Dimanche: régulièrement toutefois il faudroit étudier les cas le Lundy, Mardy & Mercredy, & depuis le Jeudy travailler au Prône, si ce n'est qu'on puisse y satisfaire en moins de tems.

Ceux qui ont de petites Ecoles où ils travaillent, déterminent deux heures le matin, & autant le soir, selon le nombre des Ecoliers, & étudient devant ou après selon leur commodité.

A dix heures & demie réciter Sexte, faire l'examen de la matinée, diner, la lecture à table par quelque petit garçon, se recreer en quelque manualité au jardin, ou conversation utile selon les occurrences une heure durant.

A une heure, lire un chapitre d'un livre spirituel, ou autre qui soit de la profession, Grenade, le Bon-Curé, Akempis, Rodrigues, Molina, le Pere Saint Jure, ou semblables sur le sujet de l'humilité, mortification, oraison, &c.

Après dire None, & ensuite aller à l'Ecole, ou étudier, ou s'il y a quelque manualité pressée, y travailler encore.

A trois heures & demie, visiter les Malades s'il y en a, ou les Ecoles si elles se font par d'autres, afin de tenir la main au bon réglemeut d'icelles, selon le livre de l'Ecole Paroissiale qu'on observera selon le possible.

Ensuite étudier quelque bon Catechisme, Turlot, ou le Catechisme Romain, ou celui d'Abelly, sans omettre l'instruction sur le Manuel, si utile pour l'administration des Sacremens.

## 246 *Conduite pour un Curé.*

Trois quarts d'heure devant souper, dire Vêpres ; prévoir durant un quart d'heure les occupations extraordinaires du jour suivant, s'il en est besoin, & le dernier quart faire une brève récollection ou examen sur la fidélité aux résolutions du matin.

A six heures, souper, lecture à table comme au matin, ensuite se divertir.

A huit heures, réciter Complies, faire l'examen, lire deux fois le sujet de la Méditation du matin attentivement.

On peut se servir du livre intitulé *Sacerdos Christianus*, de Busée ou de Beuvelet, se coucher devant neuf heures, avec bonne pensée, comme si on se couchoit dans le tombeau.

*Dies pleni invenientur in eis.*

Cet ordre ou règlement du tems peut servir à proportion pour les Vicaires ou Habituez, selon les obligations particulières d'un chacun.



### APOSTOLICA CONVERSATIO.

**O** *Culorum exacta custodia,*  
*Linguae continentia,*  
*Corporis edomatio,*  
*Spiritus humilis,*  
*Mentis puritas,*  
*Irae obliterationo,*  
*Adactus, plus fac.*

*Cæsus cælendum te præbe.*

*Defraudatus , ne litiga.*

*Odio habèris , amu.*

*Persecutionem pateris , sustine.*

*Tibi malè dicitur , obsecra.*

*Peccato mortuus esto.*

*Cum Christo Cruci confixus esto.*

*Totam dilectionem tuam transfer in Dominum.*

*Quodcumque facere potest manus tuæ , instantè operare , quia nec opus , nec ratio , nec sapientia , nec scientia erunt apud inferos , quò tu properas. Eccles. 9. 10.*

*Crede , Stude , Vive , Pingè*

**ÆTERNITATI.**

*O quàm longa ! quàm profunda ! quàm immensa ! quàm beata vel misera est sæculorum omnium domina , intermina , & vivens semper*

**ÆTERNITAS.**

*O fragilitas humana ! exiguum est quidquid agis propter spem :*

**ÆTERNORUM.** Euseb. Emiff. .

*Beati qui habitant in domo tua Domine , in sæcula sæculorum laudabunt te. O summa veritas ! vera Charitas , chara Æternitas , Deus meus & omnia , fac nos te sapere , tibi vivere , tibi mori , te frui per æterna sæcula sæculorum. Amen.*

**Dieu soit beny.**



**TABLE DES CONDUITES**  
& des Exercices contenus en  
ce Livre.

*Conduite.*

<b>P</b> our l'entrée au Séminaire.	2
Pour l'Oraison Mentale.	18
Pour l'Examen.	31
Pour la Lecture spirituelle.	36
Pour l'Office Divin.	39
Pour la Confession.	46
Pour la Sainte Communion.	55
Pour bien entendre la parole de Dieu.	63
Pour se préparer à bien dire la Messe.	64
Pour bien entendre la Messe.	80
Pour la Conversation.	88
Pour se tenir en la presence de Dieu.	93
De la maniere de concevoir la presence de Dieu en toutes choses.	97
Pour l'Etude.	102
Pour les Conférences.	104
Pour les Recreations.	105
Pour quelques autres actions de la jour- née.	108
Pour la maniere d'assister à l'Eglise.	111
Pour la maniere d'assister aux Convois & Offices des Morts.	115
Pour la maniere d'assister à l'administra- tion des Sacremens.	116
Pour la maniere d'assister aux Proces- sions.	118
Pour se disposer aux Saints Ordres.	121
Pour bien faire les fonctions de ces Or- dres.	129

## *Table des Titres;*

Pour la Retraite.	133
Maximes fondamentales pour perfev- rer.	160
<i>Pratique de chaque Exercice en particulier.</i>	
Pratique pour l'Oraison Mentale.	165
Pour l'Examen.	172
Pour l'Office Divin.	173
Pour la Communion.	174
Pour la Confession.	177
Maniere de faire le <i>Memento</i> devant la Messe.	179
Abregé dudit <i>Memento</i> .	190
Pour la visite du S. Sacrement.	192
Pour la Conversation.	193
Pour l'Etude.	194
Pour les Conférences de Doctrine.	195
Pour la Conférence spirituelle.	196
Pour la Recreation.	Idem.
Pour le Repas.	197
Pour les Visites actives & passives.	Idem.
<i>Pour chacun des Offices qui se font en par- ticulier dans le Seminaire.</i>	
Pour le Sonneur.	198
Pour le travail manuel.	Idem.
Pour les servans de table.	199
Pour le Balayeur.	Idem.
Pour l'Excitateur.	200
Pour le Lecteur du Refectoir & celui qui fait le Prône.	201
Autre pour le même.	202
Pour les Convoys & Offices des Morts.	Id.
Pour les Processions.	203
Pour les dispositions aux Saints Ordres.	205

## Table des Titres.

*Oraisons propres auparavant que commencer chaque fonction d'Ordre en particulier, extraites du Pontifical.*

Pour le Clerc ou Psalmiste.	207
Pour le Portier.	208
Pour le Lecteur.	Idem.
Pour l'Exorciste.	209
Pour l'Acolyte.	Idem.
Pour le Souâdiacre.	Idem.
Pour le Diacre.	Idem.
Pour le Prêtre.	Idem.
Pour le Ceremoniaire.	210
<i>Autres Pratiques avans que de commencer les Fonctions Sacerdotales.</i>	
Pour baptiser.	211
Pour administrer la Sainte Communion en l'Eglise.	212
Pour le Sacrement de Penitence.	Idem.
Pour l'Extrême Onction.	213
Pour la visite des Malades.	214
Pour le Mariage.	215
Pour le Clerc des Sacremens.	216
Pour le Catechiste.	Idem.
Pour rendre compte de l'Oraison.	220
Pour les entrevûes avec le Directeur ou Prefet du Séminaire.	224
Conduites pour un Curé touchant sa Charge.	226
Du déportement particulier du Pasteur.	236
Réglement de tems pour un Curé ou Ecclesiastique de Campagne.	240

*Fin de la Table.*